



Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Étude d'impact sur l'environnement
Volume 2 – Annexes A à E

Août 2021

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Étude d'impact sur l'environnement

Volume 2 – Annexes A à E

Août 2021

Cette étude d'impact est soumise au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de l'article 31.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement en vue d'obtenir les autorisations nécessaires à la réalisation du projet du poste d'Anjou et de la ligne de transport à 315 kV.

Cette étude d'impact est subdivisée en trois volumes :

- Volume 1 – Rapport
- Volume 2 – Annexes A à E
- Volume 3 – Annexes F à J

La présente étude a été réalisée par la direction principale – Projets de transport et construction du groupe – TransÉnergie et équipement, avec la collaboration de la direction – Environnement du groupe – Innovation, production, santé, sécurité et environnement. La liste des principaux collaborateurs est présentée à l'annexe A, dans le volume 2.

Sommaire

Justification

Pour répondre à la croissance de la demande et pour assurer la pérennité du réseau de transport d'électricité de l'île de Montréal, il est jugé nécessaire de faire évoluer le réseau à 120-12 kV et à 120-25 kV vers un réseau à 315-25 kV. Selon la situation actuelle dans l'est de Montréal, le poste de Duvernay devrait atteindre sa capacité maximale de transformation sous peu, et la ligne 3017-3050 à 315 kV ne permet pas d'alimenter la somme des capacités limites de transformation des postes qui y sont raccordés. De plus, près du tiers des clients de l'île de Montréal, majoritairement ceux du secteur industriel, dépendent d'une alimentation par cette ligne qui doit desservir une zone très étendue, alors que les possibilités de relève entre postes sont faibles.

Hydro-Québec propose à cette fin la construction d'un nouveau poste à 315 kV situé dans l'arrondissement d'Anjou, à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa Est et de l'autoroute 25, ainsi que d'une nouvelle ligne biterne à 315 kV d'une longueur d'environ 11 km.

Description du projet

La réalisation du projet comporte la construction du poste de sectionnement d'Anjou à 315 kV sur un terrain appartenant à Hydro-Québec situé dans un secteur commercial et industriel de l'arrondissement d'Anjou. La superficie du poste projeté sera d'environ 4 ha. Ce poste permettra de manœuvrer des équipements afin de relier différents réseaux de transport pour assurer une exploitation optimale du réseau à 315 kV de l'est de l'île de Montréal. Les équipements installés dans ce poste sont principalement des appareils de sectionnement (sectionneurs et disjoncteurs) et des équipements de mesure pour la protection des lignes de transport.

La nouvelle ligne à 315 kV sera construite dans une emprise de lignes existante. Il s'agit de l'emprise de deux lignes bitermes à 120 kV sur pylônes à treillis en acier qui relie actuellement les postes Bélanger et de Montréal-Nord au poste du Bout-de-l'Île. La ligne projetée comptera 45 pylônes à treillis qui viendront remplacer les 88 pylônes à treillis des deux lignes à 120 kV existantes, lesquelles auront été préalablement démantelées. Le démantèlement de ces deux lignes n'est pas assujéti à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement ; il en est toutefois fait mention dans la présente étude d'impact pour favoriser une meilleure compréhension globale du projet. Le cas échéant, Hydro-Québec veillera à obtenir toutes les autorisations gouvernementales qui pourraient s'avérer requises pour réaliser les travaux de démantèlement en temps opportun.

L'étude d'impact sur l'environnement présente la justification du projet et ses composantes techniques ; elle regroupe l'analyse des milieux physique, biologique et humain ainsi qu'un compte rendu des activités de consultation des parties prenantes et de participation du public. On y présente aussi la description des impacts potentiels du projet sur le milieu et des mesures d'atténuation connexes, l'évaluation des impacts résiduels, l'évaluation des effets cumulatifs ainsi que le programme de surveillance des travaux et de suivi environnemental.

Au cours de la démarche de participation du public, Hydro-Québec a organisé en continu de nombreuses rencontres avec les gestionnaires et les organismes représentatifs du milieu, des propriétaires visés par le projet et des riverains afin de discuter du tracé et de recueillir leurs préoccupations. La solution retenue intègre des ajustements apportés au projet afin de répondre aux demandes du milieu.

Impacts environnementaux du projet

Le projet a été optimisé de manière à éviter ou à réduire les impacts négatifs sur les milieux sensibles. Parmi les mesures mises en place dès la conception du projet, mentionnons l'utilisation de l'emprise existante de deux lignes à 120 kV qui auront été préalablement démantelées, l'optimisation des portées entre les pylônes, le respect de l'alignement général des lignes existantes ainsi que l'optimisation de la répartition des pylônes et des aires de travail pour éviter le plus possible les milieux humides situés à proximité des travaux.

Avec l'application des mesures d'atténuation prévues au projet, tous les impacts résiduels sur l'environnement liés à la construction et à l'exploitation du poste d'Anjou et de la ligne à 315 kV sont d'importance mineure à l'exception du paysage, pour lequel un impact résiduel d'importance mineure à moyenne ou moyenne a été déterminé pour certaines unités de paysage.

Le poste constitue une nouvelle installation dans le paysage ; il est implanté sur un terrain vacant parsemé de quelques bosquets d'arbres. L'impact sera toutefois ressenti par un nombre limité d'observateurs et sur une superficie réduite de la zone d'étude. La construction d'une enceinte architecturale, des aménagements paysagers autour du poste et l'optimisation des aménagements de manière à favoriser l'intégration d'un projet de piste cyclable le long de la rue Renaude-Lapointe font partie des mesures visant à atténuer l'impact du poste projeté sur le paysage.

En dépit des mesures d'atténuation qui seront mises en place, le projet entraînera la perte permanente d'environ 4 000 m² de milieux humides, essentiellement sur le terrain du poste projeté. Afin d'atténuer les impacts du poste sur le milieu naturel, Hydro-Québec prévoit naturaliser, dans la mesure du possible, les sites autour du poste avec des plantations de végétaux.

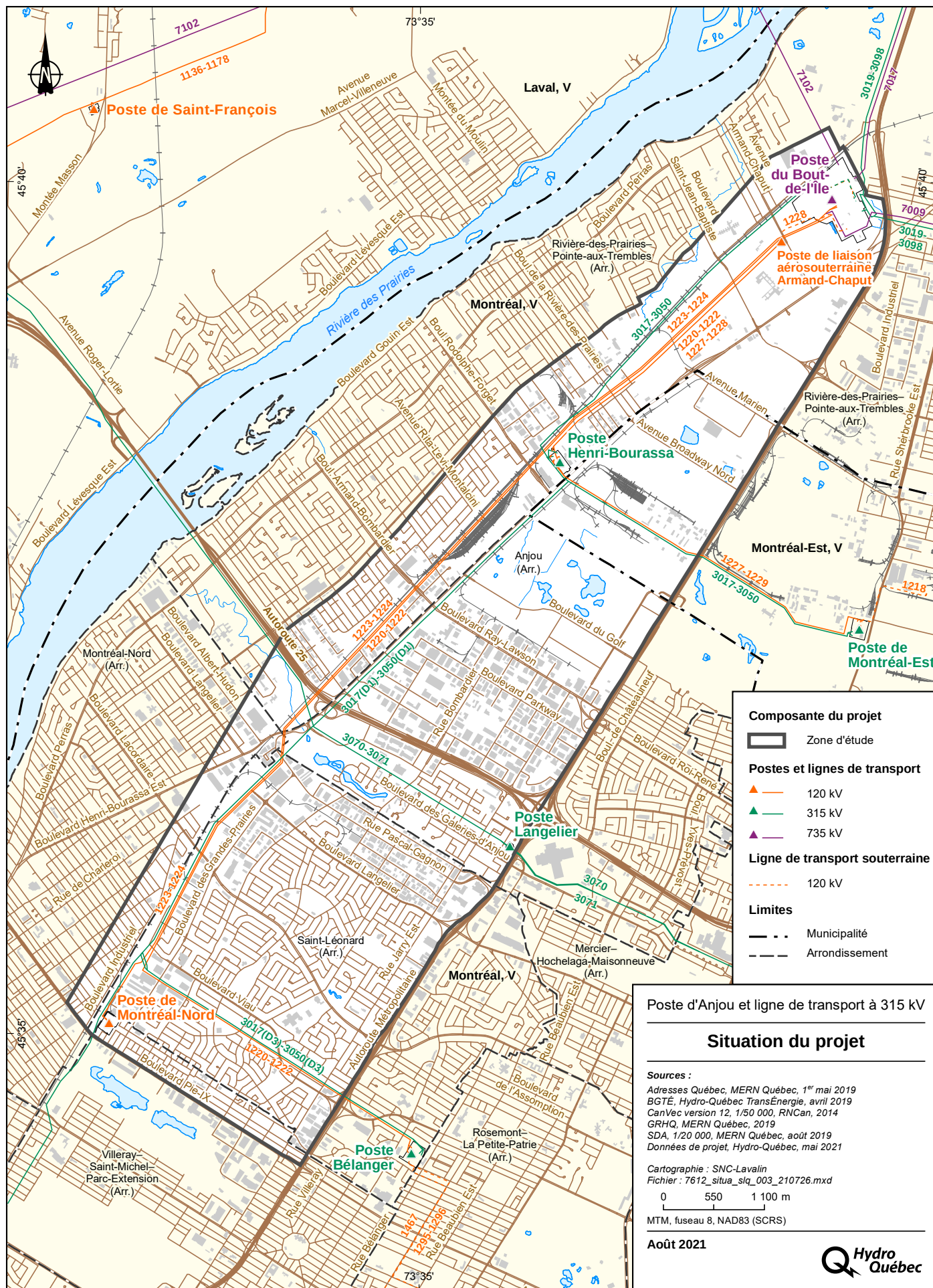
La construction d'une ligne à 315 kV dans une emprise qui comportait jadis deux lignes amènera un allègement de la présence de lignes dans le paysage par la réduction du nombre de pylônes et l'utilisation de pylônes plus hauts. L'impact sur le paysage sera plus particulièrement ressenti depuis les points d'observation les plus proches de la ligne et majoritairement par des observateurs mobiles ou des observateurs fixes temporaires, généralement moins sensibles à la présence d'équipements.

Les seuls effets cumulatifs évalués pour le projet concernent le paysage dans le secteur du poste d'Anjou. En tenant compte des caractéristiques du milieu d'insertion du projet ainsi que des projets, activités et événements passés, actuels et futurs qui pourraient interagir avec celui-ci, l'effet cumulatif du poste projeté sur le paysage est qualifié de faible et aucune mesure d'atténuation additionnelle n'est jugée nécessaire.

Dans son ensemble, le projet de construction du poste d'Anjou et de la ligne à 315 kV aura des répercussions positives sous forme de retombées économiques. Le projet contribuera aussi au maintien de la qualité de vie de la population en assurant une plus grande sécurité d'approvisionnement en électricité sur l'île de Montréal.

Calendrier et coût

Le coût du projet d'implantation du poste d'Anjou et de la ligne à 315 kV est évalué à 336 M\$. Les activités de construction devraient débuter à l'hiver 2022-2023 en vue d'une mise en service finale en 2025.



Contenu de l'étude d'impact

Volume 1 – Rapport

- 1 Introduction
- 2 Justification et description du projet
- 3 Démarche de l'étude d'impact
- 4 Description du milieu
- 5 Participation du public
- 6 Impacts et mesures d'atténuation
- 7 Surveillance des travaux et suivi environnemental
- 8 Développement durable et changements climatiques
- 9 Bilan environnemental du projet
- 10 Références bibliographiques

Volume 2 – Annexes A à E

- A Principaux collaborateurs de l'étude d'impact
- B Méthodes d'inventaire et d'analyse des milieux naturel et humain
- C Étude de bruit relative au poste projeté
- D Paysage
- E Dossier de la participation du public

Volume 3 – Annexes F à J

- F Méthode d'évaluation des impacts
- G Clauses environnementales normalisées
- H Simulations visuelles
- I Méthode de calcul normalisée des émissions de gaz à effet de serre
- J Carte en pochette

Table des matières

- A Principaux collaborateurs de l'étude d'impact
- B Méthodes d'inventaire et d'analyse des milieux naturel et humain
 - B.1 Cartes des stations d'inventaire
 - B.2 Fiches de caractérisation détaillées des milieux terrestres
 - B.3 Fiches de caractérisation détaillées des milieux humides
 - B.4 Reportage photographique des complexes naturels
 - B.5 Reportage photographique de la faune et des couleuvres
 - B.6 Reportage photographique du milieu humain
- C Étude de bruit relative au poste projeté
- D Paysage
 - D.1 Description détaillée des unités paysagères
 - D.2 Vues types
 - D.3 Cartes de visibilité
- E Dossier de la participation du public
 - E.1 Bulletins d'information
 - E.2 Étape de l'information-consultation

A Principaux collaborateurs de l'étude d'impact

Hydro-Québec

Études environnementales

Raphaël Thibault Gobeil	Chargé de projet – Environnement
Jean-Pierre Ricard	Conseiller – Environnement (milieu naturel)
Martin Perron	Conseiller – Environnement (patrimoine et archéologie)
Isabelle Thériault	Conseillère – Environnement (milieu humain)
Marie Conilh de Beyssac	Conseillère – Environnement (milieu humain)
Daniel Boudreau	Conseiller – Environnement (qualité de l'air)
Dominique Boivin	Ingénieure chimiste (sol)
Gilles Lemire	Ingénieur acousticien
Mathieu Tremblay	Ingénieur forestier

Géomatique

Karine Casavant Picard	Responsable de mandat – Unité géomatique
Carlos Valladares	Conseillère SIRS – Unité géomatique

Relations avec le milieu

Jonathan Laporte	Conseiller – Relations avec le milieu – Montréal
Carole Ménard	Chargée d'équipe – Participation du public

Ingénierie, lignes et postes

Sébastien Bélanger	Chef de projet – Lignes
Alexa Labrie	Ingénieur de projet – Lignes
Madingué Djasro	Ingénieur de conception – Lignes
Pierre-Luc Bouchard	Ingénieur de conception – Lignes
Vincent Théorêt	Ingénieur de conception – Lignes souterraines
Danièle Langlois	Chef de projet – Poste
Sophie Potvin-Champagne	Ingénieur de projet – Poste
David Girard	Ingénieur Appareillage électrique – Poste

Planification du réseau

Virginie Crête Ingénieure – Planification des réseaux régionaux

Expertise immobilière

Éric Desrosiers Évaluatrice – Acquisition et stratégies immobilières

Autorisations gouvernementales

Geneviève Tétreault Conseillère – Autorisations gouvernementales

Révision et édition

Lucie Coulombe Conseillère – Services de communication

Catherine Landreville Conseillère – Services de communication

Consultants

Études environnementales

Christian Laliberté	Directeur de projet, SNC-Lavalin
Pablo Dewez	Chargé de projet, SNC-Lavalin
Noémie Bonin	Biologiste, SNC-Lavalin
Stéphanie Cotnoir	Spécialiste milieu humain, SNC-Lavalin
Samuel Denault	Biologiste, SNC-Lavalin
Catherine Dumais	Biologiste, SNC-Lavalin
Christian Fortin	Biologiste, SNC-Lavalin
Caroline L'Heureux	Biologiste, SNC-Lavalin
Clémence Fauteux	Architecte paysagiste, BC2
Édith Normandeau	Architecte paysagiste, BC2

Géomatique et cartographie

Laurence Bathalon	Cartographe, SNC-Lavalin
Marie-Eve Côté	Cartographe, SNC-Lavalin
Alain Chouinard	Responsable géomatique, SNC-Lavalin
Eugénie Morasse Lapointe	Cartographe, SNC-Lavalin

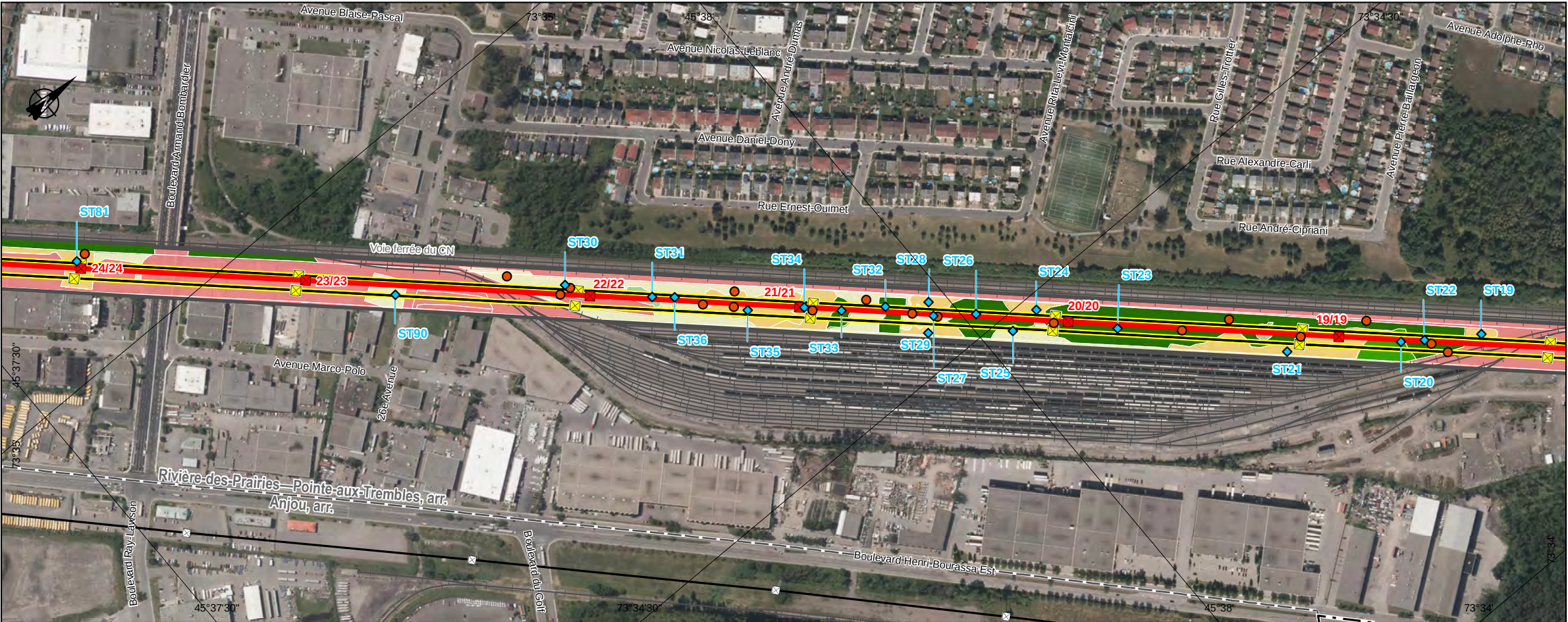
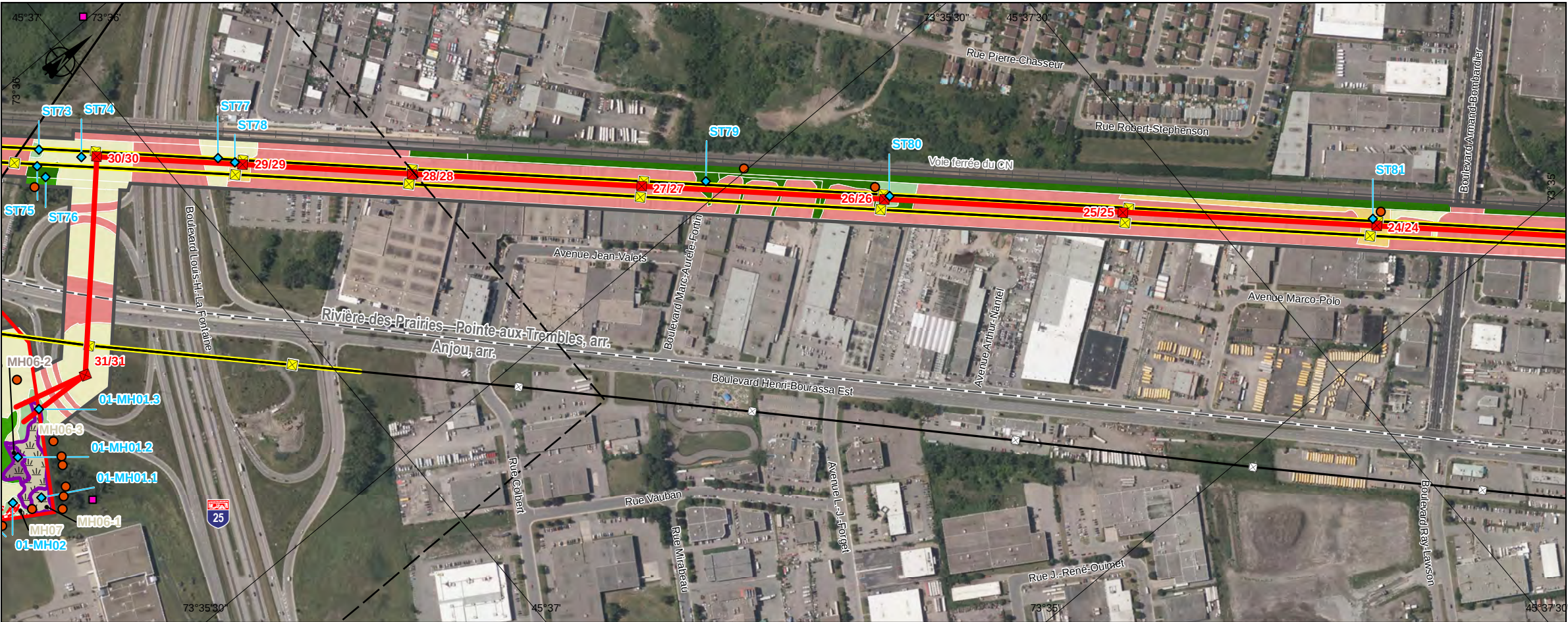
Révision et édition

Claude Bédard	Rédacteur technique
---------------	---------------------

B Méthodes d'inventaire et d'analyse des milieux naturel et humain

- B.1 Cartes des stations d'inventaire
- B.2 Fiches de caractérisation détaillées des milieux terrestres
- B.3 Fiches de caractérisation détaillées des milieux humides
- B.4 Reportage photographique des complexes naturels
- B.5 Reportage photographique de la faune et des couleuvres
- B.6 Reportage photographique du milieu humain

B.1 Cartes des stations d'inventaire



Milieux humides caractérisés

Marais

Marécage arborescent

Marécage arbustif

Complexe de milieux humides

Milieux terrestres caractérisés

Zone d'inventaire du milieu naturel

Milieu anthropique

Littoral

Jardin

Arbustaie

Boisé

Friche arbustive

Friche herbacée

Herbaciaie

Inventaire biologique

Zone d'inventaire de l'avifaune (poste)

Point d'écoute de l'avifaune

Stations d'inventaire de couleuvres

Station de caractérisation des milieux

Infrastructures

Voie ferrée

Ligne de transport et support

Ligne de transport souterraine

Poste de transport

Limites

Arrondissement

Municipalité

Composantes du projet

Poste projeté

Ligne de transport et support à démanteler

Ligne de transport et support projetés

Ligne de transport souterraine projetée

Le démantèlement des lignes à 120 kV existantes ne fait pas partie du présent projet à l'étude.

Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un des feuillets de la série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Inventaire du milieu biologique

Sources :

Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019

Base géographique de TransÉnergie (BGTÉ), Hydro-Québec, avril 2019

Système sur les découpages administratifs (SDA), 1/20 000, MERN Québec, avril 2019

Données de projet, Hydro-Québec, mai 2021

Inventaires et cartographie : SNC-Lavalin

Fichier : 7612_eicB1_1_2_slq_013_station_210823.mxd

080160

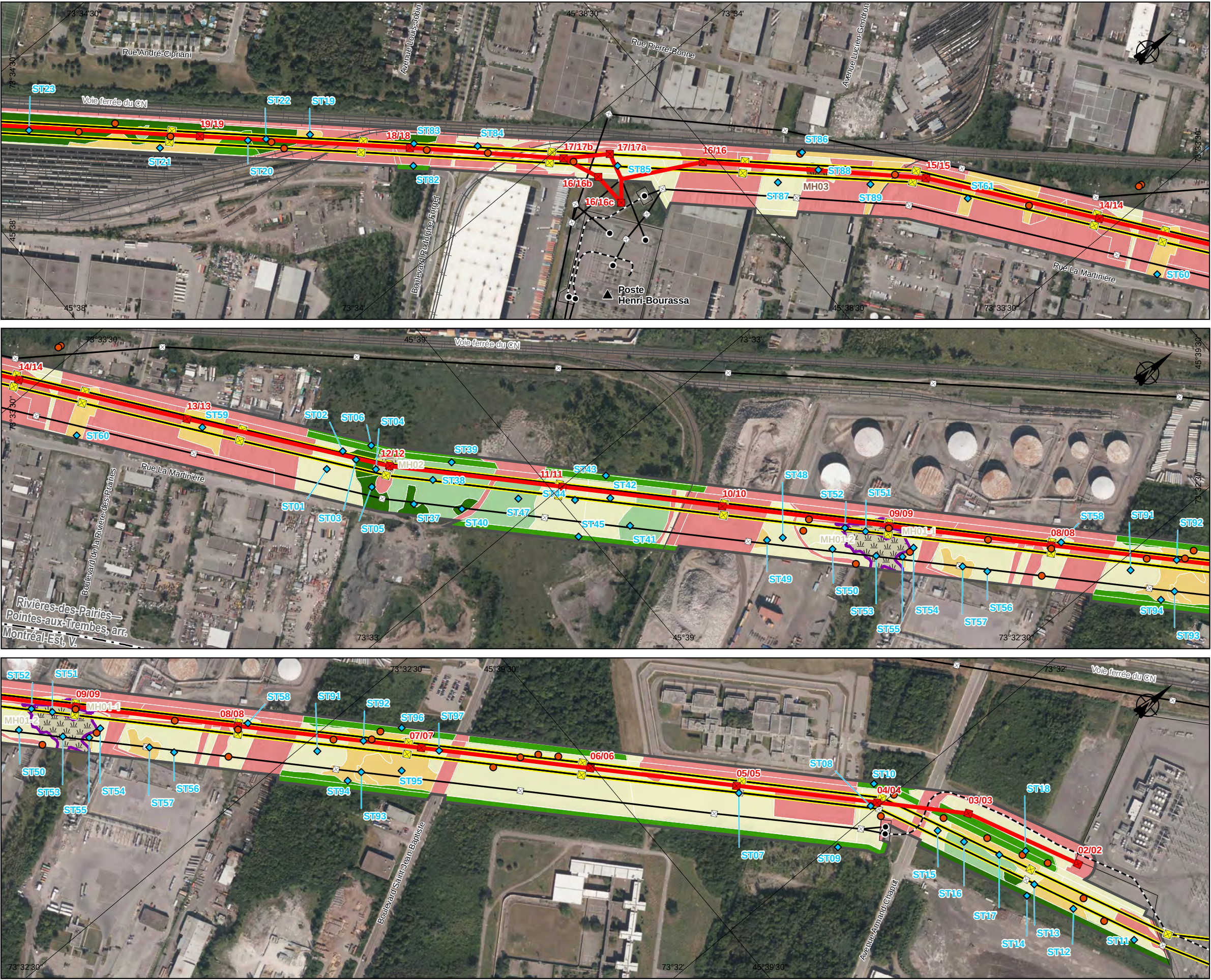
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte B.1-1

Feuillet 2 de 3

Août 2021

Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec l'unité Géomatique, à Hydro-Québec.



Milieux humides caractérisés

- Marais
- Marécage arborescent
- Marécage arbustif
- Complexe de milieux humides

Milieux terrestres caractérisés

- Zone d'inventaire du milieu naturel
- Milieu anthropique
- Littoral
- Jardin
- Arbustaie
- Boisé
- Friche arbustive
- Friche herbacée
- Herbacaie

Inventaire biologique

- Zone d'inventaire de l'avifaune (poste)
- Point d'écoute de l'avifaune
- Stations d'inventaire de couleuvres
- ST01 Station de caractérisation des milieux

Infrastructures

- Voie ferrée
- Ligne de transport et support
- Ligne de transport souterraine
- Poste de transport

Limites

- Arrondissement
- Municipalité

Composantes du projet

- Poste projeté
- Ligne de transport et support à démanteler
- Ligne de transport et support projetés
- Ligne de transport souterraine projetée

Le démantèlement des lignes à 120 kV existantes ne fait pas partie du présent projet à l'étude.
Cette légende regroupe tous les éléments susceptibles de se trouver sur un des feuillets de la série de cartes. Il se peut donc qu'un ou plusieurs éléments de la légende ne soient pas présents sur un feuillet donné.

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Inventaire du milieu biologique

Sources :
Orthophoto, résolution 25 cm, © Communauté métropolitaine de Montréal, 2019
Base géographique de TransÉnergie (BGTÉ), Hydro-Québec, avril 2019
Système sur les découpages administratifs (SDA), 1/20 000, MERN Québec, avril 2019
Données de projet, Hydro-Québec, mai 2021

Inventaires et cartographie : SNC-Lavalin
Fichier : 7612_eicB1_1_3_slq_013_station_210823.mxd

0 80 160 m
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Carte B.1-1
Feuille 3 de 3

Août 2021



B.2 Fiches de caractérisation détaillées des milieux terrestres

Station 01-MT01 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.612734 -73.595127	

190930-083919-LHEUC OID356

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Terrestre		
Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	80 %	% dépressions :	20 %
Type de couvert :	Herbaçaie (prairie/clairière)		
Stade évolutif :	De stabilité		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	
Sol perturbé :	Oui	Remblai.
Hydrologie perturbée :	Oui	Enclavé milieu urbain et sol remanié.
Milieu anthropique :	Oui	Sol remanié enclavé milieu urbain.
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 70 %		



Section 3 - Hydrologie

Lien hydrologique :	
% d'eau libre : Aucune	Hauteur d'eau : Aucune
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau	
Approvisionnement en eau : Nappe phréatique, Ruissellement	

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-40 cm	Minéral	Loam argileux avec gravier	Faible	2.5Y 3/1	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3) à Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MT01 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 0 %		Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m) 0 %		Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée 110 %		Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	70 %	Envahissante	64 %	Oui	FACH
<i>Rubus idaeus</i>	h	25 %	-	23 %	Oui	NI
<i>Toxicodendron radicans</i>	h	15 %	-	14 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arbores haute = > 15 m
 Am: Arbores moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station 01-MT02 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613277 -73.595741	

190930-111014-LHEUC OID359

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Terrestre		
Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	80 %	% dépressions :	20 %
Type de couvert :	Boisé		
Stade évolutif :	Intermédiaire		



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Oui	Remblai
Milieu anthropique :	Oui	Remblai
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 61 %		

Section 3 - Hydrologie

Lien hydrologique :	
% d'eau libre : Aucune	Hauteur d'eau : Aucune
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau	
Approvisionnement en eau : Nappe phréatique, Ruissellement	

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Argile limoneuse	Faible	2.5Y 3/2	Non		Non			
20-30 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Faible	2.5Y 3/2	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MT02 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 70 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Ah	70 %	-	100 %	Oui	FACH

Strate arbustive (> 4 m) 6 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ah	2 %	-	33 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ah	2 %	-	33 %		FACH
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ab	1 %	-	17 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	1 %	Envahissante	17 %		NI

Strate herbacée 147 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Solidago altissima</i>	h	30 %	-	20 %	Oui	NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	40 %	Envahissante	27 %	Oui	FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	15 %	-	10 %		NI
<i>Poa sp.</i>	h	10 %	-	7 %		-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	30 %	-	20 %	Oui	NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	20 %	Envahissante	14 %		NI (2)
<i>Symphotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>	h	2 %	-	1 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé
 Groupement végétal : Boisé à peuplier deltoïde
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station 01-MT03 - Friche herbacée

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613699 -73.596564	

190930-123147-LHEUC OID369

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Terrestre		
Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	90 %	% dépressions :	10 %
Type de couvert :	Friche		
Stade évolutif :	Friche		



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Oui	Remblai et enclavé par des routes.
Milieu anthropique :	Oui	Plate forme de remblai.
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 55 %		

Section 3 - Hydrologie

Lien hydrologique :	
% d'eau libre : Aucune	Hauteur d'eau : Aucune
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau	
Approvisionnement en eau : Nappe phréatique, Ruissellement	

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-30 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Modérée	2.5 3/1	Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MT03 - Friche herbacée

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	4 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	4 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée	165 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	40 %	Envahissante	24 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	15 %	Envahissante	9 %		FACH
<i>Solidago altissima</i>	h	5 %	-	3 %		NI (1)
<i>Symphyotrichum puniceum</i> var. <i>puniceum</i>	h	5 %	-	3 %		FACH
<i>Symphyotrichum lateriflorum</i>	h	10 %	-	6 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	40 %	-	24 %	Oui	NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	3 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>		10 %	-	6 %		NI
<i>Lotus corniculatus</i>	h	30 %	-	18 %	Oui	NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	5 %	-	3 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche herbacée

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station ST01 - Friche à pâturin des prés

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.647771 -73.553292	

200713-085340-BONIN OID1464

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Palustre		
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Friche		
Stade évolutif :	Friche		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Beaucoup de déchets
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 1 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST01 - Friche à pâturin des prés

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	6 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	6 %	-	100 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	105 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Poa pratensis</i>	h	80 %	-	76 %	Oui	NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	15 %	-	14 %		NI (1)
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Cirsium arvense</i>	h	1 %	-	1 %		-
<i>Cichorium intybus</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Aster sp.</i>	h	1 %	-	1 %		-
<i>Solidago sp.</i>	h	1 %	-	1 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	1 %	Envahissante	1 %		FACH
<i>Hordeum jubatum</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à pâturin des prés

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4 m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h: herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

(1) Lichvar et al. (2016)

(2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)

(3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(5) Statut hydrique extrapolé

(6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

(8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST02 - Friche à pâturin et luzerne

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648104 -73.55336	

200713-092017-BONIN OID1465

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	5 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST02 - Friche à pâturin et luzerne

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	6 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	4 %	-	67 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	33 %		NI

Strate herbacée et mucinale	95 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Medicago sativa</i>	h	20 %	-	21 %	Oui	-
<i>Lotus corniculatus</i>	h	20 %	-	21 %	Oui	NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	30 %	-	32 %	Oui	NI (1)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	11 %		NI (1)
<i>Galium mollugo</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		-
<i>Erigeron canadensis</i>	h	1 %	-	1 %		-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	4 %	-	4 %		NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Vicia cracca</i>	h	4 %	-	4 %		NI
<i>Cichorium intybus</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupement végétal : Friche à pâturin et luzerne

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST03 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648169 -73.55306	

200713-095251-BONIN OID1466

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Arbustes coupés
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	36 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST03 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	35 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah,ab	25 %	-	71 %	Oui	-
<i>Acer negundo</i>	ah,ab	4 %	Envahissante	11 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	5 %	Envahissante	14 %		NI
<i>Fraxinus americana</i>	ab	1 %	-	3 %		NI

Strate herbacée et muscinale	74 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Pastinaca sativa</i>	h	2 %	Envahissante	3 %		NI (2)
<i>Arctium lappa</i>	h	12 %	-	16 %		NI (2)
<i>Medicago sativa</i>	h	20 %	-	27 %	Oui	-
<i>Galium mollugo</i>	h	25 %	Envahissante	34 %	Oui	-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	6 %	-	8 %		NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	4 %	-	5 %		NI (1)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	3 %	-	4 %		NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
 Groupement végétal : Arbustaie à robinier faux-acacia
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST05 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648093 -73.552441	

200713-105701-BONIN OID1468

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Arbustes coupés
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	46 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST05 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	44 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah,ab	35 %	-	80 %	Oui	-
<i>Vitis riparia</i>	ab	7 %	-	16 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	5 %		NI

Strate herbacée et muscinale	73 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Pastinaca sativa</i>	h	2 %	Envahissante	3 %		NI (2)
<i>Arctium lappa</i>	h	3 %	-	4 %		NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	12 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Galium mollugo</i>	h	30 %	Envahissante	41 %	Oui	-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	8 %	-	11 %		NI (1)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	3 %	-	4 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	15 %	-	21 %	Oui	NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à robinier faux-acacia

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST06 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648463 -73.553083	

200713-111642-BONIN OID1469

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	19 %



Boisé

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :			
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST06 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		33 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Ab,Am	25 %	-	76 %	Oui	FACH
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	Am	5 %	-	15 %		-
<i>Ulmus pumila</i>	Am,Ab	3 %	Envahissante	9 %		-

Strate arbustive (> 4 m)		3 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	1 %	Envahissante	33 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	67 %		FACH

Strate herbacée et muscinale		90 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Medicago sativa</i>	h	30 %	-	33 %	Oui	-
<i>Lotus corniculatus</i>	h	18 %	-	20 %	Oui	NI (1)
<i>Erigeron canadensis</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	5 %	-	6 %		NI (1)
<i>Galium mollugo</i>	h	15 %	Envahissante	17 %		-
<i>Poa pratensis</i>	h	15 %	-	17 %		NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	6 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à peuplier deltoïde

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST07 - Friche à fléole des prés

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.659671 -73.535334	

200713-123514-BONIN OID1470

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Non évalué	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Végétation tondue
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Gazon coupé
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	0 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST07 - Friche à fléole des prés

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et mucinale	85 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Lotus corniculatus</i>	h	5 %	-	6 %		NI (1)
<i>Trifolium repens</i>	h	5 %	-	6 %		NI
<i>Plantago major</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Phleum pratense</i>	h	70 %	-	82 %	Oui	NI (1)
<i>Taraxacum officinale</i>	h	3 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à fléole des prés
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST08 - Friche à alpiste roseau

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.660971 -73.533437	

200713-131413-BONIN OID1471

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Friche		
Stade évolutif :	Friche		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Chemin à proximité
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	44 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST08 - Friche à alpiste roseau

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	17 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	3 %	-	18 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah,ab	13 %	Envahissante	76 %	Oui	NI
<i>Rosa multiflora</i>	ab	1 %	-	6 %		-

Strate herbacée et muscinale	71 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	25 %	Envahissante	35 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	6 %	Envahissante	8 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	3 %	-	4 %		NI
<i>Lithospermum officinale</i>	h	10 %	-	14 %		-
<i>Potentilla recta</i>	h	2 %	-	3 %		NI
<i>Elymus repens</i>	h	20 %	-	28 %	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	5 %	-	7 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpiste roseau

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST09 - Arbustaie à nerprun et herbe à puce

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.660246 -73.533227	

200713-134336-BONIN OID1472

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Ancien remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	45 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :			
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST09 - Arbustaie à nerprun et herbe à puce

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 11 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus americana</i>	Ab	3 %	-	27 %	Oui	FACH
<i>Populus deltoides</i>	Am	8 %	-	73 %	Oui	FACH

Strate arbustive (> 4 m) 87 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	40 %	Envahissante	46 %	Oui	NI
<i>Frangula alnus</i>	ab,ah	5 %	Envahissante	6 %		NI (1)
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	8 %	-	9 %		FACH
<i>Amelanchier canadensis</i>	ab	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Crataegus sp.</i>	ah	2 %	-	2 %		NI
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	30 %	-	34 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale 14 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Melilotus albus</i>	h	5 %	-	36 %	Oui	NI (2)
<i>Vicia cracca</i>	h	4 %	-	29 %	Oui	NI
<i>Equisetum arvense</i>	h	2 %	-	14 %		NI
<i>Solidago canadensis</i>	h	1 %	-	7 %		-
<i>Nabalus sp.</i>	h	1 %	-	7 %		-
<i>Symphyotrichum cordifolium</i>	h	1 %	-	7 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 4

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
Groupement végétal : Arbustaie à nerprun et herbe à puce
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4 m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST10 - Arbustaie à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.661207 -73.53374	

200713-140203-DENAS2 OID1473

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Arbustaie		
Stade évolutif :	Friche		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	86 %



Friche à nerpruns

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST10 - Arbustaie à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 2 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Quercus macrocarpa</i>	Am	2 %	-	100 %		NI

Strate arbustive (> 4 m) 93 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	75 %	Envahissante	81 %	Oui	NI
<i>Frangula alnus</i>	ab	5 %	Envahissante	5 %		NI (1)
<i>Crataegus sp.</i>	ah	5 %	-	5 %		NI
<i>Ostrya virginiana</i>	ah	4 %	-	4 %		NI
<i>Zanthoxylum americanum</i>	ab	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Rhus typhina</i>	ab	2 %	-	2 %		NI

Strate herbacée et muscinale 33 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Fragaria virginiana</i>	h	3 %	-	9 %		NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	8 %	-	24 %	Oui	NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>		3 %	Envahissante	9 %		NI (2)
<i>Symphotrichum cordifolium</i>		4 %	-	12 %		-
<i>Daucus carota</i>	h	3 %	-	9 %		NI (1)
<i>Potentilla recta</i>	h	4 %	-	12 %		NI
<i>Galium mollugo</i>	h	3 %	Envahissante	9 %		-
<i>Anemone virginiana</i>	h	5 %	-	15 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
Groupement végétal : Arbustaie à nerprun cathartique
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST11 - Friche à euphorbe érule

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.662595 -73.527992	

200713-144415-DENAS2 OID1474

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauché irrégulièrement (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	90 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST11 - Friche à euphorbe érule

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	%	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		%		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	10 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	50 %	Oui	FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	5 %	Envahissante	50 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	99 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Euphorbia esula</i>	h	70 %	Envahissante	71 %	Oui	-
<i>Solidago canadensis</i>	h	5 %	-	5 %		-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>		7 %	Envahissante	7 %		FACH
<i>Phragmites australis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		FACH
<i>Valeriana officinalis</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		NI (2)
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à euphorbe érule

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST12 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.662224 -73.529249	

200713-145843-DENAS2 OID1476

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	25 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri	Mouchetures
					Présence Prof.	Présence Prof. Couleur Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST12 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	45 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	11 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	35 %	-	78 %	Oui	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	5 %	Envahissante	11 %		NI

Strate herbacée et muscinale	70 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Arctium lappa</i>	h	35 %	-	50 %	Oui	NI (2)
<i>Phragmites australis</i>	h	12 %	Envahissante	17 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	8 %	Envahissante	11 %		FACH
<i>Solidago canadensis</i>	h	10 %	-	14 %		-
<i>Rumex crispus</i>	h	5 %	-	7 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST13 - Friche à pâturin

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.662022 -73.530129	

200713-151819-DENAS2 OID1477

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :			
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche irrégulière (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	39 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire : Pas un MH			

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST13 - Friche à pâturin

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	22 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	6 %	Envahissante	27 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	23 %	Oui	FACH
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	3 %	-	14 %		-
<i>Cornus sericea</i>	ab	5 %	-	23 %	Oui	FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ab	3 %	Envahissante	14 %		NI (1)

Strate herbacée et mucinale	108 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Asparagus officinalis</i>	h	1 %	-	1 %		-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	15 %	Envahissante	14 %		FACH
<i>Euphorbia esula</i>	h	10 %	Envahissante	9 %		-
<i>Arctium lappa</i>	h	1 %	-	1 %		NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	60 %	-	56 %	Oui	NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	6 %	-	6 %		NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	1 %	Envahissante	1 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Solidago canadensis</i>	h	6 %	-	6 %		-
<i>Galium mollugo</i>	h	4 %	Envahissante	4 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à pâturin

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST14 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.661843 -73.53005	

200713-163505-DENAS2 OID1481

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Arbustaie		
Stade évolutif :	Friche		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	106 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas un MH		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST14 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	59 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	15 %	Envahissante	25 %	Oui	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	35 %	Envahissante	59 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	8 %		FACH
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	4 %	-	7 %		NI

Strate herbacée et mucinale	84 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Euphorbia esula</i>	h	30 %	Envahissante	36 %	Oui	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	20 %	Envahissante	24 %	Oui	FACH
<i>Poa pratensis</i>	h	25 %	-	30 %	Oui	NI (1)
<i>Asparagus officinalis</i>	h	3 %	-	4 %		-
<i>Valeriana officinalis</i>	h	6 %	Envahissante	7 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST15 - Friche à pâturin des prés

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.661469 -73.532198	

200713-143653-BONIN OID1475

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Emprise de ligne
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	10 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST15 - Friche à pâturin des prés

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	17 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	10 %	Envahissante	59 %	Oui	NI
<i>Rubus idaeus</i>	ab	3 %	-	18 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	12 %		FACH
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	2 %	-	12 %		-

Strate herbacée et mucinale	96 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	8 %	-	8 %		NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	15 %	-	16 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	70 %	-	73 %	Oui	NI (1)
<i>Cirsium arvense</i>	h	3 %	-	3 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à pâturin des prés

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST16 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.661652 -73.531688	

200713-151515-BONIN OID1478

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Herbaçale (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Emprise de ligne
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	103 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST16 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	Ab	6 %	-	75 %		NI
<i>Populus deltoides</i>	Ab	2 %	-	25 %		FACH
Strate arbustive (> 4 m)		22 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	10 %	Envahissante	45 %	Oui	NI
<i>Lonicera tatarica</i>	ab	8 %	Envahissante	36 %	Oui	NI (1)
<i>Cornus sericea</i>	ab	4 %	-	18 %		FACH
Strate herbacée et mucinale		93 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Poa pratensis</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	3 %	-	3 %		NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	70 %	Envahissante	75 %	Oui	FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	15 %	Envahissante	16 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST17 - Friche arbustive à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire :	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste :	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.661915 -73.531034	

200713-153651-BONIN OID1479

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	76 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST17 - Friche arbustive à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	67 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	60 %	Envahissante	90 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	4 %		FACH
<i>Populus alba</i>	ab	2 %	-	3 %		-
<i>Frangula alnus</i>	ab	2 %	Envahissante	3 %		NI (1)

Strate herbacée et muscinale	55 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Euphorbia esula</i>	h	12 %	Envahissante	22 %	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	6 %	-	11 %		NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	15 %	-	27 %	Oui	NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	5 %	-	9 %		NI
<i>Lythrum salicaria</i>	h	2 %	Envahissante	4 %		FACH
<i>Lithospermum officinale</i>	h	5 %	-	9 %		-
<i>Medicago sativa</i>	h	3 %	-	5 %		-
<i>Melilotus albus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	5 %	-	9 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupement végétal : Friche arbustive à nerprun cathartique

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST18 - Arbustaie à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.662232 -73.530756	

200713-161539-BONIN OID1480

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Arbustaie		
Stade évolutif :	Intermédiaire		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	80 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol		☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ems} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs		☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées		☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées		☐	
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond		☐	
Litière noirâtre	☐	Racines adventives		☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST18 - Arbustaie à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		83 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	80 %	Envahissante	96 %	Oui	NI
<i>Crataegus sp.</i>	ah	3 %	-	4 %		NI
Strate herbacée et muscinale		23 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Symphytotrichum cordifolium</i>	h	10 %	-	43 %	Oui	-
<i>Anemone virginiana var. virginiana</i>	h	5 %	-	22 %	Oui	-
<i>Poa pratensis</i>	h	8 %	-	35 %	Oui	NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à nerprun cathartique

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST19 - Friche arbustive à framboisier et vigne

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.637522 -73.570063	

200714-082150-BONIN OID1482

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	38 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST19 - Friche arbustive à framboisier et vigne

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	37 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah	6 %	-	16 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	12 %	-	32 %	Oui	FACH
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	15 %	-	41 %	Oui	NI
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	4 %	-	11 %		-

Strate herbacée et mucinale	72 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Bromus sp.</i>	h	30 %	-	42 %	Oui	-
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	10 %	Envahissante	14 %		NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	10 %	Envahissante	14 %		NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	15 %	Envahissante	21 %	Oui	NI (2)
<i>Brassica sp.</i>	h	3 %	-	4 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	4 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à framboisier et vigne

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST20 - Boisé à peuplier faux-tremble

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.636802 -73.570768	

200714-084800-DENAS2 OID1483

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Jeune	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	18 %

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST20 - Boisé à peuplier faux-tremble

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 40 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	40 %	-	100 %	Oui	NI

Strate arbustive (> 4 m) 30 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	15 %	-	50 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	17 %		FACH
<i>Viburnum lentago</i>	ab,ah	5 %	-	17 %		NI (1)
<i>Rubus idaeus</i>	ab	5 %	-	17 %		NI

Strate herbacée et muscinale 39 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Apocynum androsaemifolium</i>	h	15 %	-	38 %	Oui	NI
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	10 %	Envahissante	26 %	Oui	NI (2)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	3 %		NI
<i>Pastinaca sativa</i>	h	3 %	Envahissante	8 %		NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	5 %	Envahissante	13 %		FACH
<i>Equisetum arvense</i>	h	2 %	-	5 %		NI
<i>Solidago canadensis</i>	h	3 %	-	8 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé
 Groupement végétal : Boisé à peuplier faux-tremble
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST21 - Friche arbustive à herbe à puce

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.635785 -73.571784	

200714-090926-DENAS2 OID1485

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :		
Milieu anthropique :	Oui	Coupe régulière mais pas en 2020
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	33 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas un MH		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri	Mouchetures
					Présence Prof.	Présence Prof. Couleur Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST21 - Friche arbustive à herbe à puce

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	86 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab,ah	10 %	Envahissante	12 %		NI
<i>Viburnum lentago</i>	ah	5 %	-	6 %		NI (1)
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	45 %	-	52 %	Oui	NI
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	15 %	-	17 %		-
<i>Crataegus sp.</i>	ab	2 %	-	2 %		NI
<i>Juniperus virginiana</i>	ab	3 %	-	3 %		-
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	3 %		FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	3 %	Envahissante	3 %		NI (1)

Strate herbacée et muscinale	80 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Apocynum androsaemifolium</i>	h	10 %	-	13 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	10 %	Envahissante	13 %		FACH
<i>Phragmites australis</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		FACH
<i>Poa pratensis</i>	h	40 %	-	50 %	Oui	NI (1)
<i>Fragaria virginiana</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)
<i>Symphyotrichum cordifolium</i>	h	2 %	-	3 %		-
<i>Plantago major</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Solidago canadensis</i>	h	3 %	-	4 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à herbe à puce

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST22 - Arbustaie à sumac vinaigrier et framboisier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.637008 -73.570559	

200714-085258-BONIN OID1484

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai et débris de voie ferrée
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	44 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-30 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST22 - Arbustaie à sumac vinaigrier et framboisier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 3 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	3 %	-	100 %		NI

Strate arbustive (> 4 m) 62 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	ab,ah	3 %	-	5 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	25 %	-	40 %	Oui	NI
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	15 %	-	24 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ah	2 %	-	3 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	17 %	-	27 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale 45 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	25 %	Envahissante	56 %	Oui	NI (2)
		%		0 %		
<i>Brassica sp.</i>	h	1 %	-	2 %		-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	7 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	12 %	Envahissante	27 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
Groupement végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier et framboisier
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST23 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.634538 -73.573739	

200714-095608-BONIN OID1487

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai et débris de voie ferrée
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	23 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :	☐	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST23 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 3 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	3 %	-	100 %		NI

Strate arbustive (> 4 m) 92 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	70 %	-	76 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ah	2 %	-	2 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	20 %	-	22 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale 26 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	15 %	Envahissante	58 %	Oui	NI (2)
		%		0 %		
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	12 %		FACH
<i>Hypericum perforatum ssp. perforatum</i>	h	2 %	-	8 %		-
<i>Clematis virginiana</i>	h	1 %	-	4 %		-
<i>Alliaria petiolata</i>	h	5 %	Envahissante	19 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupement végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

(1) Lichvar et al. (2016)

(2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)

(3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(5) Statut hydrique extrapolé

(6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

(8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST24 - Friche arbustive à peuplier faux-tremble

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.633992 -73.574767	

200714-095815-DENAS2 OID1486

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes : Non applicable		% dépressions : Non applicable	
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non évalué	Sol dénudé après débroussaillage
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Sous ligne haute tension
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	60 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas MH		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST24 - Friche arbustive à peuplier faux-tremble

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 5 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	5 %	-	100 %		NI

Strate arbustive (> 4 m) 32 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus tremuloides</i>	ab	10 %	-	31 %	Oui	NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	5 %	-	16 %	Oui	NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	16 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	3 %	-	9 %	Oui	FACH
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	2 %	-	6 %		-
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	6 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	5 %	Envahissante	16 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale 77 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	45 %	Envahissante	58 %	Oui	NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Poa sp.</i>	h	15 %	-	19 %		-
<i>Brassica sp.</i>	h	5 %	-	6 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 5

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
Groupement végétal : Friche arbustive à peuplier faux-tremble
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST25 - Friche à pâturin

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.633648 -73.574751	

200714-101935-DENAS2 OID1488

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche régulière (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 18 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :		Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire : Pas MH			

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST25 - Friche à pâturin

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	20 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab	10 %	-	50 %	Oui	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	10 %	Envahissante	50 %	Oui	NI

Strate herbacée et mucinale	64 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Mellilotus albus</i>	h	2 %	-	3 %		NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	4 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Poa pratensis</i>	h	20 %	-	31 %	Oui	NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	8 %		NI (1)
<i>Poa sp.</i>	h	20 %	-	31 %	Oui	-
<i>Valeriana officinalis</i>	h	2 %	Envahissante	3 %		NI (2)
<i>Potentilla recta</i>	h	2 %	-	3 %		NI
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)
<i>Solidago canadensis</i>	h	1 %	-	2 %		-
<i>Anemone virginiana</i>	h	2 %	-	3 %		-
<i>Galium mollugo</i>	h	2 %	Envahissante	3 %		-
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	2 %	-	3 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à pâturin

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST26 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.63346 -73.575317	

200714-103050-BONIN OID1489

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai et débris de voie ferrée
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	41 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST26 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	73 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	65 %	-	89 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	8 %	-	11 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	41 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	40 %	Envahissante	98 %	Oui	NI (2)
<i>Alliaria petiolata</i>	h	1 %	Envahissante	2 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST27 - Friche à alpiste roseau

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.633094 -73.575716	

200714-104638-DENAS2 OID1490

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	
Situation : Terrain plat	
Forme de terrain :	
% buttes :	Non applicable
% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Friche
Stade évolutif :	Friche

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	87 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas un MH		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Loam sableux avec matière organique	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST27 - Friche à alpiste roseau

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	5 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	5 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	103 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	85 %	Envahissante	83 %	Oui	FACH
<i>Asclepias syriaca</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Valeriana officinalis</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		NI (2)
<i>Poa pratensis</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Solidago canadensis</i>	h	8 %	-	8 %		-
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	1 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpiste roseau

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST28 - Friche arbustive à vigne et chèvrefeuille

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.633149 -73.57593	

200714-113220-BONIN OID1493

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	33 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST28 - Friche arbustive à vigne et chèvrefeuille

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	63 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	20 %	-	32 %	Oui	FACH
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	10 %	-	16 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ah	5 %	-	8 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	10 %	-	16 %	Oui	NI
<i>Diervilla lonicera</i>	ab,ah	5 %	-	8 %		NI
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	8 %	Envahissante	13 %	Oui	NI (1)
<i>Apocynum androsaemifolium</i>	ab	5 %	-	8 %		NI

Strate herbacée et mucinale	44 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	20 %	Envahissante	45 %	Oui	NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	15 %	-	34 %	Oui	-
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	5 %		NI
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	7 %		FACH
<i>Lithospermum officinale</i>	h	2 %	-	5 %		-
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	2 %	Envahissante	5 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 4

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche arbustive à vigne et chèvrefeuille
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST29 - Friche arbustive à vigne et framboisier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.632932 -73.575565	

200714-110025-BONIN OID1491

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	25 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST29 - Friche arbustive à vigne et framboisier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		3 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Ab	2 %	-	100 %		FACH
<i>Ulmus americana</i>	Ab	1 %	-	33 %		FACH

Strate arbustive (> 4 m)		40 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	25 %	-	63 %	Oui	FACH
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	10 %	-	25 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ah	5 %	-	13 %		FACH

Strate herbacée et muscinale		67 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	10 %	-	15 %		NI (1)
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	20 %	Envahissante	30 %	Oui	NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	15 %	-	22 %	Oui	-
<i>Vicia cracca</i>	h	15 %	-	22 %	Oui	NI
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	5 %	Envahissante	7 %		FACH
<i>Lithospermum officinale</i>	h	2 %	-	3 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à vigne et framboisier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST30 - Friche à alpeste et verge d'or

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, puisque la zone est perturbée et qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.630246 -73.579738	

200714-112438-DENAS2 OID1492

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Friche		
Stade évolutif :	Friche		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	50 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{es} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas MH		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
15-20 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST30 - Friche à alpiste et verge d'or

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	10 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	10 %	-	100 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	82 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	50 %	Envahissante	61 %	Oui	FACH
<i>Solidago canadensis</i>	h	20 %	-	24 %	Oui	-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Euthamia graminifolia</i>	h	4 %	-	5 %		-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	4 %	-	5 %		NI (1)
<i>Cirsium arvense</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpiste et verge d'or

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, puisque la zone est perturbée et qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST31 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, puisque la zone est perturbée et qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.630888 -73.578731	

200714-114655-DENAS2 OID1494

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Herbaçaie (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Gravier remblai végétalisé
Barrage de castor :		
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 85 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :		Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :	Pas MH	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
5-6 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST31 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	106 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis</i>	h	85 %	Envahissante	80 %	Oui	FACH
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	h	10 %	-	9 %		NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (2)
<i>Oenothera sp.</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, puisque la zone est perturbée et qu'il y a un passage de train fréquent, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST32 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.632758 -73.5763	

200714-115034-BONIN OID1495

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	15 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST32 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	96 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	8 %	-	8 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ah	3 %	-	3 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	85 %	-	89 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	15 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	15 %	Envahissante	100 %	Oui	NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST33 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.632367 -73.576693	

200714-120405-BONIN OID1496

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :	Terrain plat		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Arbustaie		
Stade évolutif :	Jeune		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	23 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST33 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	78 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	4 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ah	5 %	-	6 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	60 %	-	77 %	Oui	NI
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	8 %	-	10 %		NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	3 %		NI

Strate herbacée et mucinale	24 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	20 %	Envahissante	83 %	Oui	NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	13 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST34 - Friche arbustive à framboisier et vigne

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.632076 -73.5771	

200714-122104-BONIN OID1498

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	9 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST34 - Friche arbustive à framboisier et vigne

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	101 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	35 %	-	35 %	Oui	FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	1 %	-	1 %		NI
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	60 %	-	59 %	Oui	NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	5 %		NI

Strate herbacée et mucinale	14 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	8 %	Envahissante	57 %	Oui	NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	1 %	Envahissante	7 %		FACH
<i>Cirsium arvense</i>	h	5 %	-	36 %	Oui	-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à framboisier et vigne

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST35 – Friche arbustive à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert : Étant donné la nature anthropique et perturbée du site et le caractère envahissant et colonisateur de l'alpiste roseau dans ce type de milieu, ce milieu n'a donc pas été considéré comme un milieu humide, malgré la dominance d'espèces facultatives (due à la présence de l'alpiste roseau). De plus, aucun indicateur hydrologique n'a été observé et le sol présente un bon drainage. Ce site est considéré comme une friche.
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.631589 -73.577629	

200714-123437-DENAS2 OID1499

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 54 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau : Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST35 – Friche arbustive à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	56 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	40 %	-	71 %	Oui	FACH
<i>Rubus idaeus</i> ssp. <i>strigosus</i>	ab	7 %	-	13 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	5 %		FACH
<i>Viburnum lentago</i>	ab	3 %	-	5 %		NI (1)
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	3 %	-	5 %		-

Strate herbacée et muscinale	71 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	50 %	Envahissante	70 %	Oui	FACH
<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	h	15 %	-	21 %	Oui	NI
<i>Valeriana officinalis</i>	h	4 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Fragaria virginiana</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche arbustive

Groupe végétal : Friche arbustive à cornouiller hart-rouge

Avis de l'expert : Étant donné la nature anthropique et perturbée du site et le caractère envahissant et colonisateur de l'alpiste roseau dans ce type de milieu, ce milieu n'a donc pas été considéré comme un milieu humide, malgré la dominance d'espèces facultatives (due à la présence de l'alpiste roseau). De plus, aucun indicateur hydrologique n'a été observé et le sol présente un bon drainage. Ce site est considéré comme une friche.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST36 - Friche arbustive à orme de Sibérie

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.631073 -73.578505	

200714-120726-DENAS2 OID1497

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Remblai
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	59 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
1-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST36 - Friche arbustive à orme de Sibérie

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	37 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	10 %	-	27 %	Oui	FACH
<i>Ulmus pumila</i>	ab,ah	20 %	Envahissante	54 %	Oui	-
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	8 %		FACH
<i>Acer negundo</i>	ab	4 %	Envahissante	11 %		NI

Strate herbacée et mucinale	65 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	18 %	Envahissante	28 %	Oui	FACH
<i>Pastinaca sativa</i>	h	5 %	Envahissante	8 %		NI (2)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	5 %	-	8 %		NI (1)
<i>Tussilago farfara</i>		6 %	-	9 %	Oui	-
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	12 %	Envahissante	18 %	Oui	NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>		10 %	-	15 %	Oui	NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	2 %		NI
<i>Solidago canadensis</i>	h	6 %	-	9 %	Oui	-
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupement végétal : Friche arbustive à orme de Sibérie

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST37 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648393 -73.551633	

200714-142425-BONIN OID1501

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	22 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST37 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	2 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Ab	2 %	-	100 %		-

Strate arbustive (> 4 m)	35 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	5 %	-	14 %		FACH
<i>Populus tremuloides</i>	ah	2 %	-	6 %		NI
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah,ab	25 %	-	71 %	Oui	-
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	1 %	Envahissante	3 %		NI
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	2 %	-	6 %		NI

Strate herbacée et muscinale	44 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	3 %	-	7 %		NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	15 %	-	34 %	Oui	NI (2)
<i>Arctium lappa</i>	h	5 %	-	11 %		NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	8 %	Envahissante	18 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	13 %	Envahissante	30 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à robinier faux-acacia

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST38 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert : En raison du caractère envahissant et colonisateur du roseau commun et dû à la présence de plusieurs espèces non-indicatrices de milieux humides, ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide malgré la dominance d'espèces FACH (roseau commun).
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648814 -73.551762	

200714-150150-BONIN OID1504

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Herbaçae (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	105 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST38 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	123 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	8 %		NI (1)
<i>Mellilotus albus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	85 %	Envahissante	69 %	Oui	FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	20 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	2 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : En raison du caractère envahissant et colonisateur du roseau commun et dû à la présence de plusieurs espèces non-indicatrices de milieux humides, ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide malgré la dominance d'espèces FACH (roseau commun).

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST39 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.649175 -73.551793	

200714-152036-BONIN OID1505

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Herbaçae (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	36 %	



Bande 10 m

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST39 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon :	m	Superficie :	m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique	
		0 %		0 %			

Strate arbustive (> 4 m)	6 %	Rayon :	11.28 m	Superficie :	400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique	
<i>Cornus sericea</i>	ah	2 %	-	33 %		FACH	
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	33 %		NI	
<i>Physocarpus opulifolius</i>	ah	1 %	-	17 %		FACH	
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	1 %	Envahissante	17 %		NI	

Strate herbacée et mucinale	85 %	Rayon :	11.28 m	Superficie :	400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique	
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	3 %	-	4 %		NI (1)	
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI	
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)	
<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	h	30 %	Envahissante	35 %	Oui	FACH	
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	5 %	Envahissante	6 %	Oui	FACH	
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)	
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	2 %		NI	
<i>Solidago</i> sp.	h	10 %	-	12 %	Oui	-	
<i>Lithospermum officinale</i>	h	5 %	-	6 %	Oui	-	
<i>Phleum pratense</i>	h	15 %	-	18 %	Oui	NI (1)	
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	12 %	Oui	NI (1)	

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST40 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648865 -73.55094	

200714-155445-BONIN OID1508

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	26 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST40 - Arbustaie à robinier faux-acacia

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Ab	5 %	-	100 %		FACH

Strate arbustive (> 4 m)		32 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	5 %	-	16 %		FACH
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah,ab	8 %	-	25 %	Oui	-
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	6 %	Envahissante	19 %		NI
<i>Acer negundo</i>	ab	5 %	Envahissante	16 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	16 %		FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	3 %	-	9 %		NI

Strate herbacée et muscinale		43 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	20 %	-	47 %	Oui	NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	3 %	-	7 %		NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	15 %	Envahissante	35 %	Oui	FACH
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	12 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à robinier faux-acacia

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST41 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.650525 -73.54852	

200714-141832-DENAS2 OID1500

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Herbaçale (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Friche	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche périodique (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 43 %		

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
5-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3) à Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST41 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	3 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	3 %	Envahissante	100 %		NI

Strate herbacée et muscinale	103 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis</i>	h	40 %	Envahissante	39 %	Oui	FACH
<i>Apocynum androsaemifolium</i>	h	30 %	-	29 %	Oui	NI
<i>Poa pratensis</i>	h	15 %	-	15 %		NI (1)
<i>Silene vulgaris</i>	h	3 %	-	3 %		NI (2)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	8 %	-	8 %		-
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	3 %	-	3 %		-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST42 - Friche à grémil officinal

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.650561 -73.549201	

200714-143336-DENAS2 OID1502

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche périodique (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 8 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
5-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Non évaluée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST42 - Friche à grémil officinal

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	5 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		%		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	5 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Acer negundo</i>	ab	3 %	Envahissante	60 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	40 %		NI

Strate herbacée et muscinale	101 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	15 %	-	15 %		-
<i>Lithospermum officinale</i>	h	55 %	-	54 %	Oui	-
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Solidago canadensis</i>	h	10 %	-	10 %		-
<i>Arctium lappa</i>	h	7 %	-	7 %		NI (2)
<i>Phragmites australis</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à grémil officinal
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST43 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.650716 -73.549599	

200714-145639-DENAS2 OID1503

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :			
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	11 %



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :	☐	

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST43 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 28 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Am	15 %	-	54 %	Oui	FACH
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	3 %	-	11 %		NI
<i>Acer negundo</i>	Ab	2 %	Envahissante	7 %		NI
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Ab	8 %	-	29 %	Oui	-

Strate arbustive (> 4 m) 8 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	4 %	Envahissante	50 %		NI
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah	4 %	-	50 %		-

Strate herbacée et mucinale 100 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	4 %	-	4 %		-
<i>Origanum vulgare</i>	h	5 %	-	5 %		-
<i>Phleum pratense</i>	h	20 %	-	20 %	Oui	NI (1)
<i>Poa pratensis</i>		40 %	-	40 %	Oui	NI (1)
<i>Phragmites australis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		FACH
<i>Lithospermum officinale</i>	h	5 %	-	5 %		-
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	3 %	-	3 %		NI (2)
<i>Poa sp.</i>	h	15 %	-	15 %		-
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à peuplier deltoïde

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4 m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

(1) Lichvar et al. (2016)

(2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)

(3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(5) Statut hydrique extrapolé

(6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

(8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST44 - Friche à cardère des bois

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.650162 -73.549626	

200714-151844-DENAS2 OID1506

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche régulière (pas en 2020)
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 18 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire : Pas un MH			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
5-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Nulle		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST44 - Friche à cardère des bois

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 0 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m) 13 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah,ab	3 %	Envahissante	23 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	10 %	-	77 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale 97 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	25 %	-	26 %	Oui	-
<i>Solidago canadensis</i>	h	30 %	-	31 %	Oui	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	15 %	Envahissante	15 %		FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	6 %	-	6 %		-
<i>Poa pratensis</i>	h	12 %	-	12 %		NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	1 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
Groupement végétal : Friche à cardère des bois
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST45 - Boisé à orme de Sibérie

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.649871 -73.549017	

200714-153406-DENAS2 OID1507

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :				
Situation :		Haut de pente		
Forme de terrain :				
% buttes :		Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Boisé		
Stade évolutif :		Jeune		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Remblai
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 47 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Non évalué

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Type de sol :		

Station ST45 - Boisé à orme de Sibérie

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	26 %	Rayon : 10 m	Superficie : 314 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	Ab	12 %	Envahissante	46 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	Am,Ab	8 %	-	31 %	Oui	FACH
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Ab	6 %	-	23 %	Oui	-

Strate arbustive (> 4 m)	21 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah	12 %	-	57 %	Oui	-
<i>Vitis riparia</i>	ab	4 %	-	19 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab,ah	5 %	Envahissante	24 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	94 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	10 %	-	11 %		-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	11 %		NI (1)
<i>Phragmites australis</i>	h	15 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	15 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	12 %	-	13 %		NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	8 %	-	9 %		NI (1)
<i>Solidago canadensis</i>	h	20 %	-	21 %	Oui	-
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à orme de Sibérie

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST47 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	14-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.649565 -73.550377	

200714-161539-BONIN OID1509

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Herbaçae (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et remblai
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	72 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Description du profil de sol minéral					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST47 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	3 %	-	60 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	2 %	Envahissante	40 %		NI

Strate herbacée et mucinale	116 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	9 %		NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	1 %	-	1 %		NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	70 %	Envahissante	60 %	Oui	FACH
<i>Lotus corniculatus</i>	h	10 %	-	9 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	25 %	-	22 %	Oui	NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST48 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert : Il s'agit d'une mosaïque à dominance terrestre. Il y a dominance d'espèces facultatives de milieux humides, mais en raison de la présence de nombreuses espèces non-indicatrices, ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.652061 -73.546369	

200715-102105-BONIN OID1522

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	70 %	% dépressions :	30 %
Type de couvert :		Herbaçaie (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	71 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-30 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Modérée	5Y 3/1	Non		Oui	15 cm	10YR 4/6	Marqué

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral hydromorphe		

Station ST48 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	12 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	8 %	-	67 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	4 %	-	33 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	101 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	h	40 %	Envahissante	40 %	Oui	FACH
<i>Lotus corniculatus</i>	h	15 %	-	15 %		NI (1)
<i>Galium mollugo</i>	h	18 %	Envahissante	18 %		-
<i>Vicia cracca</i>	h	4 %	-	4 %		NI
<i>Pastinaca sativa</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	8 %	Envahissante	8 %		NI (2)
<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	h	8 %	-	8 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	3 %	-	3 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Il s'agit d'une mosaïque à dominance terrestre. Il y a dominance d'espèces facultatives de milieux humides, mais en raison de la présence de nombreuses espèces non-indicatrices, ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST49 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.651868 -73.546536	

200715-102546-DENAS2 OID1521

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	41 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :		Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{es} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire : Pas MH		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
5-10 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Nulle		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST49 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	48 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	10 %	-	21 %	Oui	FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab,ah	8 %	Envahissante	17 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	10 %	-	21 %	Oui	NI
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	20 %	-	42 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	49 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis</i>	h	30 %	Envahissante	61 %	Oui	FACH
<i>Melilotus albus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (2)
<i>Lotus corniculatus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	2 %		NI
<i>Pastinaca sativa</i>	h	2 %	Envahissante	4 %		NI (2)
<i>Solidago canadensis</i>	h	5 %	-	10 %		-
<i>Cirsium arvense</i>	h	3 %	-	6 %		-
<i>Daucus carota</i>	h	1 %	-	2 %		NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	1 %	Envahissante	2 %		NI (2)
<i>Poa pratensis</i>	h	2 %	-	4 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST50 - Friche arbustive à renouée du Japon

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Présence de nombreuses espèces NI ou sans statut officiel.
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.652492 -73.54556	

200715-105105-DENAS2 OID1523

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Haut de pente	
Forme de terrain :			
% buttes :		Non applicable	% dépressions :
		Non applicable	
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	85 %	



Renouée du Japon

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
- cm	Minéral	Argile sableuse avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST50 - Friche arbustive à renouée du Japon

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	%	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		%		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	15 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab	10 %	-	67 %	Oui	FACH
<i>Crataegus sp.</i>	ah	1 %	-	7 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	2 %	-	13 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	13 %		NI

Strate herbacée et muscinale	93 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Reynoutria japonica</i>	h	80 %	Envahissante	86 %	Oui	-
<i>Melilotus albus</i>	h	3 %	-	3 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		NI (2)
<i>Solidago canadensis</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Lithospermum officinale</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Equisetum arvense</i>	h	2 %	-	2 %		NI
<i>Pastinaca sativa</i>	h	1 %	Envahissante	1 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à renouée du Japon

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Présence de nombreuses espèces NI ou sans statut officiel.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST54 - Friche à valériane officinale

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.653379 -73.544538	

200715-114906-DENAS2 OID1526

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche régulière
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 59 %		



Friche

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Nulle		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST54 - Friche à valériane officinale

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 0 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m) 22 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	12 %	-	55 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	5 %	-	23 %	Oui	FACH
<i>Lonicera sp.</i>	ab	3 %	-	14 %		-
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	9 %		NI

Strate herbacée et muscinale 102 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Valeriana officinalis</i>	h	30 %	Envahissante	29 %	Oui	NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	25 %	Envahissante	25 %	Oui	NI (2)
<i>Leucanthemum vulgare</i>	h	15 %	-	15 %		NI
<i>Equisetum arvense</i>	h	20 %	-	20 %		NI
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	10 %		NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
Groupement végétal : Friche à valériane officinale
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4 m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST55 - Friche à vignes de rivage

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.653178 -73.544544	

200715-120708-DENAS2 OID1527

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :		
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche régulière
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	10 %	



Friches

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Argile avec gravier	Nulle		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST55 - Friche à vignes de rivage

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	91 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	70 %	-	77 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	15 %	-	16 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	1 %	-	1 %		NI
<i>Rubus idaeus</i>	ab	5 %	-	5 %		NI

Strate herbacée et muscinale	54 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cirsium arvense</i>	h	7 %	-	13 %		-
<i>Arctium lappa</i>	h	20 %	-	37 %	Oui	NI (2)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	5 %	-	9 %		-
<i>Valeriana officinalis</i>	h	10 %	Envahissante	19 %		NI (2)
<i>Solidago canadensis</i>	h	10 %	-	19 %		-
<i>Rumex sp.</i>	h	2 %	-	4 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à vignes de rivage

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST56 - Friche à carotte sauvage et mélilot blanc

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.653959 -73.543226	

200715-130743-BONIN OID1530

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	16 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST56 - Friche à carotte sauvage et mélilot blanc

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	12 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	6 %	-	50 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	5 %	-	42 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	1 %	-	8 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	91 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Daucus carota</i>	h	40 %	-	44 %	Oui	NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	20 %	-	22 %	Oui	NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	10 %	-	11 %		-
<i>Hordeum jubatum</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	15 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Lythrum salicaria</i>	h	1 %	Envahissante	1 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à carotte sauvage et mélilot blanc

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST57 - Friche arbustive à Olivier de Bohème

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert : La dominance de roseau commun ne permet pas de conclure qu'il s'agit d'un milieu humide puisqu'il s'agit d'une espèce envahissante qui prolifère en milieu perturbé. De plus, il y a présence de nombreuses espèces NI.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.653738 -73.543615	

200715-134456-BONIN OID1531

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	30 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST57 - Friche arbustive à Olivier de Bohème

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	27 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	3 %	-	11 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	4 %	-	15 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	19 %		FACH
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	ah,ab	15 %	-	56 %	Oui	-

Strate herbacée et muscinale	63 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Solidago sp.</i>	h	15 %	-	24 %	Oui	-
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	30 %	Envahissante	48 %	Oui	FACH
<i>Aster sp.</i>	h	3 %	-	5 %		-
<i>Tussilago farfara</i>	h	15 %	-	24 %	Oui	-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à Olivier de Bohème

Avis de l'expert : La dominance de roseau commun ne permet pas de conclure qu'il s'agit d'un milieu humide puisqu'il s'agit d'une espèce envahissante qui prolifère en milieu perturbé. De plus, il y a présence de nombreuses espèces NI.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST58 - Friche à luzerne lupuline

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.655016 -73.54272	

200715-130236-DENAS2 OID1529

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Fauche régulière
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 5 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Nulle		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST58 - Friche à luzerne lupuline

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 0 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m) 14 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab	7 %	-	50 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	14 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	5 %	Envahissante	36 %	Oui	NI

Strate herbacée et mucinale 58 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vicia cracca</i>	h	15 %	-	26 %	Oui	NI
<i>Medicago lupulina</i>	h	20 %	-	34 %	Oui	NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	3 %	-	5 %		NI (2)
<i>Fragaria virginiana</i>	h	10 %	-	17 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	17 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à luzerne lupuline
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST59 - Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.646807 -73.555535	

200715-145036-BONIN OID1533

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	0 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST59 - Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	25 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	25 %	-	100 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	66 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	35 %	-	53 %	Oui	NI (1)
<i>Ambrosia sp.</i>	h	20 %	-	30 %	Oui	-
<i>Trifolium dubium</i>	h	6 %	-	9 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	3 %	-	5 %		NI (1)
<i>Trifolium repens</i>	h	2 %	-	3 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche arbustive à peuplier deltoïde
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST60 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert : Attention, travaux sur le site (retournement de la terre et creusage)
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.645383 -73.557023	

200715-153245-BONIN OID1534

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	5 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST60 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	59 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	35 %	-	59 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	15 %	-	25 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	8 %		NI
<i>Thuja occidentalis</i>	ah	1 %	-	2 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	3 %	-	5 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	33 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	15 %	-	45 %	Oui	NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	1 %	-	3 %		NI (1)
<i>Mellilotus albus</i>	h	10 %	-	30 %	Oui	NI (2)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	15 %		FACH
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	6 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à sumac vinaigrier

Avis de l'expert : Attention, travaux sur le site (retournement de la terre et creusage)

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST61 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire :	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste :	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.644028 -73.560623	

200715-161933-BONIN OID1536

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	
Situation :	Haut de pente
Forme de terrain :	Irrégulier
% buttes :	Non applicable
% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Friche
Stade évolutif :	Jeune

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	40 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible				Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST61 - Friche arbustive à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	63 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	55 %	-	87 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	8 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ah	3 %	-	5 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	52 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	35 %	Envahissante	67 %	Oui	FACH
<i>Lithospermum officinale</i>	h	3 %	-	6 %		-
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	10 %		-
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	10 %		FACH
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	4 %		NI (2)
<i>Melilotus albus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST62 - Arbustaie à orme de Sibérie

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614344 -73.600304	

200716-075327-BONIN OID1543

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	48 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :	☐	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-15 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST62 - Arbustaie à orme de Sibérie

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		9 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Am	6 %	-	67 %		FACH
<i>Ulmus pumila</i>	Ab	3 %	Envahissante	33 %		-

Strate arbustive (> 4 m)		36 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ah,ab	15 %	Envahissante	42 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	3 %	-	8 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	8 %	-	22 %	Oui	FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ah,ab	3 %	Envahissante	8 %		NI (1)
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	6 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	5 %	-	14 %		NI

Strate herbacée et mucinale		82 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Pastinaca sativa</i>	h	15 %	Envahissante	18 %	Oui	NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	15 %	-	18 %	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	5 %	-	6 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	12 %	-	15 %	Oui	NI
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	12 %	Envahissante	15 %		FACH
<i>Poa pratensis</i>	h	20 %	-	24 %	Oui	NI (1)
<i>Elymus repens</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à orme de Sibérie

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST63 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et à proximité d'une voie ferrée, ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614621 -73.600577	

200716-090541-BONIN OID1544

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Herbaçaie (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Climacique (stable)	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-15 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST63 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	60 %		FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	40 %		NI
Strate herbacée et muscinale		101 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	99 %	Oui	FACH
<i>Cirsium arvense</i>	h	1 %	-	1 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et à proximité d'une voie ferrée, ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST66 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614075 -73.600737	

200716-104427-BONIN OID1547

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	6 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST66 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	6 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Picea glauca</i>	Am	4 %	-	67 %		NI
<i>Ulmus pumila</i>	Am	2 %	Envahissante	33 %		-

Strate arbustive (> 4 m)	97 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	2 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	95 %	-	98 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	4 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	4 %	Envahissante	100 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST67 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et à proximité d'une voie ferrée, ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614355 -73.600906	

200716-105941-BONIN OID1548

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :				
Situation :		Haut de pente		
Forme de terrain :		Irrégulier		
% buttes :	Non applicable		% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Herbaçaie (prairie/clairière)		
Stade évolutif :		Climacique (stable)		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-20 cm	Minéral	Loam sableux avec matière organique	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST67 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	3 %	-	38 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	5 %	-	63 %		NI
Strate herbacée et muscinale		100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et à proximité d'une voie ferrée, ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST68 - Boisé à frêne rouge et sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613956 -73.600618	

200716-111226-BONIN OID1549

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Riverain		
Situation :	Mi pente		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Boisé		
Stade évolutif :	Intermédiaire		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai avec asphalte
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 23 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible				Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST68 - Boisé à frêne rouge et sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 42 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Am	25 %	-	60 %	Oui	FACH
<i>Rhus typhina</i>	Ab	12 %	-	29 %	Oui	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	Ab	5 %	Envahissante	12 %		NI

Strate arbustive (> 4 m) 23 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	15 %	Envahissante	65 %	Oui	NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	5 %	-	22 %	Oui	NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	3 %	-	13 %		NI

Strate herbacée et mucinale 7 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Hemerocallis fulva</i>	h	2 %	-	29 %		-
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	29 %		NI (2)
<i>Anthriscus sylvestris</i>	h	3 %	Envahissante	43 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à frêne rouge et sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST69 - Friche à verge d'or

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613169 -73.599525	

200716-121508-BONIN OID1550

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	28 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Cours d'eau permanent
Type lien hydrologique surface:	En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Sable avec gravier	Faible		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST69 - Friche à verge d'or

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	14 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ah	2 %	Envahissante	14 %		-
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah,ab	8 %	Envahissante	57 %	Oui	NI
<i>Populus deltoides</i>	ab	2 %	-	14 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	14 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	78 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Lotus corniculatus</i>	h	15 %	-	19 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	20 %	-	26 %	Oui	-
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	13 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	4 %	-	5 %		NI (1)
<i>Hypericum perforatum ssp. perforatum</i>	h	5 %	-	6 %		-
<i>Cirsium arvense</i>	h	3 %	-	4 %		-
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	18 %	Envahissante	23 %	Oui	FACH
<i>Elymus repens</i>	h	2 %	-	3 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à verge d'or
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST70 - Arbustaie à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.612154 -73.59919	

200716-131539-BONIN OID1551

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	13 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :	☐	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST70 - Arbustaie à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		18 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	Ab	15 %	-	83 %	Oui	-
<i>Ulmus pumila</i>	Ab	3 %	Envahissante	17 %		-

Strate arbustive (> 4 m)		56 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	25 %	-	45 %	Oui	FACH
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	ab	15 %	-	27 %	Oui	-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ah,ab	5 %	-	9 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	4 %	Envahissante	7 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	4 %		FACH
<i>Salix sp.</i>	ab	5 %	-	9 %		-

Strate herbacée et muscinale		42 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Solidago sp.</i>	h	12 %	-	29 %	Oui	-
<i>Poa pratensis</i>	h	15 %	-	36 %	Oui	NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	5 %		NI
<i>Asclepias syriaca</i>	h	2 %	-	5 %		NI
<i>Melilotus albus</i>	h	1 %	-	2 %		NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	1 %	Envahissante	2 %		FACH
<i>Lysimachia ciliata</i>	h	2 %	-	5 %		FACH
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	5 %		NI (1)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	12 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
 Groupement végétal : Arbustaie à cornouiller hart-rouge
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST71 - Friche à lotier corniculé

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.61244 -73.599302	

200716-142653-BONIN OID1552

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe/fauchage
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	17 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST71 - Friche à lotier corniculé

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	14 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ab	2 %	Envahissante	14 %		-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ab	1 %	-	7 %		FACH
<i>Salix sp.</i>	ab	3 %	-	21 %	Oui	-
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	ah	5 %	-	36 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	ah	3 %	-	21 %	Oui	FACH
		%		0 %		

Strate herbacée et muscinale	93 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Lotus corniculatus</i>	h	70 %	-	75 %	Oui	NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	8 %	-	9 %		NI (2)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	10 %	Envahissante	11 %		FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à lotier corniculé

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST72 - Arbustaie à dièreville chèvrefeuille

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.612558 -73.598893	

200716-150048-BONIN OID1553

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	24 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-15 cm	Minéral	Sable avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST72 - Arbustaie à dièreville chèvrefeuille

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 12 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Acer negundo</i>	Ab	3 %	Envahissante	25 %	Oui	NI
<i>Populus deltoides</i>	Ab	3 %	-	25 %	Oui	FACH
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Ab	4 %	-	33 %	Oui	FACH
<i>Ulmus pumila</i>	Ab	2 %	Envahissante	17 %		-

Strate arbustive (> 4 m) 35 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	5 %	Envahissante	14 %		NI
<i>Diervilla lonicera</i>	ab	15 %	-	43 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	2 %	-	6 %		FACH
<i>Ulmus pumila</i>	ab	2 %	Envahissante	6 %		-
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	ab	10 %	-	29 %	Oui	-
<i>Physocarpus opulifolius</i>	ab	1 %	-	3 %		FACH

Strate herbacée et mucinale 62 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Hypericum perforatum</i> ssp. <i>perforatum</i>	h	2 %	-	3 %		-
<i>Lithospermum officinale</i>	h	4 %	-	6 %		-
<i>Poa pratensis</i>	h	25 %	-	40 %	Oui	NI (1)
<i>Potentilla recta</i>	h	8 %	-	13 %		NI
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	3 %		NI (2)
<i>Erigeron canadensis</i>	h	1 %	-	2 %		-
<i>Cirsium arvense</i>	h	2 %	-	3 %		-
<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	h	10 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Equisetum pratense</i>	h	4 %	-	6 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	3 %		FACH
<i>Asclepias syriaca</i>	h	2 %	-	3 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie
 Groupement végétal : Arbustaie à dièreville chèvrefeuille
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST73 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.615739 -73.598921	

200716-161559-BONIN OID1555

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Climacique (stable)	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2) à Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST73 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée et muscinale		100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST74 - Friche à alpiste roseau

Section 1 - Identification

Date d'inventaire :	16-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.
Nom du spécialiste :	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.616042 -73.598414	

200716-160024-BONIN OID1554

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	78 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Gravier	Faible				Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST74 - Friche à alpiste roseau

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	18 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ab	1 %	Envahissante	6 %		-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ab,ah	7 %	-	39 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	3 %	-	17 %		FACH
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	4 %	-	22 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	17 %		FACH

Strate herbacée et mucinale	93 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	65 %	Envahissante	70 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	12 %	Envahissante	13 %		FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	4 %	-	4 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	8 %	-	9 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	4 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpiste roseau

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. Puisque la zone est perturbée, la croissance d'espèce exotique envahissante est donc favorisée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST75 - Arbustaie à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. L'alpiste roseau est une espèce exotique envahissante qui prolifère en zone perturbée.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.615611 -73.598747	

200716-162244-BONIN OID1556

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	80 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Sable avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Bon (2)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST75 - Arbustaie à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	27 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Diervilla lonicera</i>	ab	6 %	-	22 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	15 %	-	56 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	11 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	3 %	-	11 %		NI

Strate herbacée et muscinale	86 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	75 %	Envahissante	87 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	1 %	-	1 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	6 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à cornouiller hart-rouge

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. L'alpiste roseau est une espèce exotique envahissante qui prolifère en zone perturbée.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4 m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h: herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST76 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert : Malgré une dominance d'espèce FACH, le milieu n'est pas considéré comme un milieu humide puisque l'alpiste roseau est une espèce envahissante qui prolifère en milieux perturbés.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.615605 -73.598529	

200716-163821-BONIN OID1557

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	
Situation :	
Forme de terrain :	
% buttes :	Non applicable
% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Boisé
Stade évolutif :	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	26 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :		Hauteur d'eau :		Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:				Approvisionnement en eau :	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Remblai	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage		Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)			
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe			

Station ST76 - Boisé à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 45 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Am,Ab	45 %	-	100 %	Oui	FACH

Strate arbustive (> 4 m) 28 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	5 %	Envahissante	18 %		NI
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ah	8 %	-	29 %	Oui	FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	6 %	Envahissante	21 %	Oui	NI (1)
<i>Cornus sericea</i>	ah	4 %	-	14 %		FACH
<i>Elaeagnus angustifolia</i>	ah	5 %	-	18 %		-

Strate herbacée et mucinale 31 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Solidago sp.</i>	h	8 %	-	26 %	Oui	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	15 %	Envahissante	48 %	Oui	FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	8 %	-	26 %	Oui	NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☒ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à peuplier deltoïde

Avis de l'expert : Malgré une dominance d'espèce FACH, le milieu n'est pas considéré comme un milieu humide puisque l'alpiste roseau est une espèce envahissante qui prolifère en milieux perturbés.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST77 - Friche à paturin des prés

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.61717 -73.597046	

200717-081722-BONIN OID1558

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	9 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST77 - Friche à paturin des prés

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	4 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Acer negundo</i>	ab	2 %	Envahissante	50 %		NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	2 %	-	50 %		FACH

Strate herbacée et mucinale	96 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Mellilotus albus</i>	h	12 %	-	13 %		NI (2)
<i>Poa pratensis</i>	h	50 %	-	52 %	Oui	NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	8 %	-	8 %		-
<i>Vicia cracca</i>	h	8 %	-	8 %		NI
<i>Asclepias syriaca</i>	h	5 %	-	5 %		NI
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	2 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à paturin des prés
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST78 - Friche arbustive à vigne des rivages

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.617282 -73.59683	

200717-083450-BONIN OID1559

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	0 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST78 - Friche arbustive à vigne des rivages

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	30 %	-	30 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	40 %	-	40 %	Oui	FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	30 %	-	30 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	4 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	50 %		NI (2)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	2 %	-	50 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche arbustive à vigne des rivages
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST79 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.621068 -73.59193	

200717-090932-BONIN OID1560

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	12 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST79 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Ab	6 %	-	75 %		FACH
<i>Acer saccharinum</i>	Am	2 %	-	25 %		OBL

Strate arbustive (> 4 m)		61 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab	5 %	-	8 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	30 %	-	49 %	Oui	NI
<i>Ulmus pumila</i>	ab	10 %	Envahissante	16 %		-
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	8 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	8 %	-	13 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	3 %	-	5 %		FACH

Strate herbacée et muscinale		46 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	20 %	-	43 %	Oui	NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	4 %		FACH
<i>Poa pratensis</i>	h	8 %	-	17 %		NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	1 %	-	2 %		NI (2)
<i>Dipsacus fullonum</i>	h	8 %	-	17 %		-
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	11 %		-
<i>Cichorium intybus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST80 - Herbaçaie à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et favorise donc la présence d'espèce exotique envahissante.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.622492 -73.589937	

200717-095851-BONIN OID1561

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :			
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Herbaçaie (prairie/clairière)	
Stade évolutif :		Climacique (stable)	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol		☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ERS} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs		☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées		☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées		☐	
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond		☐	
Litière noirâtre	☐	Racines adventives		☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée				Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST80 - Herbaçaie à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		4 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	50 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	2 %	-	50 %		NI
Strate herbacée et muscinale		102 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis</i> ssp. <i>australis</i>	h	100 %	Envahissante	98 %	Oui	FACH
<i>Cirsium arvense</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Herbaçaie (prairie/clairière)

Groupe végétal : Herbaçaie à roseau commun

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée et favorise donc la présence d'espèce exotique envahissante.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST81 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.626352 -73.584865	

200717-105041-BONIN OID1562

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	7 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST81 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	83 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	40 %	-	48 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	25 %	-	30 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	15 %	-	18 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	3 %	Envahissante	4 %		NI

Strate herbacée et muscinale	24 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vicia cracca</i>	h	5 %	-	21 %	Oui	NI
<i>Melilotus albus</i>	h	12 %	-	50 %	Oui	NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	4 %	Envahissante	17 %		NI (2)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	3 %	-	13 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST82 - Boisé à orme d'Amérique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.638352 -73.568253	

200717-122133-BONIN OID1563

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Non évaluée	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Intermédiaire	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 21 %		

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-30 cm	Minéral	Loam sableux	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3) à Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST82 - Boisé à orme d'Amérique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 78 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus americana</i>	Am	55 %	-	71 %	Oui	FACH
<i>Tilia americana</i>	Am	20 %	-	26 %	Oui	NI
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Ab	3 %	-	4 %		FACH

Strate arbustive (> 4 m) 64 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab	5 %	-	8 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab,ah	18 %	Envahissante	28 %	Oui	NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	8 %	-	13 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	8 %	-	13 %		FACH
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	25 %	-	39 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale 3 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	100 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé
Groupement végétal : Boisé à orme d'Amérique
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4 m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST83 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.638562 -73.568588	

200717-124647-BONIN OID1564

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Bas de pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Oui	Ancien fossé, maintenant sans eau
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 5 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Fossé
Type lien hydrologique surface:	Traversé par un cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Lien hydrologique de surface		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire : Ancien fossé.			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST83 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	96 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	60 %	-	63 %	Oui	NI
<i>Physocarpus opulifolius</i>	ab,ah	25 %	-	26 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	6 %	-	6 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	3 %		FACH
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab	2 %	-	2 %		-

Strate herbacée et muscinale	8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	5 %	Envahissante	63 %		FACH
<i>Melilotus albus</i>	h	3 %	-	38 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST84 - Friche à armoise vulgaire

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.639223 -73.567732	

200717-131645-BONIN OID1565

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	15 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST84 - Friche à armoise vulgaire

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	78 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	25 %	-	32 %	Oui	NI (1)
<i>Mellilotus albus</i>	h	15 %	-	19 %		NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	15 %	Envahissante	19 %		NI (2)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	10 %	-	13 %		-
<i>Leucanthemum vulgare</i>	h	8 %	-	10 %		NI
<i>Centaurea jacea</i>	h	5 %	-	6 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à armoise vulgaire

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST85 - Friche à patûrin des près

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.64055 -73.565626	

200717-140253-BONIN OID1566

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	8 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Organique	Litière/Humus avec sable	Modérée		Non		Non			
5-7 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST85 - Friche à patûrin des près

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah	5 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	91 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phleum pratense</i>	h	25 %	-	27 %	Oui	NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	30 %	-	33 %	Oui	NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	10 %	-	11 %		NI
<i>Trifolium repens</i>	h	8 %	-	9 %		NI
<i>Daucus carota</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	8 %	Envahissante	9 %		FACH
<i>Lotus corniculatus</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à patûrin des près

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST86 - Arbustaie à saule et peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.642659 -73.563465	

200717-143412-BONIN OID1567

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Chemin de fer à côté
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	14 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-2 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST86 - Arbustaie à saule et peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	64 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Salix sp.</i>	ah	15 %	-	23 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	ah	10 %	-	16 %	Oui	FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	3 %	Envahissante	5 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	2 %	-	3 %		NI
<i>Cornus sericea</i>	ab	5 %	-	8 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	8 %	-	13 %	Oui	FACH
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	6 %	-	9 %	Oui	NI
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	8 %	Oui	NI
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ab	5 %	-	8 %	Oui	-
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	5 %	Envahissante	8 %	Oui	NI (1)

Strate herbacée et muscinale	44 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Asclepias syriaca</i>	h	5 %	-	11 %		NI
<i>Arctium lappa</i>	h	10 %	-	23 %	Oui	NI (2)
<i>Equisetum pratense</i>	h	10 %	-	23 %	Oui	FACH
<i>Daucus carota</i>	h	3 %	-	7 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	11 %		-
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	5 %	-	11 %		NI (1)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	6 %	Envahissante	14 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 4

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupement végétal : Arbustaie à saule et peuplier deltoïde

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST87 - Friche à herbe à poux

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert : Le roseau commun est une espèce qui prolifère en milieux perturbés. Malgré une dominance d'espèces FACH (roseau commun), ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.642128 -73.563314	

200717-155043-BONIN OID1568

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	25 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-2 cm	Minéral	Gravier	Faible		Non					

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST87 - Friche à herbe à poux

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée et muscinale		70 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ambrosia trifida</i>	h	45 %	-	64 %	Oui	-
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	25 %	Envahissante	36 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à herbe à poux

Avis de l'expert : Le roseau commun est une espèce qui prolifère en milieux perturbés. Malgré une dominance d'espèces FACH (roseau commun), ce milieu n'est pas considéré comme un milieu humide.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST89 - Friche arbustive à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.643107 -73.562095	

200717-162305-BONIN OID1570

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	36 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST89 - Friche arbustive à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	45 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah	5 %	-	11 %		FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	8 %	Envahissante	18 %		NI (1)
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah	15 %	Envahissante	33 %	Oui	NI
<i>Ulmus americana</i>	ah	3 %	-	7 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	6 %	-	13 %		NI
<i>Prunus virginiana</i>	ah	3 %	-	7 %		NI (1)
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	7 %		FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	4 %		NI

Strate herbacée et muscinale	84 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	3 %	Envahissante	4 %		FACH
<i>Phleum pratense</i>	h	30 %	-	36 %	Oui	NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	20 %	-	24 %	Oui	NI (1)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	12 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	8 %	-	10 %		NI
<i>Valeriana officinalis</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Arctium lappa</i>	h	3 %	-	4 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à nerprun cathartique

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST90 - Friche à verge d'or

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.628766 -73.581307	

200717-165535-BONIN OID1571

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	15 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST90 - Friche à verge d'or

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	15 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab	3 %	-	20 %	Oui	FACH
<i>Ulmus pumila</i>	ah	2 %	Envahissante	13 %		-
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	5 %	-	33 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	33 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	81 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phleum pratense</i>	h	10 %	-	12 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	12 %		NI (1)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	5 %	Envahissante	6 %		NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	35 %	-	43 %	Oui	-
<i>Vicia cracca</i>	h	5 %	-	6 %		NI
<i>Valeriana officinalis</i>	h	8 %	Envahissante	10 %		NI (2)
<i>Arctium lappa</i>	h	3 %	-	4 %		NI (2)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	5 %	-	6 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Friche

Groupement végétal : Friche à verge d'or

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

(1) Lichvar et al. (2016)

(2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)

(3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(5) Statut hydrique extrapolé

(6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

(8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST91 - Friche à luzerne

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal-Est	
Coordonnée station (NAD83) :	45.65551 -73.5414	

200718-075533-BONIN OID1572

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	2 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST91 - Friche à luzerne

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	4 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	4 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	103 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rumex crispus</i>	h	3 %	-	3 %		-
<i>Medicago sativa</i>	h	70 %	-	68 %	Oui	-
<i>Elymus repens</i>	h	25 %	-	24 %	Oui	-
<i>Galium mollugo</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	1 %	-	1 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à luzerne

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST92 - Friche arbustive à cornouiller rugueux

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal-Est	
Coordonnée station (NAD83) :	45.6561 -73.540961	

200718-081930-BONIN OID1573

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	17 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-20 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST92 - Friche arbustive à cornouiller rugueux

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	29 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus rugosa</i>	ab	20 %	-	69 %	Oui	-
<i>Diervilla lonicera</i>	ab	5 %	-	17 %		NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	7 %		NI
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	2 %	-	7 %		NI

Strate herbacée et mucinale	83 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Medicago sativa</i>	h	10 %	-	12 %		-
<i>Melilotus albus</i>	h	2 %	-	2 %		NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	3 %	Envahissante	4 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	5 %	-	6 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	40 %	-	48 %	Oui	NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	10 %	-	12 %		NI (1)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	12 %	Envahissante	14 %		NI (2)
<i>Silene sp.</i>	h	1 %	-	1 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche arbustive à cornouiller rugueux
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST93 - Friche arbustive à cornouiller rugueux

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, car dominance d'espèce NI dont le statut n'est pas entré dans la base de données.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal-Est	
Coordonnée station (NAD83) :	45.655794 -73.54051	

200718-085100-BONIN OID1574

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Dépression ouverte	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	57 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-30 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée	10 YR 3/2	Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST93 - Friche arbustive à cornouiller rugueux

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	38 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus rugosa</i>	ab	15 %	-	39 %	Oui	-
<i>Prunus nigra</i>	ah,ab	8 %	-	21 %	Oui	-
<i>Vitis riparia</i>	ab	15 %	-	39 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	75 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	40 %	Envahissante	53 %	Oui	FACH
<i>Bromus inermis</i>	h	12 %	Envahissante	16 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	10 %	-	13 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	3 %	-	4 %		NI
<i>Valeriana officinalis</i>	h	5 %	Envahissante	7 %		NI (2)
<i>Trifolium dubium</i>	h	5 %	-	7 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à cornouiller rugueux

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide, car dominance d'espèce NI dont le statut n'est pas entré dans la base de données.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST94 - Boisé à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal-Est	
Coordonnée station (NAD83) :	45.65557 -73.540553	

200718-093205-BONIN OID1575

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	40 %



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée				Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST94 - Boisé à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 40 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Juglans cinerea</i>	Ah	10 %	Susceptible	25 %	Oui	NI
<i>Quercus rubra</i>	Ah	15 %	-	38 %	Oui	NI
<i>Rhamnus cathartica</i>	Ab	15 %	Envahissante	38 %	Oui	NI

Strate arbustive (> 4 m) 59 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ah,ab	25 %	Envahissante	42 %	Oui	NI
<i>Prunus domestica</i>	ah	4 %	-	7 %		-
<i>Tilia americana</i>	ah	5 %	-	8 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	20 %	-	34 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	5 %	-	8 %		NI

Strate herbacée et muscinale 11 % Rayon : 11.28 m Superficie : 400 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Circaea canadensis</i>	h	8 %	-	73 %	Oui	-
<i>Geum sp.</i>	h	3 %	-	27 %	Oui	-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 4

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupement végétal : Boisé à nerprun cathartique

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

(1) Lichvar et al. (2016)

(2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)

(3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(5) Statut hydrique extrapolé

(6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

(7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

(8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST95 - Friche arbustive à prunier noir

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.656241 -73.540012	

200718-100430-BONIN OID1576

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	45 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST95 - Friche arbustive à prunier noir

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	60 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus rugosa</i>	ab	8 %	-	13 %		-
<i>Rhus typhina</i>	ab	2 %	-	3 %		NI
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	2 %	-	3 %		NI
<i>Prunus nigra</i>	ab	45 %	-	75 %	Oui	-
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	5 %		FACH

Strate herbacée et mucinale	74 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Bromus inermis</i>	h	30 %	Envahissante	41 %	Oui	NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	1 %	-	1 %		NI (2)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	3 %	Envahissante	4 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	3 %	-	4 %		NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	10 %	-	14 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	5 %	-	7 %		NI
<i>Pastinaca sativa</i>	h	12 %	Envahissante	16 %		NI (2)
<i>Lithospermum officinale</i>	h	3 %	-	4 %		-
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	2 %	-	3 %		NI (2)
<i>Cirsium arvense</i>	h	2 %	-	3 %		-
<i>Vicia cracca</i>	h	3 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à prunier noir

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST96 - Boisé à nerprun cathartique

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.656631 -73.540671	

200718-102611-BONIN OID1577

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Boisé	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	65 %



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-15 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST96 - Boisé à nerprun cathartique

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		10 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Acer negundo</i>	Am	10 %	Envahissante	100 %	Oui	NI
Strate arbustive (> 4 m)		70 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab,ah	55 %	Envahissante	79 %	Oui	NI
<i>Zanthoxylum americanum</i>	ah,ab	15 %	-	21 %	Oui	NI (1)
Strate herbacée et muscinale		100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Clintonia borealis</i>	h	100 %	-	100 %	Oui	NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 4

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Boisé

Groupe végétal : Boisé à nerprun cathartique

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST97 - Friche à chardon et alpeste roseau

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.656827 -73.539837	

200718-103839-BONIN OID1578

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	52 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST97 - Friche à chardon et alpeste roseau

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée et mucinale		91 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	30 %	Envahissante	33 %	Oui	FACH
<i>Cirsium arvense</i>	h	35 %	-	38 %	Oui	-
<i>Valeriana officinalis</i>	h	20 %	Envahissante	22 %	Oui	NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	4 %	-	4 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à chardon et alpeste roseau

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST98 - Friche à tanaisie vulgaire

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.596076 -73.617363	

200718-120611-BONIN OID1579

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	3 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-25 cm	Minéral	Sable avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST98 - Friche à tanaïse vulgaire

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	1 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab	1 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	98 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	70 %	-	71 %	Oui	NI (1)
<i>Cirsium arvense</i>	h	20 %	-	20 %	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		FACH
<i>Solidago sp.</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
- Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
- Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
Groupement végétal : Friche à tanaïse vulgaire
Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
ah: arbustive haute = 1 à 4 m
ab: arbustive basse = 0 à 1 m
h : herbacée
m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
FACH: Facultative de milieu humide
OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST99 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.595608 -73.617317	

200718-121846-BONIN OID1580

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	0 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST99 - Arbustaie à sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	80 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	75 %	-	94 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	6 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	12 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Arctium lappa</i>	h	4 %	-	33 %	Oui	NI (2)
<i>Geum sp.</i>	h	2 %	-	17 %		-
<i>Phleum pratense</i>	h	2 %	-	17 %		NI (1)
<i>Elymus repens</i>	h	2 %	-	17 %		-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	1 %	-	8 %		NI (1)
<i>Hemerocallis fulva</i>	h	1 %	-	8 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST101 - Friche à verge d'or

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.595495 -73.617619	

200718-130136-BONIN OID1582

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Bas de pente	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	30 %



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :	☐		
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-30 cm	Minéral	Sable	Modérée		Non		Non			
30-40 cm	Minéral	Argile	Modérée	2.5Y 4/1	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST101 - Friche à verge d'or

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	6 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	3 %	-	50 %		FACH
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	3 %	-	50 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Carex scoparia</i>	h	12 %	-	12 %		FACH
<i>Bromus inermis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	25 %	-	25 %	Oui	NI (1)
<i>Euthamia graminifolia</i>	h	25 %	-	25 %	Oui	-
<i>Lythrum salicaria</i>	h	15 %	Envahissante	15 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	5 %	-	5 %		NI
<i>Trifolium repens</i>	h	3 %	-	3 %		NI
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	6 %	Envahissante	6 %		FACH
<i>Valeriana officinalis</i>	h	4 %	Envahissante	4 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
- ☐ Dominance espèces OBL+FACH
 - Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 - Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
- ☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
- ☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
- ☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
- ☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à verge d'or
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST102 - Friche à arrosage des jardins

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.594464 -73.618668	

200718-133353-BONIN OID1583

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Ancien chemin
Sol perturbé :	Oui	Ancien chemin, remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	0 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST102 - Friche à arroche des jardins

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	90 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Atriplex hortensis</i>	h	65 %	-	72 %	Oui	-
<i>Setaria viridis</i> var. <i>viridis</i>	h	12 %	-	13 %		-
<i>Ambrosia trifida</i>	h	6 %	-	7 %		-
<i>Equisetum arvense</i>	h	7 %	-	8 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à arroche des jardins
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST104 – Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert : Étant donné la nature anthropique et perturbée du site et le caractère envahissant et colonisateur de l'algiste roseau dans ce type de milieu, ce milieu n'a donc pas été considéré comme un milieu humide, malgré la dominance d'espèces facultatives (due notamment à la présence de l'algiste roseau). Également, le peuplier deltoïde est une espèce de pleine lumière qui a dû s'implanter suite aux travaux de constructions de la ligne et qui proviendrait des individus matures situés à proximité. Les travaux de contrôle de végétation dans l'emprise font en sorte que l'espèce se maintient avec un port arbustif. Dans ce cas-ci, l'espèce ne serait donc pas indicatrice de la présence d'un milieu humide. De plus, puisqu'aucun indicateur hydrologique n'a été observé et que le sol présente un bon drainage, ce site est considéré comme une arbustaie.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.59124 -73.621206	

200718-143052-BONIN OID1585

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	60 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau			Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Minéral	Sable loameux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST104 – Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	61 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	35 %	-	57 %	Oui	FACH
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	15 %	-	25 %	Oui	FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	6 %	-	10 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	8 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	92 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	55 %	Envahissante	60 %	Oui	FACH
<i>Solidago canadensis</i> var. <i>canadensis</i>	h	25 %	-	27 %	Oui	NI
<i>Asparagus officinalis</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Bromus inermis</i>	h	5 %	Envahissante	5 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche arbustive

Groupe végétal : Friche arbustive à peuplier deltoïde

Avis de l'expert : Étant donné la nature anthropique et perturbée du site et le caractère envahissant et colonisateur de l'alpiste roseau dans ce type de milieu, ce milieu n'a donc pas été considéré comme un milieu humide, malgré la dominance d'espèces facultatives (due notamment à la présence de l'alpiste roseau). Également, le peuplier deltoïde est une espèce de pleine lumière qui a dû s'implanter suite aux travaux de constructions de la ligne et qui proviendrait des individus matures situés à proximité. Les travaux de contrôle de végétation dans l'emprise font en sorte que l'espèce se maintient avec un port arbustif. Dans ce cas-ci, l'espèce ne serait donc pas indicatrice de la présence d'un milieu humide. De plus, puisqu'aucun indicateur hydrologique n'a été observé et que le sol présente un bon drainage, ce site est considéré comme une arbustaie.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST105 - Friche à alpiste

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.591082 -73.622338	

200718-150046-BONIN OID1586

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	78 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐			Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST105 - Friche à alpeste

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	6 %	-	75 %		FACH
<i>Salix sp.</i>	ah	2 %	-	25 %		-

Strate herbacée et muscinale	108 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	75 %	Envahissante	69 %	Oui	FACH
<i>Daucus carota</i>	h	4 %	-	4 %		NI (1)
<i>Phleum pratense</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Bromus inermis</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		NI (1)
<i>Vicia cracca</i>	h	5 %	-	5 %		NI
<i>Solidago sp.</i>	h	8 %	-	7 %		-
<i>Asclepias syriaca</i>	h	3 %	-	3 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpeste

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST106 - Friche à roseau commun et lotier corniculé

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.609097 -73.604268	

200719-081438-BONIN OID1587

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Bord de stationnement
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Bord de stationnement
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 69 %		

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau		Approvisionnement en eau : Non évalué			
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST106 - Friche à roseau commun et lotier corniculé

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	12 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ah	4 %	Envahissante	33 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	ah	5 %	-	42 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	17 %		FACH
<i>Cornus sericea</i>	ab	1 %	-	8 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Lotus corniculatus</i>	h	20 %	-	20 %	Oui	NI (1)
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	65 %	Envahissante	65 %	Oui	FACH
<i>Asclepias syriaca</i>	h	3 %	-	3 %		NI
<i>Melilotus albus</i>	h	5 %	-	5 %		NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	5 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à roseau commun et lotier corniculé

Avis de l'expert : Ce n'est pas un milieu humide. La zone est perturbée ce qui favorise la présence d'espèce exotique envahissante.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST107 - Friche arbustive à prunier et sumac vinaigrier

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.608405 -73.604701	

200719-083536-BONIN OID1588

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Dépression ouverte	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et ancien chemin de fer
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	8 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST107 - Friche arbustive à prunier et sumac vinaigrier

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	80 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab	10 %	-	13 %		FACH
<i>Rhamnus cathartica</i>	ab	2 %	Envahissante	3 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	12 %	-	15 %		FACH
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	25 %	-	31 %	Oui	NI
<i>Prunus domestica</i>	ab	30 %	-	38 %	Oui	-
<i>Prunus pensylvanica</i>	ab	1 %	-	1 %		NI

Strate herbacée et mucinale	46 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Asclepias syriaca</i>	h	5 %	-	11 %	Oui	NI
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	11 %	Oui	-
<i>Mellilotus albus</i>	h	2 %	-	4 %		NI (2)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	4 %	Oui	NI (1)
<i>Valeriana officinalis</i>	h	4 %	Envahissante	9 %	Oui	NI (2)
<i>Fragaria virginiana</i>	h	5 %	-	11 %	Oui	NI (1)
<i>Poa pratensis</i>	h	15 %	-	33 %	Oui	NI (1)
<i>Equisetum arvense</i>	h	4 %	-	9 %	Oui	NI
<i>Lythrum salicaria</i>	h	2 %	Envahissante	4 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 7

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à prunier et sumac vinaigrier

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST108 - Arbustaie à sumac vinaigrier et cornouiller

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.608739 -73.605401	

200719-090313-BONIN OID1589

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Dépression ouverte	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Arbustaie	
Stade évolutif :		Intermédiaire	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Ancien chemin de fer
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	13 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-2 cm	Minéral	Gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST108 - Arbustaie à sumac vinaigrier et cornouiller

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		19 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Am	8 %	-	42 %	Oui	FACH
<i>Populus tremuloides</i>	Ab	6 %	-	32 %	Oui	NI
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	Ab	5 %	-	26 %	Oui	FACH

Strate arbustive (> 4 m)		27 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	10 %	-	37 %	Oui	NI
<i>Cornus sericea</i>	ab,ah	8 %	-	30 %	Oui	FACH
<i>Salix sp.</i>	ah	2 %	-	7 %		-
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ah	3 %	-	11 %		FACH
<i>Lonicera tatarica</i>	ab	2 %	Envahissante	7 %		NI (1)
<i>Rubus idaeus ssp. strigosus</i>	ab	2 %	-	7 %		NI

Strate herbacée et muscinale		31 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Solidago sp.</i>	h	8 %	-	26 %	Oui	-
<i>Melilotus albus</i>	h	10 %	-	32 %	Oui	NI (2)
<i>Pastinaca sativa</i>	h	4 %	Envahissante	13 %		NI (2)
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	6 %		NI
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	16 %		FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	6 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 3

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Arbustaie

Groupe végétal : Arbustaie à sumac vinaigrier et cornouiller

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST109 - Friche à tanaïsie vulgaire

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.605541 -73.609328	

200719-095147-BONIN OID1590

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Mi pente	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	27 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau				Approvisionnement en eau : Non évalué	
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol		☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs		☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées		☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées		☐	
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond		☐	
Litière noirâtre	☐	Racines adventives		☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Sable avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST109 - Friche à tanaïsie vulgaire

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	6 %	-	75 %		NI
<i>Lonicera tatarica</i>	ah	2 %	Envahissante	25 %		NI (1)

Strate herbacée et mucinale	98 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	40 %	-	41 %	Oui	NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	10 %	Envahissante	10 %		FACH
<i>Galium mollugo</i>	h	15 %	Envahissante	15 %		-
<i>Lithospermum officinale</i>	h	2 %	-	2 %		-
<i>Daucus carota</i>	h	6 %	-	6 %		NI (1)
<i>Asclepias syriaca</i>	h	8 %	-	8 %		NI
<i>Vicia cracca</i>	h	4 %	-	4 %		NI
<i>Poa pratensis</i>	h	6 %	-	6 %		NI (1)
<i>Fragaria virginiana</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Potentilla recta</i>	h	4 %	-	4 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche
 Groupement végétal : Friche à tanaïsie vulgaire
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST110 - Friche à lépidie

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.603458 -73.612458	

200719-105222-BONIN OID1591

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Dépôt de meubles et électroménagers usagers
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	2 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST110 - Friche à lépidie

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	97 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Lepidium rudérale</i>	h	35 %	-	36 %	Oui	-
<i>Elymus repens</i>	h	25 %	-	26 %	Oui	-
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	10 %	-	10 %		NI (1)
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	5 %	-	5 %		NI (1)
<i>Cichorium intybus</i>	h	3 %	-	3 %		NI (1)
<i>Daucus carota</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	5 %	-	5 %		-
<i>Lactuca serriola</i>	h	10 %	-	10 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupement végétal : Friche à lépidie

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST111 - Friche à alpeste roseau

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.602733 -73.612427	

200719-111143-BONIN OID1592

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Dépôt de meubles et électroménagers usagers
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	77 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST111 - Friche à alpeste roseau

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	10 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	4 %	-	40 %	Oui	FACH
<i>Acer negundo</i>	ah	2 %	Envahissante	20 %	Oui	NI
<i>Rhus typhina</i>	ab,ah	4 %	-	40 %	Oui	NI

Strate herbacée et muscinale	97 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	75 %	Envahissante	77 %	Oui	FACH
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	2 %	-	2 %		NI (1)
<i>Cirsium arvense</i>	h	20 %	-	21 %	Oui	-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpeste roseau

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST112 - Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.601918 -73.612812	

200719-113126-BONIN OID1593

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	2 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-2 cm	Minéral	Gravier			Non					

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST112 - Friche arbustive à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	83 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	65 %	-	78 %	Oui	FACH
<i>Rhus typhina</i>	ab	4 %	-	5 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	10 %	-	12 %		FACH
<i>Rosa rubiginosa</i>	ab,ah	4 %	-	5 %		-

Strate herbacée et muscinale	27 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	5 %	-	19 %		NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	12 %	-	44 %	Oui	-
<i>Pastinaca sativa</i>	h	2 %	Envahissante	7 %		NI (2)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	8 %	-	30 %	Oui	NI (1)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à peuplier deltoïde

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST113 - Friche à tanaïs et grande bardane

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.596647 -73.617328	

200719-122726-BONIN OID1594

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et chemin à côté
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	5 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST113 - Friche à tanaïsie et grande bardane

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	8 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	3 %	-	38 %		NI
<i>Acer negundo</i>	ah,ab	3 %	Envahissante	38 %		NI
<i>Ulmus pumila</i>	ah	2 %	Envahissante	25 %		-

Strate herbacée et muscinale	79 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	40 %	-	51 %	Oui	NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	35 %	-	44 %	Oui	NI (2)
<i>Artemisia vulgaris</i>	h	2 %	-	3 %		NI (1)
<i>Convolvulus arvensis</i>	h	2 %	-	3 %		NI (2)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à tanaïsie et grande bardane

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST114 - Friche à alpiste et tanaïs

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.598147 -73.616261	

200719-125436-BONIN OID1595

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et chemin à côté
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	55 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST114 - Friche à alpeste et tanaïse

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	10 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	6 %	-	60 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	4 %	-	40 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale	107 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	25 %	-	23 %	Oui	NI (1)
<i>Arctium lappa</i>	h	2 %	-	2 %		NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	25 %	-	23 %	Oui	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	55 %	Envahissante	51 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche à alpeste et tanaïse

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST115 - Friche arbustive à sumac vinaigrier et vigne des rivages

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.599248 -73.615148	

200719-131508-BONIN OID1596

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Irrégulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Jeune	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Milieu d'un stationnement
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	42 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Approvisionnement en eau :		
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-2 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Non évaluée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST115 - Friche arbustive à sumac vinaigrier et vigne des rivages

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	52 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Rhus typhina</i>	ah,ab	20 %	-	38 %	Oui	NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	30 %	-	58 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	4 %		NI

Strate herbacée et muscinale	87 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	25 %	-	29 %	Oui	NI (1)
<i>Solidago sp.</i>	h	20 %	-	23 %	Oui	-
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	30 %	Envahissante	34 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	12 %	Envahissante	14 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à sumac vinaigrier et vigne des rivages

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST116 - Friche arbustive à orme de Sibérie

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	19-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.601017 -73.614387	

200719-135318-BONIN OID1597

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Friche	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière et stationnement
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Stationnement
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	25 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:		Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Gravier	Non évaluée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST116 - Friche arbustive à orme de Sibérie

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	Am	5 %	Envahissante	100 %		-

Strate arbustive (> 4 m)		25 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Ulmus pumila</i>	ah,ab	20 %	Envahissante	80 %	Oui	-
<i>Populus deltoides</i>	ab	5 %	-	20 %	Oui	FACH

Strate herbacée et muscinale		69 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Daucus carota</i>	h	15 %	-	22 %	Oui	NI (1)
<i>Tanacetum vulgare</i>	h	10 %	-	14 %		NI (1)
<i>Melilotus albus</i>	h	18 %	-	26 %	Oui	NI (2)
<i>Solidago sp.</i>	h	10 %	-	14 %		-
<i>Trifolium repens</i>	h	6 %	-	9 %		NI
<i>Elymus repens</i>	h	10 %	-	14 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☐ Oui ☒ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☐ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 2

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☐ Oui ☒ Non

Type de couvert : Friche

Groupe végétal : Friche arbustive à orme de Sibérie

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

B.3 Fiches de caractérisation détaillées des milieux humides

Station 01-MH01.1 - Marais à roseau commun, lampourde et quenouille

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613336 -73.594775	

190930-092334-LHEUC OID357

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Humide		
Contexte :	Palustre		
Situation :	Dépression fermée		
Forme de terrain :	Concave		
% buttes :	30 %	% dépressions :	70 %
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	Herbacé		



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Ressemble à dépôt à neige stationnement adjacent.
Sol perturbé :	Oui	Dépression anthropique.
Hydrologie perturbée :	Oui	Stationnement et sol remanié.
Milieu anthropique :	Oui	Dépression anthropique.
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	60 %	

Section 3 - Hydrologie

Lien hydrologique :	
% d'eau libre : Aucune	Hauteur d'eau : Aucune
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau	
Approvisionnement en eau : Nappe phréatique, Ruissellement	

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Loam argileux		2.5Y 3/2	Non		Non			
20-40 cm	Minéral	Loam limono-argileux	Modérée	2.5Y 3/2	Non		Non			
- cm										

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MH01.1 - Marais à roseau commun, lampourde et quenouille

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée	115 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Typha sp.</i>	h	25 %	-	22 %	Oui	OBL (5)
<i>Xanthium strumarium</i>	h	30 %	-	26 %	Oui	FACH (6)
<i>Lythrum salicaria</i>	h	10 %	Envahissante	9 %		FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	50 %	Envahissante	43 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☒ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais
 Groupement végétal : Marais à roseau commun, lampourde et quenouille
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station 01-MH01.2 - Marécage arborescent à peuplier deltoïde

Section 1 - Identification

Date d'inventaire :	30-09-2019	Avis de l'expert : Refus de sondage rencontré à 20 cm dans le sol (remblai).
Nom du spécialiste :	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613421 -73.595487	

190930-104734-LHEUC OID358

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Humide		
Contexte :	Palustre		
Situation :	Dépression fermée		
Forme de terrain :	Concave		
% buttes :	40 %	% dépressions :	60 %
Type de couvert :	Marécage arborescent		
Stade évolutif :	Intermédiaire		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Oui	Remblai déblai autour
Milieu anthropique :	Oui	Milieu humide sur sol remanié.
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 100 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Nappe phréatique, Ruissellement		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☒		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐	Commentaire :			

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Modérée	2.5Y 3/1	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4) à Mauvais (5)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MH01.2 - Marécage arborescent à peuplier deltoïde

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		70 %	Rayon : 10 m	Superficie : 314 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	Ah	60 %	-	86 %	Oui	FACH
<i>Acer saccharinum</i>	Am	10 %	-	14 %		OBL
Strate arbustive (> 4 m)		6 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah	6 %	-	100 %		FACH
Strate herbacée		100 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marécage arborescent

Groupe végétal : Marécage arborescent à peuplier deltoïde

Avis de l'expert : Refus de sondage rencontré à 20 cm dans le sol (remblai).

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station 01-MH01.3 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613931 -73.595849	

190930-120921-LHEUC OID360

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Humide		
Contexte :	Palustre		
Situation :	Dépression fermée		
Forme de terrain :	Concave		
% buttes :	35 %	% dépressions :	65 %
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	De stabilité		



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	
Sol perturbé :	Oui	Remblai
Hydrologie perturbée :	Oui	Remblai
Milieu anthropique :	Oui	Dépression anthropique dans sol remanié.
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :
Type lien hydrologique surface: Aucun cours d'eau		Approvisionnement en eau : Nappe phréatique, Ruissellement		
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐			
Écorce érodée	☐	Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-40 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Modérée	2.5Y 3/1	Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MH01.3 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée		100 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais

Groupe végétal : Marais à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station 01-MH02 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire :	30-09-2019	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste :	Caroline L'Heureux	
Localité :	Anjou	
Coordonnée station (NAD83) :	45.613062 -73.594995	

190930-083919-LHEUC OID355

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Type de milieu :	Humide		
Contexte :	Palustre		
Situation :	Dépression fermée		
Forme de terrain :	Concave		
% buttes :	70 %	% dépressions :	30 %
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	De stabilité		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Monospécifique induit par envahissement.
Sol perturbé :	Oui	Dépression anthropique dans remblai.
Hydrologie perturbée :	Oui	Dépression anthropique dans remblai.
Milieu anthropique :	Oui	Enclavé milieu urbain
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Nappe phréatique, Ruissellement	
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐			
Écorce érodée	☐	Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-50 cm	Minéral	Loam argileux avec gravier	Faible	5Y 4/1	Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3) à Imparfait (4)	cm	
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station 01-MH02 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate herbacée		100 %	Rayon : 5 m	Superficie : 79 m²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais

Groupe végétal : Marais à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborée haute = > 15 m
 Am: Arborée moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissant

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)

Station ST04 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	13-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.648297 -73.552658	

200713-101639-BONIN OID1467

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Marais	
Stade évolutif :		Friche	



2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non
Sol perturbé :	Non
Hydrologie perturbée :	Non
Milieu anthropique :	Non
Barrage de castor :	Non
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	93 %

Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :			
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Loam argileux avec gravier	Modérée	5Y 3/1	Non		Non			
20-40 cm	Minéral	Argile	Modérée	2.5Y 3/1	Non		Oui	30 cm	10YR 4/6	Marqué

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4) à Mauvais (5)		
Type de sol : Sol minéral hydromorphe		

Station ST04 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate herbacée et muscinale	99 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	90 %	Envahissante	91 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	h	3 %	-	3 %		FACH
<i>Alliaria petiolata</i>	h	2 %	Envahissante	2 %		NI (1)
<i>Equisetum arvense</i>	h	1 %	-	1 %		NI
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	1 %	Envahissante	1 %		FACH
<i>Vicia cracca</i>	h	2 %	-	2 %		NI

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☒ Oui ☐ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☒ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais

Groupe végétal : Marais à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST51 - Marais à quenouilles

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Samuel-Philippe Denault	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.653009 -73.545405	

200715-111551-DENAS2 OID1524

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Bas de pente	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :		Non applicable	% dépressions : Non applicable
Type de couvert :		Marais	
Stade évolutif :		Climacique (stable)	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Oui	Mauvais drainage provoqué par les chemkns
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 0 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	5 à 10%	Hauteur d'eau :	5 à 10 cm	Lien hydrologique :	Fossé
Type lien hydrologique surface:	Récepteur d'un cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Ruissellement		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☒	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☒	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :	☐		
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Organique	Tourbe fibrique	Saturé d'eau		Non		Non			
10-20 cm	Minéral	Argile avec gravier	Saturé d'eau		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Très mauvais (6)	0 cm	
Type de sol : Sol organique hydromorphe		

Station ST51 - Marais à quenouilles

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m) 0 % Rayon : 10 m Superficie : 314 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m) 2 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	100 %		FACH

Strate herbacée et muscinale 100 % Rayon : 5 m Superficie : 79 m²

Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Typha sp.</i>	h	100 %	-	100 %		OBL (5)

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☐ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 0
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☒ Oui ☐ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☒ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais
 Groupement végétal : Marais à quenouilles
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST52 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.652817 -73.545724	

200715-113700-BONIN OID1525

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Palustre		
Situation :	Bas de pente		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	Climacique (stable)		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Bord de chemin
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Fossé
Type lien hydrologique surface:	En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau			Approvisionnement en eau :	Lien hydrologique de surface, Nappe phréatique, Ruissellement
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{es} cm	☒		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐		Commentaire :		
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-10 cm	Organique	Tourbe fibrique	Élevée	10YR 2/2	Non		Non			
10-20 cm	Minéral	Argile limoneuse avec gravier	Saturé d'eau	2.5Y 3/1	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Très mauvais (6)		
Type de sol : Sol minéral hydromorphe		

Station ST52 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	9 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ab	3 %	-	33 %		FACH
<i>Toxicodendron radicans</i>	ab	2 %	-	22 %		NI
<i>Vitis riparia</i>	ab	2 %	-	22 %		FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	1 %	-	11 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	1 %	-	11 %		NI

Strate herbacée et mucinale	100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☒ Oui ☐ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☒ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☒ Oui ☐ Non

☒ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais

Groupe végétal : Marais à roseau commun

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST53 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	15-07-2020	Avis de l'expert : Milieu en transition avec le milieu terrestre situé en haut de talus. Continuité du milieu humide caractérisé à la station ST51.
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.652903 -73.544894	

200715-122140-BONIN OID1528

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Palustre		
Situation :	Bas de pente		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	Climacique (stable)		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	100 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Fossé
Type lien hydrologique surface: Traversé par un cours d'eau				Approvisionnement en eau : Lien hydrologique de surface, Ruissellement	
Indicateurs primaires				Indicateurs secondaires	
Inondé	☐			Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐			Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐			Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐			Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐			Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐			Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐				
				Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

					Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-20 cm	Minéral	Loam sableux	Modérée		Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST53 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)		0 %	Rayon : m	Superficie : m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		
Strate arbustive (> 4 m)		7 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Populus deltoides</i>	ab,ah	3 %	-	43 %		FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	1 %	-	14 %		FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	2 %	-	29 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ab	1 %	-	14 %		NI
Strate herbacée et muscinale		100 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²		
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	100 %	Envahissante	100 %	Oui	FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais

Groupe végétal : Marais à roseau commun

Avis de l'expert : Milieu en transition avec le milieu terrestre situé en haut de talus. Continuité du milieu humide caractérisé à la station ST51.

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST64 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614413 -73.600641	

200716-092300-BONIN OID1545

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Riverain		
Situation :	Mi pente		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marécage arbustif		
Stade évolutif :	Jeune		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	8 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Cours d'eau permanent
Type lien hydrologique surface:	En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau			Approvisionnement en eau :	Lien hydrologique de surface, Ruissellement
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST64 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	92 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah	85 %	-	92 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	5 %	-	5 %		FACH
<i>Fraxinus pennsylvanica</i>	ah	2 %	-	2 %		FACH

Strate herbacée et muscinale	10 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Equisetum pratense</i>	h	2 %	-	20 %	Oui	FACH
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	5 %	Envahissante	50 %	Oui	FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	2 %	Envahissante	20 %	Oui	FACH
<i>Lythrum salicaria</i>	h	1 %	Envahissante	10 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 4

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marécage arbustif

Groupe végétal : Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m

Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m

ah: arbustive haute = 1 à 4m

ab: arbustive basse = 0 à 1 m

h : herbacée

m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice

FACH: Facultative de milieu humide

OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST65 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	16-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.614207 -73.600702	

200716-102130-BONIN OID1546

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Riverain		
Situation :	Mi pente		
Forme de terrain :	Irrégulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marécage arbustif		
Stade évolutif :	Jeune		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	16 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Cours d'eau permanent
Type lien hydrologique surface:	En bordure d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau			Approvisionnement en eau :	Lien hydrologique de surface, Ruissellement
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐		Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐	
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐		Lignes de mousses sur les troncs	☐	
Lignes de démarcation d'eau	☐		Souches hypertrophiées	☐	
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐		Lenticelles hypertrophiées	☐	
Odeur de soufre	☐		Système racinaire peu profond	☐	
Litière noirâtre	☐		Racines adventives	☐	
Effet rhizosphère	☐				
Écorce érodée	☐		Commentaire :		

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-5 cm	Minéral	Remblai avec gravier	Faible		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST65 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	56 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah	18 %	-	32 %	Oui	FACH
<i>Vitis riparia</i>	ab	15 %	-	27 %	Oui	FACH
<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	ab	10 %	-	18 %		NI
<i>Rhus typhina</i>	ah	10 %	-	18 %		NI
<i>Acer negundo</i>	ah	3 %	Envahissante	5 %		NI

Strate herbacée et mucinale	29 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	10 %	Envahissante	34 %	Oui	FACH
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	3 %	Envahissante	10 %		FACH
<i>Melilotus albus</i>	h	8 %	-	28 %	Oui	NI (2)
<i>Lysimachia ciliata</i>	h	3 %	-	10 %		FACH
<i>Rumex crispus</i>	h	2 %	-	7 %		-
<i>Eutrochium maculatum var. maculatum</i>	h	3 %	-	10 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 3

Nombre total d'espèces NI dominantes : 1

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marécage arbustif

Groupe végétal : Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h: herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST88 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	17-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.642677 -73.562982	

200717-160113-BONIN OID1569

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :			
Situation :		Terrain plat	
Forme de terrain :		Régulier	
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :		Marécage arbustif	
Stade évolutif :		Friche	

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Oui	Coupe régulière
Sol perturbé :	Oui	Ancien remblai
Hydrologie perturbée :	Non	
Milieu anthropique :	Non	
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) :	69 %	



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Hauteur d'eau :	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Non évalué
Indicateurs primaires		Indicateurs secondaires	
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐
Effet rhizosphère	☐		
Écorce érodée	☐	Commentaire :	

Section 4 - Sol : Description du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures		
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Contraste
0-10 cm	Minéral	Loam sableux avec gravier	Modérée		Non		Non		

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Modérément bon (3)		
Type de sol : Sol minéral non hydromorphe		

Station ST88 - Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	33 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Cornus sericea</i>	ah,ab	13 %	-	39 %	Oui	FACH
<i>Robinia pseudoacacia</i>	ah,ab	8 %	-	24 %	Oui	-
<i>Frangula alnus</i>	ab,ah	3 %	Envahissante	9 %		NI (1)
<i>Vitis riparia</i>	ab	3 %	-	9 %		FACH
<i>Populus deltoides</i>	ah,ab	3 %	-	9 %		FACH
<i>Acer negundo</i>	ah	3 %	Envahissante	9 %		NI

Strate herbacée et muscinale	95 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phalaris arundinacea</i>	h	55 %	Envahissante	58 %	Oui	FACH
<i>Solidago sp.</i>	h	30 %	-	32 %	Oui	-
<i>Valeriana officinalis</i>	h	8 %	Envahissante	8 %		NI (2)
<i>Cirsium arvense</i>	h	2 %	-	2 %		-

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

☐ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%

☒ Dominance espèces OBL+FACH

Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2

Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☐ Oui ☒ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☐ Oui ☒ Non

☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm

☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm

☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus

☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

☐ Au moins un indicateur primaire

☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marécage arbustif

Groupe végétal : Marécage arbustif à cornouiller hart-rouge

Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: muscinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST100 - Marais à roseau commun

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.595874 -73.617447	

200718-123350-BONIN OID1581

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Palustre		
Situation :	Bas de pente		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	Climacique (stable)		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Oui	Bassin de rétention
Milieu anthropique :	Oui	Bassin de rétention
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 70 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	Aucune	Hauteur d'eau :	Aucune	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Ruissellement		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☐	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☐	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :			
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Argile avec matière organique	Élevée	2.5Y 3/2	Non		Non			
15-40 cm	Minéral	Argile	Élevée	2.5Y 3/1	Non		Non			

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Mauvais (5) à Très mauvais (6)		
Type de sol : Sol minéral hydromorphe		

Station ST100 - Marais à roseau commun

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	6 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Salix sp.</i>	ah,ab	6 %	-	100 %		-

Strate herbacée et muscinale	85 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	70 %	Envahissante	82 %	Oui	FACH
<i>Typha angustifolia</i>	h	12 %	-	14 %		OBL
<i>Scirpus atrovirens</i>	h	3 %	-	4 %		OBL

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☒ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 1
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☒ Oui ☐ Non

- ☐ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☒ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☐ Oui ☒ Non

- ☐ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais
 Groupement végétal : Marais à roseau commun
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

Station ST103 - Marais à quenouille

Section 1 - Identification

Date d'inventaire:	18-07-2020	Avis de l'expert :
Nom du spécialiste:	Noémie Bonin	
Localité :	Montréal	
Coordonnée station (NAD83) :	45.593762 -73.619308	

200718-135539-BONIN OID1584

Section 2 - Description générale du milieu

2-A : Description générale du milieu

Contexte :	Palustre		
Situation :	Dépression fermée		
Forme de terrain :	Régulier		
% buttes :	Non applicable	% dépressions :	Non applicable
Type de couvert :	Marais		
Stade évolutif :	Climacique (stable)		

2-B : Perturbation

Végétation perturbée :	Non	
Sol perturbé :	Non	
Hydrologie perturbée :	Oui	Bassin de rétention
Milieu anthropique :	Oui	Bassin de rétention
Barrage de castor :	Non	
Espèces exotiques envahissantes (% absolu total) : 33 %		



Section 3 - Hydrologie

% d'eau libre :	< 5%	Hauteur d'eau :	< 5 cm	Lien hydrologique :	Aucun
Type lien hydrologique surface:	Aucun cours d'eau	Approvisionnement en eau :	Ruissellement		
Indicateurs primaires			Indicateurs secondaires		
Inondé	☒	Racine d'arbres et d'arbustes hors du sol	☐		
Saturé d'eau dans les 30 ^{ers} cm	☐	Lignes de mousses sur les troncs	☐		
Lignes de démarcation d'eau	☐	Souches hypertrophiées	☐		
Débris apportés par l'eau (sédiment)	☐	Lenticelles hypertrophiées	☐		
Odeur de soufre	☒	Système racinaire peu profond	☐		
Litière noirâtre	☐	Racines adventives	☐		
Effet rhizosphère	☐	Commentaire :			
Écorce érodée	☐				

Section 4 - Sol : Description détaillée du sol

4-A : Description du profil de sol minéral

Horizon	Type d'horizon	Classe texturale ou type de matière organique	Humidité	Couleur	Odeur d'œuf pourri		Mouchetures			
					Présence	Prof.	Présence	Prof.	Couleur	Contraste
0-15 cm	Minéral	Argile sableuse	Saturé d'eau	2.5Y 3/1	Oui	10 cm	Non			
15-30 cm	Minéral	Argile sableuse avec gravier	Élevée	2.5Y 3/2	Non		Oui	20 cm	2.5Y 4/4	Distinct

4-B : Drainage

Classe de drainage	Prof. nappe phréatique	Prof. roc
Imparfait (4) à Mauvais (5)		
Type de sol : Sol minéral hydromorphe		

Station ST103 - Marais à quenouille

Section 5 - Recouvrement des espèces végétales par strate

Strate arborescente (> 4 m)	0 %	Rayon : m	Superficie : m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
		0 %		0 %		

Strate arbustive (> 4 m)	5 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Salix sp.</i>	ah	5 %	-	100 %		-

Strate herbacée et muscinale	93 %	Rayon : 11.28 m	Superficie : 400 m ²			
Espèce	Hauteur strate	% abs.	Statut rareté/envahissant	% rel.	Dominante	Statut hydrique
<i>Typha angustifolia</i>	h	60 %	-	65 %	Oui	OBL
<i>Phragmites australis ssp. australis</i>	h	30 %	Envahissante	32 %	Oui	FACH
<i>Lythrum salicaria</i>	h	3 %	Envahissante	3 %		FACH

Milieux humides - Synthèse des informations

Végétation typique des milieux humides : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Rec. espèces vivaces OBL uniforme et > 10%
☒ Dominance espèces OBL+FACH
 Nombre total d'espèces OBL+FACH dominantes : 2
 Nombre total d'espèces NI dominantes : 0

Sols hydromorphes : ☒ Oui ☐ Non

Présence d'au moins une condition de sol hydromorphe : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Odeur d'œuf pourri (H₂S) dans les 30^{ers} cm
☐ Drainage mauvais ou très mauvais (5 ou 6) et présence de mouchetures marquées dans les 30^{ers} cm
☐ Épaisseur de matière organique de 30 cm ou plus
☐ Drainage très mauvais (6)

Test indicateurs hydrologiques positifs : ☒ Oui ☐ Non

- ☒ Au moins un indicateur primaire
☐ Au moins deux indicateurs secondaires

Cette station est-elle un milieu humide ? ☒ Oui ☐ Non

Type de couvert : Marais
 Groupement végétal : Marais à quenouille
 Avis de l'expert :

Hauteur strate

Ah: Arborescente haute = > 15 m
 Am: Arborescente moyenne = 7 à 15 m
 ah: arbustive haute = 1 à 4 m
 ab: arbustive basse = 0 à 1 m
 h : herbacée
 m: mucinale

Statut rareté/Envahissante

Susceptible : Susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable

Statut hydrique

NI: Non indicatrice
 FACH: Facultative de milieu humide
 OBL: Obligée de milieu humide

Références

- (1) Lichvar et al. (2016)
- (2) Gouv. Nouvelle-Écosse (2012)
- (3) FAC (Lichvar et al., 2016) et FACW (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (4) FACW (Lichvar et al., 2016) et FAC (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (5) Statut hydrique extrapolé
- (6) FAC (Lichvar et al., 2016) et OBL (Gouv. Nouvelle-Écosse, 2012)
- (7) FACW ou OBL (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)
- (8) FAC ou FACU (Lichvar et al., 2016 - État de l'Alaska)

B.4 Reportage photographique des complexes naturels

Reportage photographique des complexes naturels et de la végétation



Photo 1 : Exemple de milieu anthropique
(complexe n – 17 juillet 2020)



Photo 2 : Exemple de milieu terrestre
(complexe t – 19 juillet 2020)



Photo 3 : Bassin de rétention nord
(complexe x – 18 juillet 2020)



Photo 4 : Bassin de rétention sud
(complexe x – 18 juillet 2020)

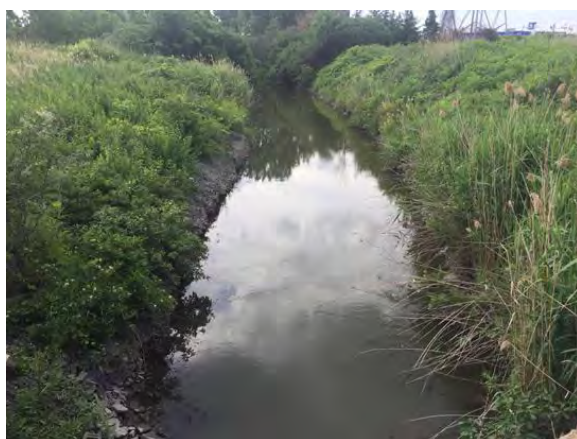


Photo 5 : Segment CE01 du ruisseau De Montigny
(complexe q – 16 juillet 2020)



Photo 6 : Segment CE02 du ruisseau De Montigny
(complexe q – 16 juillet 2020)



Photo 7 : Segment CE03 du ruisseau De Montigny
(complexe 02 – 16 juillet 2020)



Photo 8 : Hutte de castor en construction
(complexe 02 – 16 juillet 2020)



Photo 9 : Indices de présence de castor
(complexe 02 – 16 juillet 2020)



Photo 10 : Segment CE04 (complexe j – juillet 2020)



Photo 11 : Feuille d'individu de noyer cendré
(complexe c – 18 juillet 2020)



Photo 12 : Écorce d'individu de noyer cendré
(complexe c – 18 juillet 2020)

B.5 Reportage photographique de la faune et des couleuvres

Reportage photographique de la faune et des couleuvres



Photo 1. Point d'écoute AN1 : Peupleraie deltoïde



Photo 2. Point d'écoute AN1 : Peupleraie deltoïde



Photo 3. Point d'écoute AN2 : Friche herbacée



Photo 4. Point d'écoute AN2 : Friche herbacée

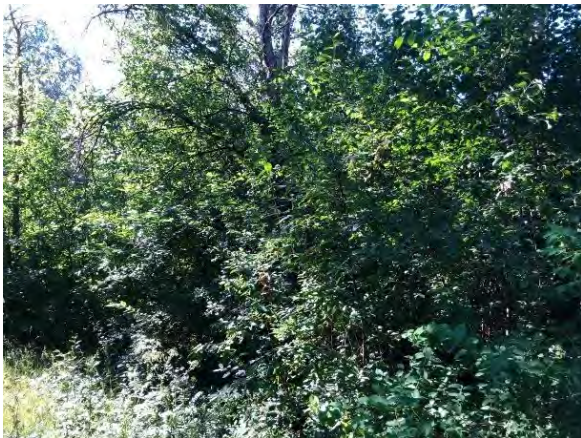


Photo 5. Point d'écoute AN3 : Jeunes feuillus



Photo 6. Point d'écoute AN3 : Jeunes feuillus



Photo 7 : Point d'écoute AN4 : Friche arbustive



Photo 8 : Point d'écoute AN4 : Friche arbustive

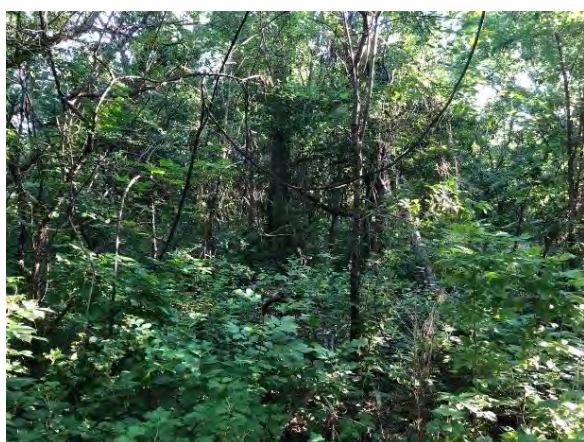


Photo 9 : Point d'écoute AN5 : Jeune forêt feuillue

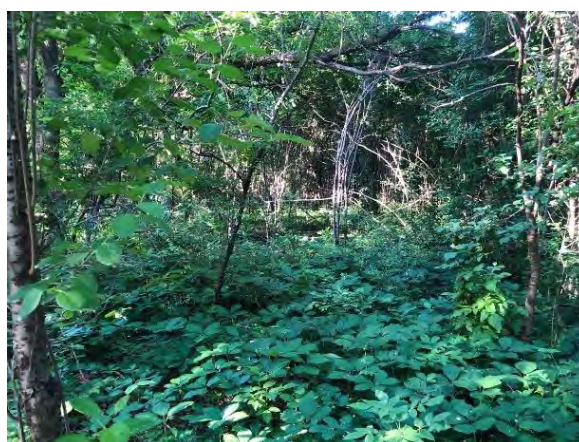


Photo 10 : Point d'écoute AN5 : Jeune forêt feuillue



Photo 11 : Point d'écoute AN6 : Friche ouverte



Photo 12 : Point d'écoute AN6 : Friche ouverte



Photo 13. Faucon pèlerin observé sur la ligne Anjou le 8 septembre 2020 à Rivière-des-Prairies



Photo 14 : Couleuvre brune juvénile,
station couleuvre AN31 le 28 août 2020



Photo 15 : Couleuvres brunes adulte,
station couleuvre AN30 le 9 septembre 20



Photo 16 : Station couleuvre AN30



Photo 17 : Couleuvre rayée juvénile,
station couleuvre AN12 le 9 septembre 2020



Photo 18 : Couleuvres brunes adulte,
station couleuvre AN21 le 9 septembre 2020



Photo 19 : Station couleuvre AN21



Photo 20 : Couleuvre brune juvénile,
station couleuvre AN15 le 22 septembre 2020



Photo 21 : Station couleuvre AN15



Photo 22 : Couleuvre brune adulte,
station couleuvre AN1 le 22 septembre 2020



Photo 23 : Station couleuvre AN1



Photo 24 : Couleuvres brunes adulte,
station couleuvre AN8 le 23 septembre 2020



Photo 25 : Station couleuvre AN8



Photo 26 : Station couleuvre AN43, futur poste d'Anjou



Photo 27 : Station couleuvre AN37, futur poste d'Anjou

B.6 Reportage photographique du milieu humain

Reportage photographique du milieu humain



Photo 1 : Sentier aux bassins Chartier/Parc Ermanno-La Riccia



Photo 2 : Exemple de jardin communautaire sous l'emprise des lignes existantes



Photo 3 : Exemple de cadre bâti en bordure des bassins Chartier



Photo 4 : Vue sur le terrain du nouveau poste d'Anjou et des commerces



Photo 5 : Exemple d'entreposage de camions et machinerie diverse sous les lignes existantes



Photo 6 : Stationnement à la gare Anjou et lignes existantes

C Étude de bruit relative au poste projeté



Poste d'Anjou

Nouveau poste et ligne à 315 kV

Étude du bruit

par : Gilles Lemire ing., M.Sc.A.

Juillet 2021

Révision 0

Sommaire

Hydro-Québec TransÉnergie projette la construction d'un nouveau poste de sectionnement de six lignes à 315 kV, dans l'arrondissement Anjou de la ville de Montréal. Le projet comporte également la construction d'une nouvelle ligne biterne (comportant deux circuits) à 315 kV, principalement aérienne, découpée en deux sections totalisant environ 11 km.

Hydro-Québec a étudié par simulation sur ordinateur les émissions sonores en cours de fonctionnement du poste et de la ligne afin de vérifier si ces émissions étaient en deçà des valeurs recommandées par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Quatre secteurs potentiellement sensibles au bruit de la ligne ont été identifiés le long du tracé. La conformité du bruit de la ligne a été étudiée pour le secteur le plus calme où la ligne projetée partagera l'emprise avec une autre ligne à 315 kV. La conformité du bruit émanant du poste projeté a également fait l'objet d'une évaluation.

Deux relevés sonores du bruit ambiant, chacun sur 24 heures consécutives, ont été réalisés afin d'appuyer les évaluations de la conformité.

Le bruit qui sera émis par la ligne projetée sera conforme en tout lieu et en tout temps lorsque les conducteurs seront secs, ce qui se produit la majorité du temps dans la région de Montréal.

Lorsque des gouttes d'eau seront présentes sur les conducteurs (conducteurs mouillés), le bruit de la ligne sera conforme sur l'ensemble du tracé, à l'exception de quelques habitations de la rue Philias-Gagnon. À ces habitations et uniquement au cours de la période la plus calme de la nuit, lorsque le bruit ambiant est au plus faible, le bruit des lignes sur un côté des habitations pourrait excéder par environ 1 dBA la valeur limite recommandée par le MELCC. Ce faible écart, occasionnel par surcroît, est jugé acceptable.

Pour ce qui est du bruit émanant du fonctionnement du poste projeté, l'évaluation conclut qu'il sera conforme aux recommandations du MELCC, en tout lieu et à toute heure de la journée.

Table des matières

1. Mise en contexte et objectif	1
2. Références	1
3. Critères de bruit du MELCC	2
4. Étude du bruit des lignes.....	4
4.1 Description sommaire des milieux traversés	4
4.2 Relevé sonore	5
4.2.1 Méthodologie.....	6
4.2.2 Résultats et analyse	6
4.3 Simulations du bruit de la ligne	9
4.3.1 Puissance acoustique de la ligne projetée et de la ligne existante	9
4.3.2 Résultats des simulations.....	10
4.4 Conformité du bruit de la ligne projetée	16
5. Étude du bruit du poste d'Anjou	17
5.1 Description sommaire du milieu d'insertion	17
5.2 Relevé sonore	18
5.2.1 Méthodologie.....	18
5.2.2 Résultats et analyse	18
5.3 Simulation du bruit du poste d'Anjou	19
5.3.1 Puissance acoustique des transformateurs	21
5.3.2 Résultats de la simulation	21
5.4 Conformité du bruit du poste d'Anjou	22
6. Conclusion	23
Annexe - Conditions météorologiques lors des relevés sonores.....	24

1. Mise en contexte et objectif

Hydro-Québec TransÉnergie (HQT) projette la construction d'un nouveau poste de sectionnement de lignes à 315 kV, dans l'arrondissement Anjou de la ville de Montréal. Un poste de sectionnement a pour fonction de commuter les branchements de différentes lignes entre elles. Il permet de modifier rapidement la configuration du réseau de transport régional et ainsi d'offrir plus de flexibilité pour l'exploitation et l'entretien du réseau.

Six lignes biternes (c.-à-d. comportant deux circuits) à 315 kV seront reliées au poste d'Anjou. L'une de ces lignes sera souterraine au départ du poste d'Anjou, sur environ 1 km, puis deviendra aérienne. Tous les équipements à haute tension du poste seront extérieurs; un bâtiment de commande sera érigé à l'intérieur des limites du poste. L'emplacement retenu pour le poste est attenant à l'échangeur entre l'autoroute 25 et le boulevard Henri-Bourassa Est.

Le projet comporte également la construction d'une nouvelle ligne aérienne biterne à 315 kV, qui est découpée en deux sections. La première section reliera le poste du Bout-de-l'Île, situé près de l'extrémité est de l'île de Montréal, et le poste d'Anjou. Cette section de la ligne sera construite dans une emprise de deux lignes biternes à 120 kV existantes, lesquelles seront démantelées au préalable. La nouvelle ligne à 315 kV sera seule dans l'emprise libérée. La seconde section reliera le poste projeté et un point de raccordement situé à l'ouest. À cet endroit, la nouvelle ligne sera raccordée à une ligne biterne à 315 kV existante qui rejoint le poste Bélanger, afin d'alimenter ce dernier. Dans la seconde section, la ligne à construire occupera également un corridor actuellement occupé par deux lignes biternes à 120 kV (à démanteler) et sera attenant sur une grande portion du tracé à une autre ligne biterne à 315 kV existante (circuits 3017 et 3050).

Les objectifs de l'étude réalisée en avant-projet de ces constructions sont :

- D'évaluer les émissions sonores des nouveaux équipements (lignes et poste)
- De vérifier si les émissions sonores seront conformes aux exigences applicables.
- De proposer, le cas échéant, des modifications qui permettraient de rendre conformes les émissions de bruit.

2. Références

TET-ENV-P-CONT002
3 juin 2002

Mesure du bruit audible émis par les installations
de TransÉnergie

Note d'instructions MELCC
révision du 9 juin 2006

Traitement des plaintes sur le bruit
et exigences aux entreprises qui le génèrent

3. Critères de bruit du MELCC

La note d'instructions sur le bruit du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) définit les méthodes et les critères qui lui permettent de juger de l'acceptabilité des émissions sonores des sources fixes, tels la ligne et le poste projetés. Les critères d'acceptabilité accordent à une source fixe le niveau de bruit le plus élevé entre le niveau de bruit résiduel et le niveau maximal permis selon le zonage et la période de la journée, comme indiqué au tableau de la Partie 1 de la note d'instructions, laquelle partie est reproduite en page suivante.

Les critères de la note d'instruction sont exprimés en termes du **niveau acoustique d'évaluation**, désigné par L_{Ar} . Ce paramètre est le niveau sonore équivalent pondéré A (L_{Aeq}) du bruit de la source perturbatrice (le poste ou la ligne) auquel on ajoute la valeur du plus élevé de trois termes correctifs. Le niveau acoustique d'évaluation est évalué à l'aide de la formule suivante :

$$L_{Ar} = L_{Aeq} + \max(K_I, K_T, K_S)$$

K_I est un terme correctif applicable si le bruit émis par le poste comporte des bruits d'impact significatifs. K_T est un terme correctif applicable si le bruit ambiant futur comporte un caractère tonal attribuable au poste. K_S est un terme correctif pour certaines situations spéciales, telle l'émission de bruits porteurs d'information ou de forts bruits de basses fréquences. On souligne que si plusieurs termes correctifs sont applicables seul celui ayant la valeur la plus élevée est à retenir.

La note d'instructions du ministère précise les méthodes pour évaluer ces termes correctifs. Dans le cas d'une ligne à haute tension, aucun des termes correctifs n'est applicable, puisqu'il n'y a pas émission de bruit d'impact, de bruit à caractère tonal ni de bruit riche en basses fréquences. Dans le cas d'un poste, chacun des termes correctifs est susceptible de trouver application.

Partie 1 - Niveau sonore maximum des sources fixes

Le niveau acoustique d'évaluation ($L_{A\tau,1h}$) d'une source fixe sera inférieur, en tout temps, pour tout intervalle de référence d'une heure continue et en tout point de réception du bruit, au plus élevé des niveaux sonores suivants :

1. le niveau de bruit résiduel (tel que défini dans la méthode de référence au glossaire de la partie 2), ou
2. le niveau maximal permis selon le zonage et la période de la journée, tel que mentionné au tableau suivant :

Zonage	Nuit (dB_A)	Jour (dB_A)
I	40	45
II	45	50
III	50	55
IV	70	70

CATÉGORIES DE ZONAGE

Zones sensibles

- I : Territoire destiné à des habitations unifamiliales isolées ou jumelées, à des écoles, hôpitaux ou autres établissements de services d'enseignement, de santé ou de convalescence. Terrain d'une habitation existante en zone agricole.
- II : Territoire destiné à des habitations en unités de logements multiples, des parcs de maisons mobiles, des institutions ou des campings.
- III : Territoire destiné à des usages commerciaux ou à des parcs récréatifs. Toutefois, le niveau de bruit prévu pour la nuit ne s'applique que dans les limites de propriété des établissements utilisés à des fins résidentielles. Dans les autres cas, le niveau maximal de bruit prévu le jour s'applique également la nuit.

Zones non sensibles

- IV : Territoire zoné pour fins industrielles ou agricoles. Toutefois, sur le terrain d'une habitation existante en zone industrielle et établie conformément aux règlements municipaux en vigueur au moment de sa construction, les critères sont de 50 dB_A la nuit et 55 dB_A le jour.

La catégorie de zonage est établie en vertu des usages permis par le règlement de zonage municipal. Lorsqu'un territoire ou une partie de territoire n'est pas zoné tel que prévu, à l'intérieur d'une municipalité, ce sont les usages réels qui déterminent la catégorie de zonage.

Le jour s'étend de 7 h à 19 h, tandis que la nuit s'étend de 19 h à 7 h.

4. Étude du bruit des lignes

4.1 Description sommaire des milieux traversés

La nouvelle ligne aura une longueur approximative de 11 km. Elle ne traversera pas que des secteurs sensibles au bruit. Quatre secteurs le long du tracé ont été identifiés comme étant potentiellement sensibles au bruit de la ligne électrique. Un seul a fait l'objet de relevé sonore de longue durée; la sélection de ces secteurs est justifiée ci-après.

D'est en ouest, la nouvelle ligne longera ou traversera :

- L'établissement de détention de Rivière-des-Prairies et l'Institut Philippe-Pinel

La ligne projetée sera seule dans cette partie du tracé. Les cours extérieures du pénitencier, accessibles aux détenus, sont à environ 48 m ou plus du centre de la ligne projetée. Quant aux aires aménagées de l'Institut Philippe-Pinel, ils sont à environ 115 m ou plus du centre de la ligne projetée. Nous supposons que les occupants de ces établissements ne sont pas à l'extérieur par mauvais temps^[1] et, d'autre part, qu'ils n'ont pas la liberté de s'approcher à moins des distances mentionnées du centre de la nouvelle ligne. À ces distances, le bruit de la ligne projetée sera inférieur à 40 dBA en tout temps. Ce secteur n'est finalement plus considéré comme étant sensible au bruit de la ligne.

- Entre les rues Rodolphe-Forget et Armand-Bombardier (1,8 km)

La ligne projetée sera seule dans cette partie du tracé. Un secteur résidentiel borde le tracé du côté nord sur une distance de 1,2 km. Les résidences de la rue Ernest-Ouimet sont à environ 120 m du centre de la ligne projetée. Toutefois, ce secteur fait face à une gare de triage, attenante à l'emprise de ligne du côté sud, comportant environ 24 voies, et qui s'étire sur toute la longueur du secteur résidentiel. Le bruit ambiant dans ce secteur risque fort d'être influencé à la hausse par les activités à la gare de triage et, ainsi, de ne pas être représentatif de l'ensemble des secteurs sensibles adjacents au tracé. Une simulation du bruit de la ligne dans ce secteur est tout de même présentée à la section 4.3.2.

- Entre la rue Armand-Bombardier et l'autoroute 25 (1,5 km)

La ligne projetée sera seule dans cette partie du tracé. Un secteur résidentiel borde le tracé du côté nord sur une distance de 0,8 km. De l'autre côté de l'emprise, donc au sud, nous retrouvons un secteur industriel (PME, entrepôt). Les résidences de la rue Robert-Stephenson sont à environ 110 m du centre de la nouvelle ligne. Ici encore, les activités économiques voisines risquent d'influencer à la hausse le bruit ambiant. Une simulation du bruit de la ligne dans ce secteur est présentée à la section 4.3.2.

¹ Par « mauvais temps » il est entendu les conditions météorologiques qui permettent la présence de gouttelettes d'eau sur les conducteurs, ce qui a pour effet de maximiser le bruit émis par la ligne. En l'absence de gouttelettes d'eau sur les conducteurs, la ligne sera à toutes fins pratiques inaudible. Voir section 4.3.1 pour plus d'informations sur le bruit de ligne.

- Entre la rue Pascal-Gagnon et la fin du tracé de la nouvelle ligne (2,6 km)

La ligne projetée partagera une emprise avec une ligne existante (circuits 3017-3050), également à 315 kV. Ces lignes passeront entre deux secteurs résidentiels, sur une distance d'environ 0,5 km, situés tout juste à l'est de l'extrémité du boulevard Viau. Les plus proches habitations seront à 30 m du centre de l'une des lignes. Par ailleurs, ces secteurs habités sont éloignés d'importants axes routiers et d'activités industrielles bruyantes. Nous pensons que ce secteur est le plus calme de ceux bordant le tracé de la ligne projetée. C'est pourquoi nous l'avons retenu pour la réalisation d'un relevé du bruit ambiant, sur 24 heures consécutives. Par ailleurs, puisque les habitations sont plus près des lignes, ce secteur est celui retenu pour l'évaluation de la conformité du bruit des lignes. La figure 4-1 présente le secteur; la ligne projetée est tracée en rouge alors que l'existante est en vert ^[2].

Figure 4-1 : Secteur retenu pour l'évaluation du bruit des lignes



Les habitations situées en bordure de la rue J-B-Martineau, partie haute de la figure 4-1, sont des habitations en rangée comportant deux étages; sur la rue Philias-Gagnon, au bas de la figure, les habitations sont du type unifamiliale isolée ou jumelée comportant deux étages (hormis les deux entrepôts à l'extrême droite).

4.2 Relevé sonore

Un relevé sonore sur 24 heures consécutives a été réalisé près du 5160 rue Philias-Gagnon. La flèche jaune sur la figure 4-1 pointe le site de mesure. L'objectif de ce relevé était d'évaluer l'ambiance sonore dans le secteur jugé le plus calme le long du tracé de la ligne projetée. Lors du relevé, les conducteurs des lignes existantes étaient secs, ce qui rendait ces lignes totalement inaudibles ^[3]. Ainsi, l'ambiance sonore observée n'était pas perturbée par le fonctionnement des lignes existantes.

² La ligne projetée occupera le corridor présentement occupé par une ligne à 120 kV, la quelle sera démantelée au préalable. Il ne faut donc pas s'étonner de voir des pylônes sous le tracé en rouge à la figure 4-1.

³ Les lignes à 120 kV sont inaudibles en tout temps.

4.2.1 Méthodologie

La mesure du bruit ambiant a été réalisée les 24 et 25 septembre 2020. Le relevé sonore a été effectué en conformité avec la procédure TET-ENV-P-CONT0002 de HQT. La durée de l'observation a été de 24 heures consécutives et la période de l'échantillonnage fut de 5 secondes (12 échantillons $L_{Aeq, 5s}$ par minute). Le microphone était placé sur un mât, à une hauteur approximative de 1,5 m au-dessus du sol et à plus de 3 m de toute surface susceptible de réfléchir les ondes sonores.

Pour effectuer le relevé sonore, les instruments suivants ont été utilisés :

- Sonomètre analyseur de marque Larson-Davis, modèle 831C, type 1;
- Source sonore étalon de marque Brüel & Kjær, modèle 4231;
- Écran antivent sur le microphone en tout temps.

Les conditions météorologiques ont été propices à la mesure du bruit ambiant (température extérieure supérieure à -10 °C, taux d'humidité relative inférieur à 90 % et vitesse du vent inférieure à 20 km/h). Les données enregistrées par Environnement Canada à la station météorologique la plus proche, soit celle de l'aéroport P.-E.-Trudeau de Montréal, sont présentées en annexe de ce rapport. Lors du relevé, il n'y a pas eu de précipitation, les chaussées et les conducteurs étaient secs.

4.2.2 Résultats et analyse

Le niveau sonore équivalent horaire ($L_{Aeq, 1h}$) a fluctué au cours de ces 24 heures entre 40 dBA et 51 dBA ^[4]; le niveau minimum a été observé entre 01h et 02h, le niveau maximum entre 10h et 11h. Le niveau équivalent horaire typique entre 07h et 23h tourne autour de 47-48 dBA. L'évolution temporelle des niveaux sonores est présentée à la figure 4-2, alors que différents paramètres résultant de l'analyse des relevés sont donnés au tableau 4-1.

⁴ Les événements sonores exceptionnels étant retirés de l'analyse.

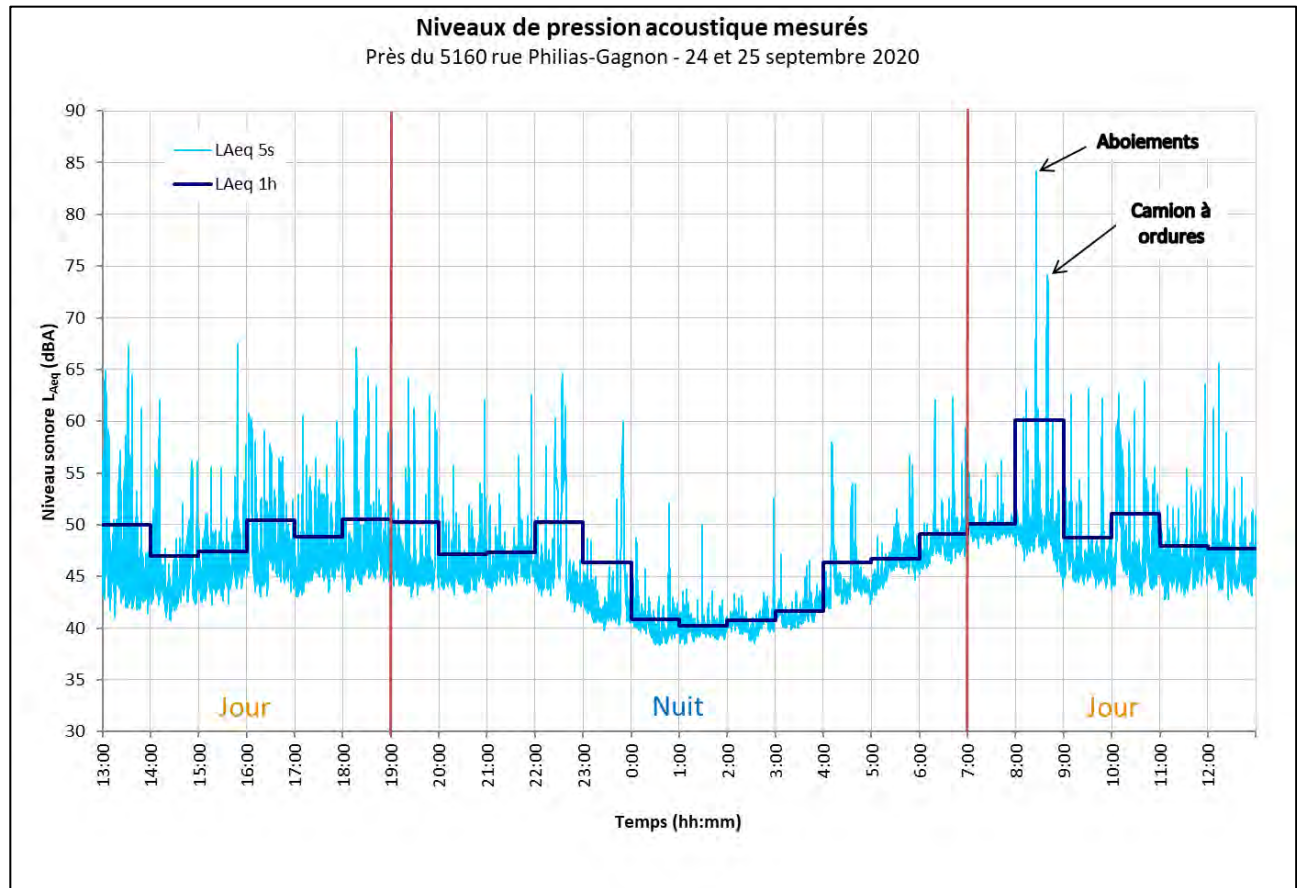
Figure 4-2 : Évolution temporelle du niveau sonore

Tableau 4-1 : Résultats détaillés des relevés sonores (sur une base horaire)

Heure début	Niveau sonore (dBA, réf. 20 µPa)				
	L _{Aeq} ^a	L _{A95} ^b	L _{A10} ^c	L _{AFmax} ^d	L _{AFmin} ^e
13:00	50.0	42.2	48.9	78.7	40.1
14:00	47.0	42.0	48.2	65.8	39.8
15:00	47.4	43.3	48.4	80.6	41.6
16:00	50.5	44.1	54.0	69.7	42.3
17:00	48.8	43.9	51.3	69.2	42.0
18:00	50.5	44.7	50.5	70.4	42.6
19:00	50.3	44.0	52.0	67.3	42.3
20:00	47.1	43.8	48.4	64.3	42.5
21:00	47.3	44.4	47.9	66.2	42.9
22:00	50.3	42.7	54.7	66.4	40.8
23:00	46.3	40.6	45.7	61.4	39.1
00:00	40.8	38.7	41.9	66.6	37.6
01:00	40.2	39.0	41.0	52.6	37.7
02:00	40.8	39.2	41.6	60.1	38.1
03:00	41.7	40.2	42.7	50.9	39.1
04:00	46.4	42.3	48.1	63.7	40.9
05:00	46.7	43.7	48.1	61.4	42.1
06:00	49.1	46.2	49.9	65.3	44.7
07:00	50.1	48.5	51.1	59.5	47.0
08:00	60.1 ^f	46.0 ^f	53.2 ^f	92.7 ^f	43.1
09:00	48.8	44.5	49.1	67.1	42.8
10:00	51.1	43.9	54.0	72.6	42.3
11:00	48.0	43.8	48.8	67.6	42.0
12:00	47.7	44.0	48.8	78.4	41.9

Notes :

- a) L_{Aeq} : niveau sonore continu équivalent
- b) L_{A95} : niveau sonore dépassé 95% du temps de l'observation
- c) L_{A10} : niveau sonore dépassé 10% du temps d'observation
- d) L_{AFmin} : le plus faible niveau sonore observé (réponse rapide)
- e) L_{AFmax} : le niveau sonore le plus élevé observé (réponse rapide)
- f) Valeurs influencées par des événements exceptionnels

4.3 Simulations du bruit de la ligne

La simulation est réalisée à l'aide d'un modèle numérique élaboré avec le logiciel spécialisé SoundPLAN® version 8.1. Le niveau de bruit est calculé selon la méthode ISO 9613-2. Cette méthode permet de calculer l'atténuation du son lors de sa propagation, afin de prédire le niveau de bruit à distance des sources d'émission sonore. Elle prédit le niveau sonore dans des conditions météorologiques favorables à la propagation du son à partir des sources d'émission vers les récepteurs. Ces conditions consistent en une propagation par vent portant ou une propagation sous une inversion de température modérée bien développée au niveau du sol, comme cela arrive communément la nuit. La méthode tient compte de la divergence géométrique, de l'absorption atmosphérique, de l'effet d'un sol dur ou poreux, de la réflexion à partir de surfaces, de l'effet d'écran des bâtiments et du terrain, et d'autres facteurs comme la végétation et les régions bâties. La simulation tient compte de l'élévation variable des conducteurs et correspond à la condition de conducteurs mouillés (pire cas pour le bruit audible). Les niveaux sonores sont calculés pour des conditions météorologiques estivales favorables à la propagation sonore.

Les résultats des calculs sont représentatifs du niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A (LAeq), et seront présentés sous forme de courbes de niveau sonore constant superposées sur une image aérienne.

4.3.1 Puissance acoustique de la ligne projetée et de la ligne existante

Le bruit produit par une ligne à haute tension alternative (à 315 kV et plus sur le réseau d'Hydro-Québec) provient principalement de l'effet couronne autour des conducteurs. Cet effet est produit par des microdécharges électriques à des points d'irrégularité sur la surface d'un conducteur. Le bruit est décrit comme un grésillement continu accompagné d'un bourdonnement occasionnel.

L'effet couronne dépend du gradient de tension électrique à la surface des conducteurs : pour un conducteur donné, plus la tension de la ligne est élevée, plus l'effet couronne est important et plus le bruit émis est élevé. L'émission de bruit est également fortement influencée par la configuration des conducteurs et par les conditions climatiques. Pour une configuration et une tension données, l'émission de bruit est maximale lorsque des gouttes d'eau adhèrent aux conducteurs (points d'irrégularité), donc par temps de pluie, de bruine, de brouillard, de neige fondante et, dans une moindre mesure, par temps de forte humidité. En absence de gouttelettes d'eau sur les conducteurs, l'émission de bruit est de 15 à 25 dBA inférieure par rapport à ce qui est produit lorsque les conducteurs sont mouillés. L'émission significative de bruit par une ligne à haute tension est donc un phénomène intermittent. Dans la région de Montréal, on estime que le bruit des lignes à haute tension est significatif environ 20% du temps.

À l'instar de la ligne existante, la conception de la ligne projetée prévoit six conducteurs pour chacun des deux circuits, au lieu du minimum de trois, afin de diminuer l'effet couronne autour des conducteurs. Cette mesure d'atténuation du bruit est intégrée à la conception de la ligne projetée.

Les intrants au modèle de simulation que sont les puissances acoustiques des lignes à 315 kV projetée et existante ont été évalués, en condition de conducteurs mouillés, à l'aide du logiciel spécialisé SESEnviroPlus®, en utilisant la méthode empirique mise au point par la Bonneville Power Administration (BPA) et utilisée par le Conseil international des grands réseaux électriques

(CIGRÉ, 2008). Les puissances pour des conducteurs mouillés sont présentées aux tableaux 4-2 et 4-3; les valeurs pour des conducteurs secs sont de 15 à 25 dBA inférieures à celles données aux tableaux.

Tableau 4-2 : Puissance acoustique pour la ligne projetée (condition de conducteurs mouillés)

Ligne à 315 kV	Puissance acoustique (dBA/m/phase – réf. 1 pW)												
	63 Hz	80 Hz	100 Hz	125 Hz	160 Hz	200 Hz	250 Hz	315 Hz	400 Hz	500 Hz	630 Hz	800 Hz	Global
projetée	14	16	18	24	19	22	27	26	29	32	35	38	53
	1 kHz	1,25 kHz	1,6 kHz	2 kHz	2,5 kHz	3,15 kHz	4 kHz	5 kHz	6,3 kHz	8 kHz	10 kHz	12,5 kHz	
	40	42	43	43	43	42	42	42	41	40	38	35	

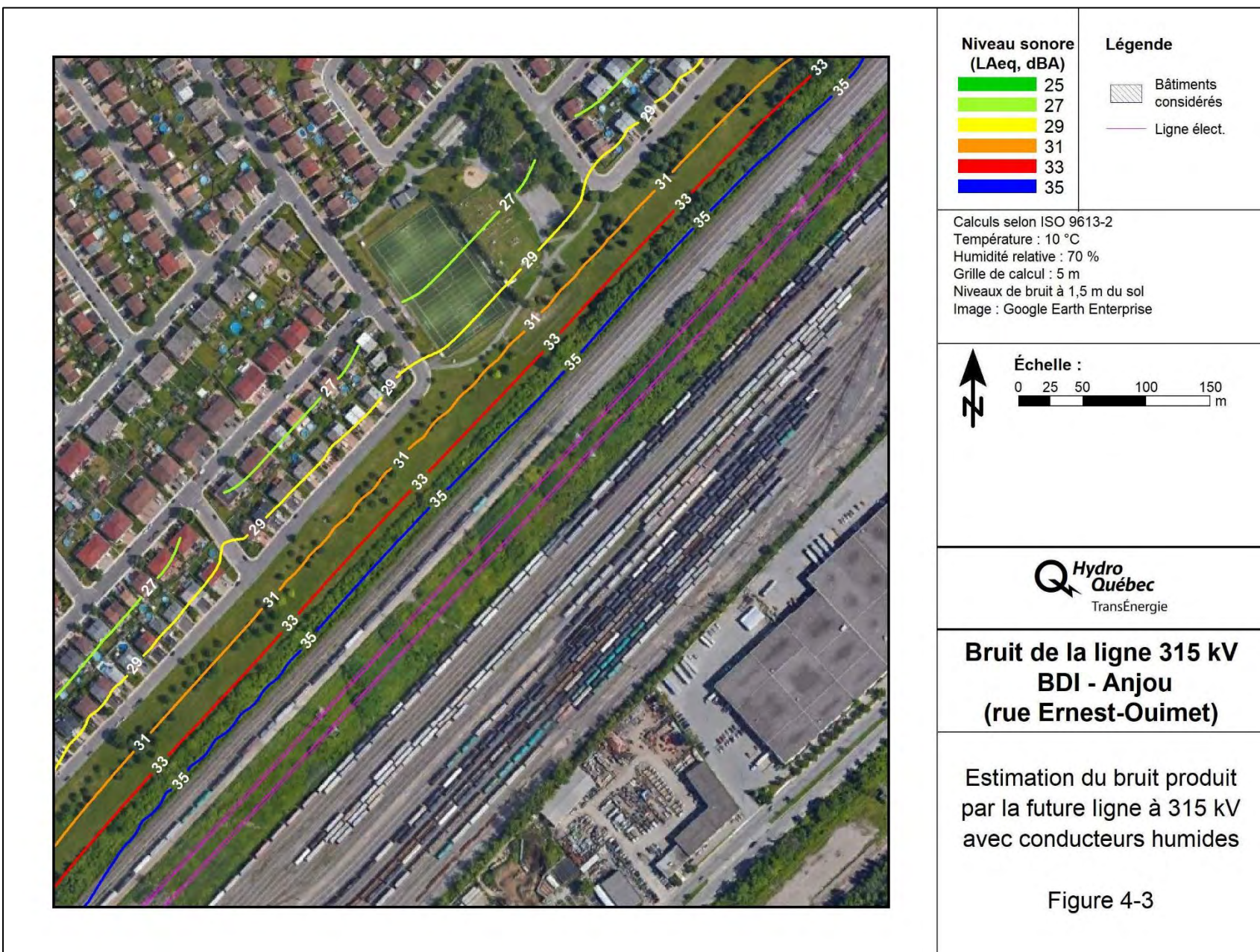
Tableau 4-3 : Puissance acoustique pour la ligne existante (condition de conducteurs mouillés)

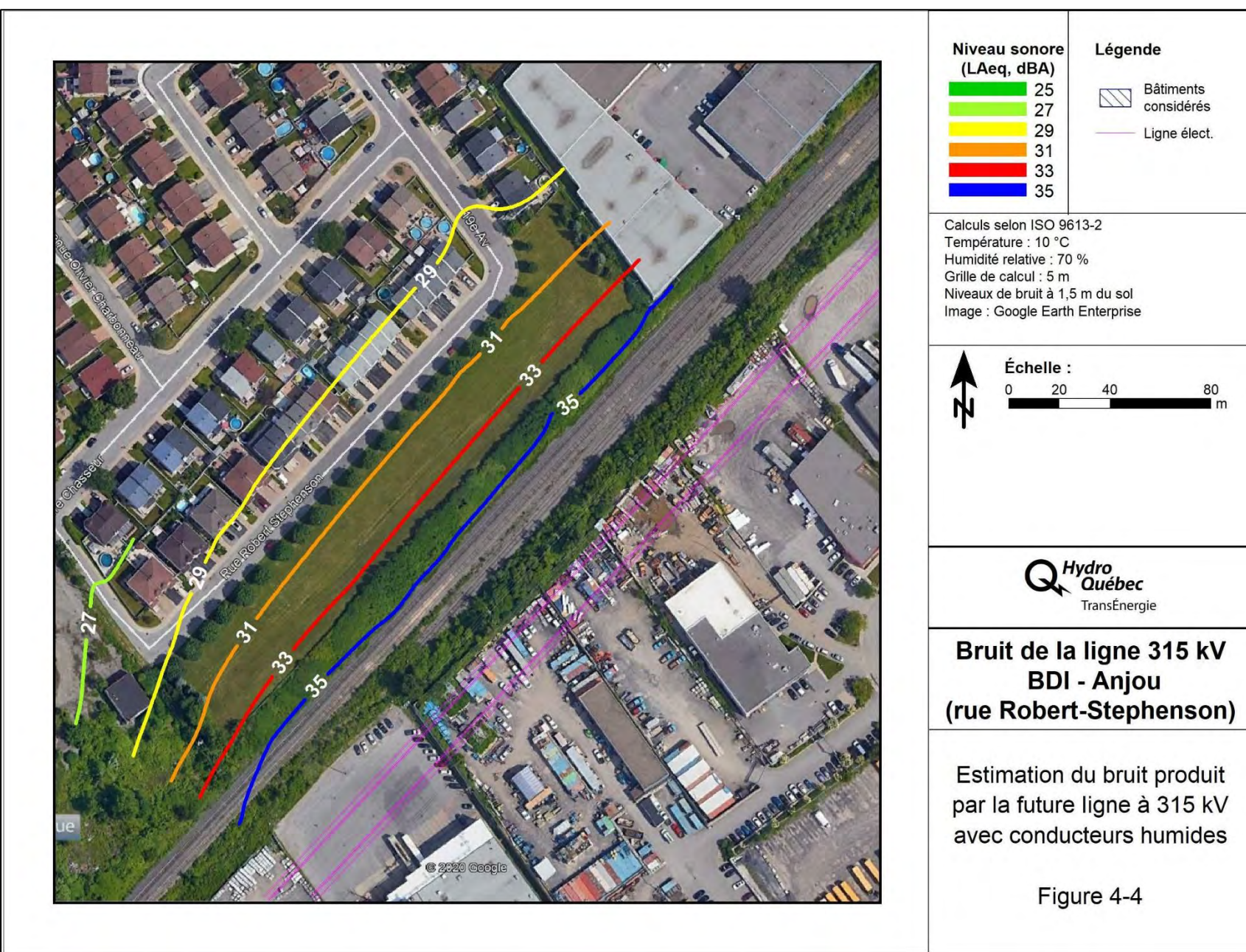
Ligne à 315 kV	Puissance acoustique (dBA/m/phase – réf. 1 pW)												
	63 Hz	80 Hz	100 Hz	125 Hz	160 Hz	200 Hz	250 Hz	315 Hz	400 Hz	500 Hz	630 Hz	800 Hz	Global
existante	13	15	17	23	18	21	26	25	28	31	34	37	52
	1 kHz	1,25 kHz	1,6 kHz	2 kHz	2,5 kHz	3,15 kHz	4 kHz	5 kHz	6,3 kHz	8 kHz	10 kHz	12,5 kHz	
	39	41	42	42	42	41	41	41	40	39	37	34	

4.3.2 Résultats des simulations

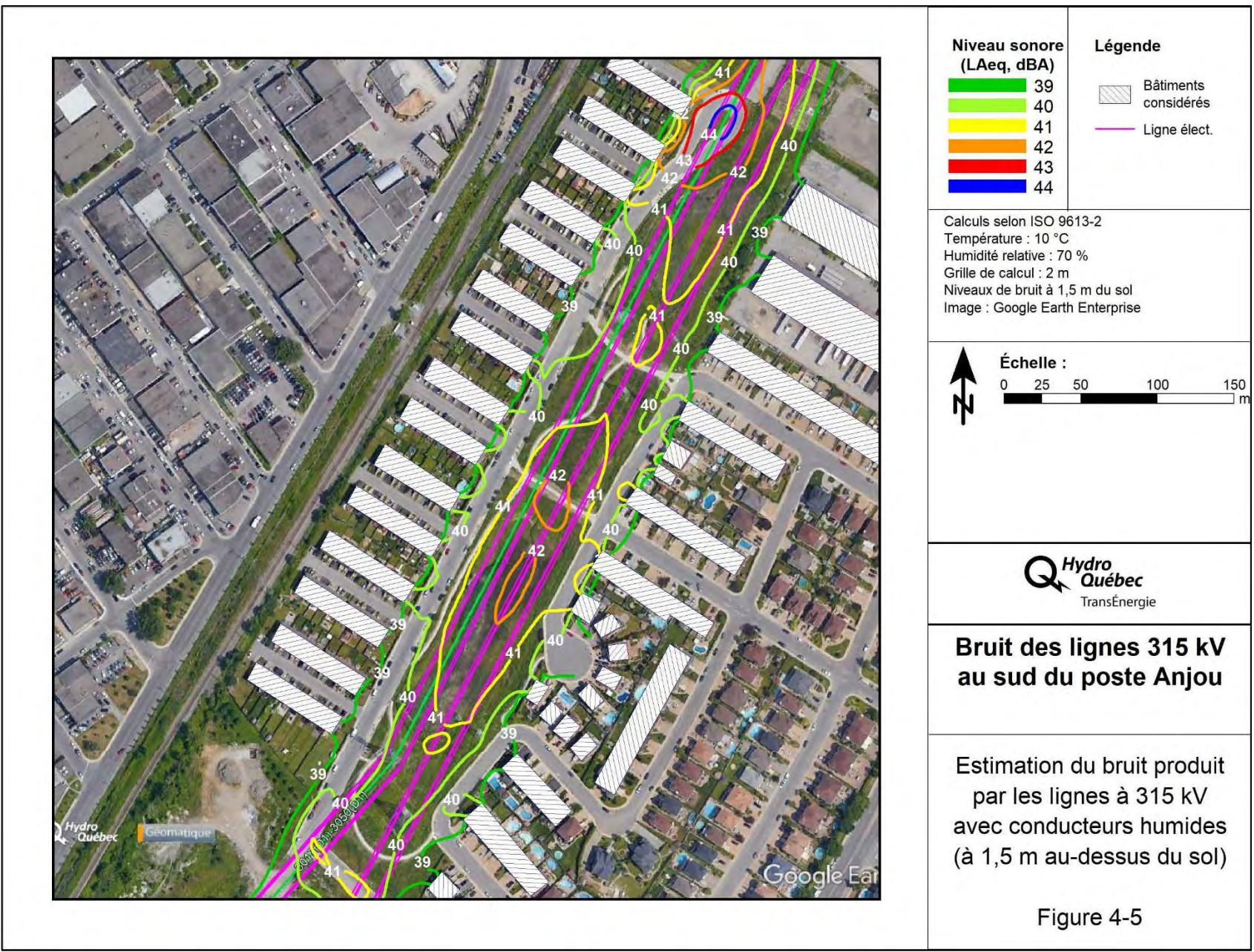
Trois zones résidentielles sensibles au bruit, identifiées à la section 4.1, bordent l'emprise de la ligne projetée. Les niveaux sonores produits par la nouvelle ligne et la ligne existante, le cas échéant, ont été calculés pour chacune de ces zones.

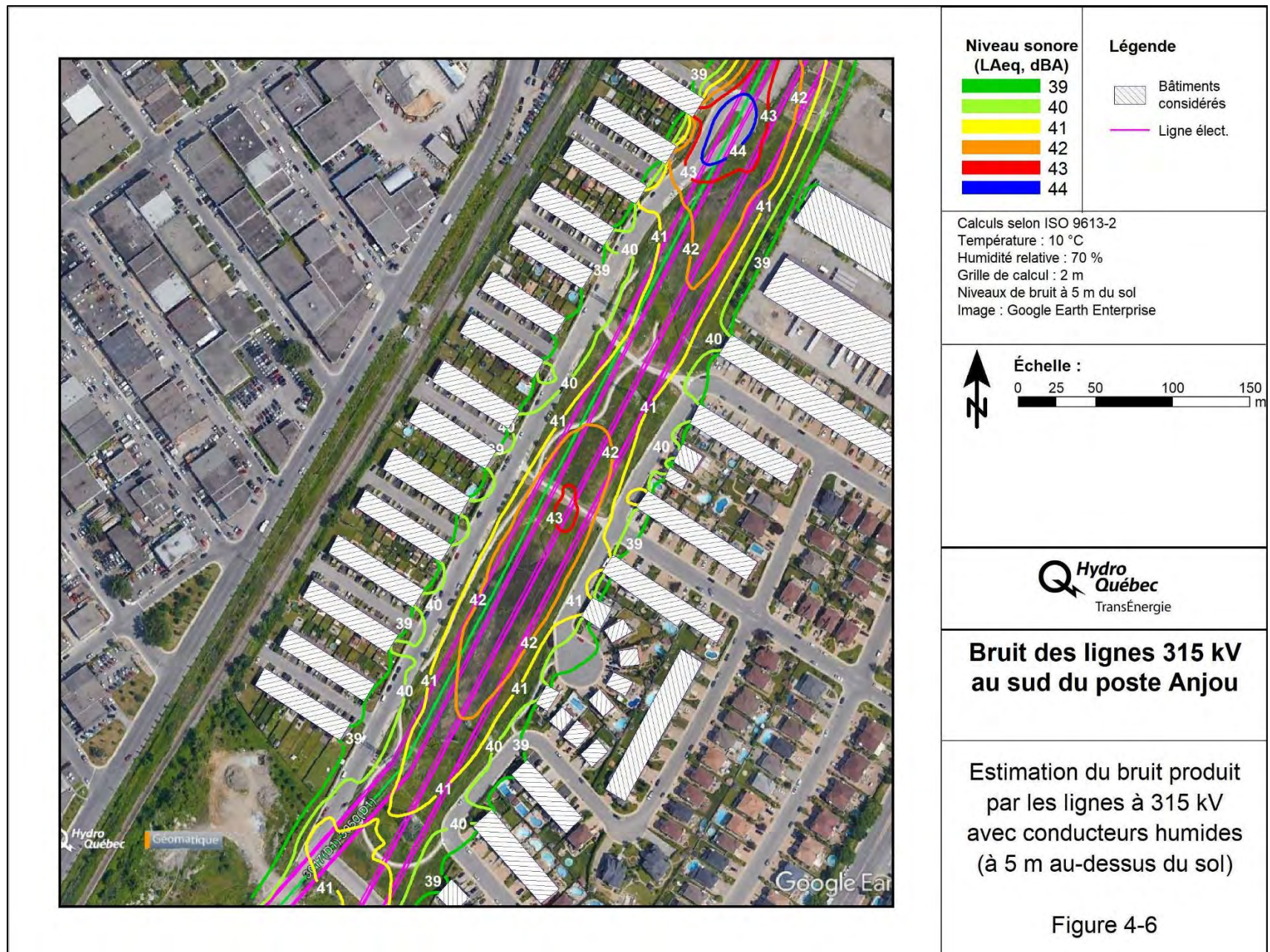
Les figures 4-3 et 4-4 présentent les niveaux sonores prévus près des habitations de la rue Ernest-Ouimet et de la rue Robert-Stephenson, respectivement, pour une élévation de 1,5 m par rapport au sol. Dans ces deux zones, la ligne projetée sera seule dans le corridor. On observe que les niveaux sonores prévus sur les terrains des résidences sont inférieurs à 31 dBA, avec des conducteurs mouillés. Les niveaux sonores prévus avec des conducteurs secs sont inférieurs à 16 dBA; la ligne sera donc inaudible sous cette condition.





Les figures 4-5 et 4-6 présentent les niveaux sonores prévus près des habitations des rues J-B-Martineau et Philias-Gagnon, respectivement pour des élévations de 1,5 m et de 5 m par rapport au sol. Dans cette zone, la ligne projetée partagera le corridor avec une ligne existante (circuits 3017 et 3050). On observe que le niveau maximum prévu est de 43 dBA (avec conducteurs mouillés) et que peu d'habitations seront exposées à ce niveau de bruit. Les niveaux sonores les plus élevés surviennent là où simultanément les conducteurs sont bas et de grandes surfaces asphaltées sont présentes sous les conducteurs. La vaste majorité des habitations seront exposées à un niveau sonore inférieur à 41 dBA. Ici encore, avec des conducteurs secs, les lignes seront pratiquement inaudibles puisque le niveau prévu du bruit des lignes sera sous les 29 dBA.





4.4 Conformité du bruit de la ligne projetée

Tel que mentionné à la section 3, les critères de la note d'instruction sont exprimés en termes du niveau acoustique d'évaluation, désigné par L_{Ar} , lequel est évalué à l'aide de la formule suivante :

$$L_{Ar} = L_{Aeq} + \max(K_I, K_T, K_S)$$

Aucun des termes correctifs n'est applicable au bruit produit par une ligne à haute tension, puisqu'il ne comporte pas d'impact, qu'il ne présente pas de caractère tonal et qu'il ne présente pas un fort contenu en basses fréquences. Le niveau acoustique d'évaluation L_{Ar} se résume alors au niveau sonore équivalent L_{Aeq} prévu.

Le plus faible niveau horaire du bruit ambiant observé la nuit est de 40 dBA. Les instructions du MELCC recommandent alors que le bruit de(s) ligne(s) électrique(s) n'excède pas 40 dBA la nuit et 45 dBA le jour sur les terrains d'habitations unifamiliales isolées ou jumelées. Dans le cas d'habitations multifamiliales (maisons en rangées, immeubles à condominium multiples), les valeurs recommandées sont de 45 dBA la nuit et 50 dBA le jour. Le jour s'étend de 7h à 19h, alors que la nuit s'étend de 19h à 7h le lendemain.

L'évaluation de la conformité du bruit de lignes n'est discutée que pour le secteur habité des rues J-B-Martineau et Philias-Gagon. Considérant les niveaux sonores prévus dans les deux autres secteurs et illustrés par les figures 4-3 et 4-4, il tombe sous le sens que le bruit des lignes y sera conforme en tout temps.

Aux figures 4-5 et 4-6, on constate que les plus forts niveaux sonores se produiront près des habitations en rangée, donc des habitations multifamiliales. Le bruit de ligne prévu étant de 43 dBA ou moins près de ces immeubles alors que le critère le plus sévère est de 45 dBA (la nuit), le bruit de la ligne (avec conducteurs mouillés) y sera conforme aux recommandations du MELCC, tant le jour que la nuit.

Toujours aux figures 4-5 et 4-6, on observe que le bruit des lignes près d'habitations unifamiliales pourrait atteindre 41 dBA (avec des conducteurs mouillés) aux extrémités de quelques habitations attenantes à la rue Philias-Gagnon. Ainsi, pendant les heures les plus calmes de la nuit, et uniquement lorsque les conducteurs sont mouillés, le bruit des lignes pourrait excéder très légèrement le critère de 40 dBA. Hors des heures les plus calmes de la nuit, le bruit des lignes y sera conforme même si les conducteurs étaient mouillés.

Avec des conducteurs secs, le bruit des lignes sera inférieur par au moins 15 dBA par rapport aux valeurs présentées aux figures 4-3 à 4-6, et sera conforme aux exigences en tout lieu, tant le jour que la nuit.

5. Étude du bruit du poste d'Anjou

5.1 Description sommaire du milieu d'insertion

Le poste d'Anjou sera voisin immédiat de l'intersection de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa Est, et sera bordé par l'artère commerciale Renaude-Lapointe. Cette dernière donne accès à un secteur industriel et commercial hébergeant des magasins de grande surface et autres établissements. Le bruit de la circulation routière est assurément la composante dominante de l'ambiance sonore dans le secteur.

On retrouve à environ 350 m au sud du site retenu un secteur résidentiel enclavé entre les commerces longeant la rue Renaude-Lapointe et la rue du Champ-d'Eau. Ce secteur est bordé au nord par un parc. Un collège privé d'enseignement secondaire, en bordure de la rue Renaude-Lapointe, est adossé au parc; il n'offre aucune aire extérieure de détente ou d'activité donnant sur le poste projeté.

Figure 5-1 : Emplacement retenu pour le poste d'Anjou



5.2 Relevé sonore

Un relevé sonore d'une durée de 24 heures consécutives a été réalisé en bordure du parc; l'emplacement se trouve à l'arrière de la résidence sise au 7237 Croissant du Littoral. La flèche jaune sur la figure 5-1 pointe le site de mesure. L'objectif de ce relevé était d'évaluer l'ambiance sonore près de l'habitation qui sera parmi les plus proches du poste d'Anjou.

5.2.1 Méthodologie

La mesure du bruit ambiant a été réalisée les 24 et 25 septembre 2020. Le relevé sonore a été effectué en conformité avec la procédure TET-ENV-P-CONT0002 de HQT. La durée de l'observation a été de 24 heures consécutives et la période de l'échantillonnage fut de 5 secondes (12 échantillons $L_{Aeq, 5s}$ par minute). Le microphone était placé sur un mât, à une hauteur approximative de 1,5 m au-dessus du sol et à plus de 3 m de toute surface susceptible de réfléchir les ondes sonores.

Pour effectuer le relevé sonore, les instruments suivants ont été utilisés :

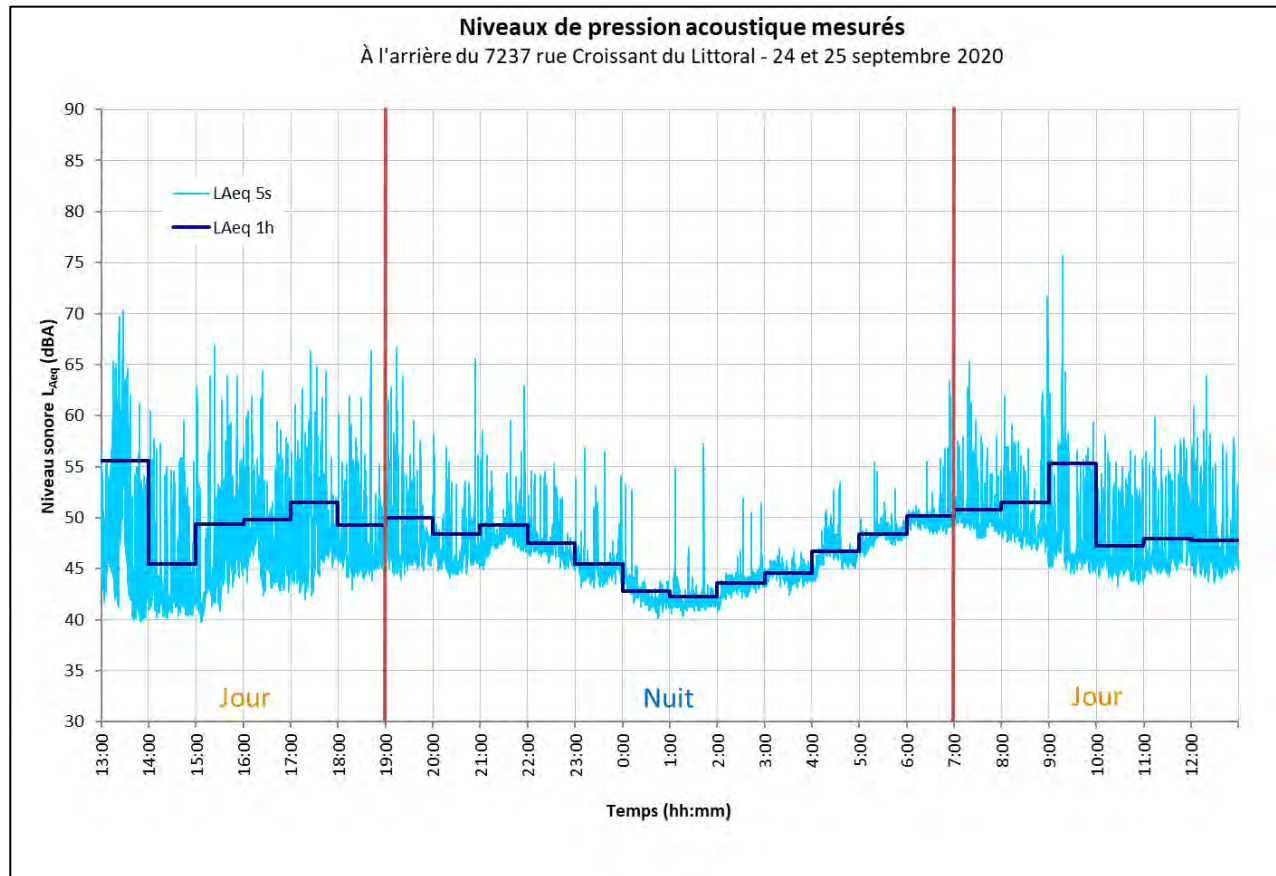
- Sonomètre analyseur de marque Larson-Davis, modèle 831, type 1;
- Source sonore étalon de marque Brüel & Kjær, modèle 4231;
- Écran antivent sur le microphone en tout temps.

Les conditions météorologiques ont été propices à la mesure du bruit ambiant (température extérieure supérieure à -10 °C, taux d'humidité relative inférieur à 90 % et vitesse du vent inférieure à 20 km/h). Les données enregistrées par Environnement Canada à la station météorologique la plus proche, soit celle de l'aéroport P.-E.-Trudeau de Montréal, sont présentées en annexe de ce rapport. Lors du relevé, il n'y a pas eu de précipitation et les chaussées étaient sèches.

5.2.2 Résultats et analyse

Le niveau sonore équivalent horaire ($L_{Aeq, 1h}$) a fluctué au cours de ces 24 heures entre 42 dBA et 55 dBA; le niveau minimum a été observé entre 01h et 02h, le niveau maximum entre 13h et 14h. Le niveau équivalent horaire typique entre 07h et 23h tourne autour de 49-50 dBA.

L'évolution temporelle des niveaux sonores est présentée à la figure 5-2, alors que différents paramètres résultant de l'analyse des relevés sont donnés au tableau 5-1.

Figure 5-2 : Évolution temporelle du niveau sonore

5.3 Simulation du bruit du poste d'Anjou

Le poste d'Anjou ne sera pas un poste de transformation usuel où on abaisse la tension à l'aide de gros transformateurs de puissance; sa fonction est plutôt de commuter des lignes de transport. Ainsi, le poste ne comportera pas de source significative de bruit continu. Seuls deux petits transformateurs seront installés pour alimenter à basse tension les services auxiliaires du poste (éclairage, chauffage, alimentation des systèmes de commande, de surveillance et de communication, etc.). L'émission de bruit par ces petits transformateurs est non significative dans l'environnement du poste.

Par ailleurs, le poste comportera un maximum de quatorze disjoncteurs à 315 kV isolés au gaz SF6. Installés à l'extérieur, ces disjoncteurs produiront de temps à autre de brefs bruits d'impact. En s'appuyant sur les données historiques d'un poste similaire, le poste Viger, on prévoit qu'il y aura en moyenne 2,5 émissions de bruit d'impact par jour au poste d'Anjou.

Tout comme pour la ligne à construire, la simulation du bruit du poste est réalisée à l'aide d'un modèle numérique élaboré avec le logiciel spécialisé SoundPLAN® version 8.1, et le niveau de bruit est calculé selon la méthode ISO 9613-2. De même, les résultats des calculs sont représentatifs du niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A (LAeq).

Tableau 5-1 : Résultats détaillés des relevés sonores (sur une base horaire)

Heure début	Niveau sonore (dBA, réf. 20 µPa)				
	L _{Aeq} ^a	L _{A95} ^b	L _{A10} ^c	L _{AFmax} ^d	L _{AFmin} ^e
13:00	55.6	40.4	59.7	74.7	39.1
14:00	45.5	40.4	46.4	67.0	39.4
15:00	49.4	40.8	50.8	69.7	39.0
16:00	49.8	43.4	51.9	71.9	41.6
17:00	51.5	43.4	54.1	71.1	41.1
18:00	49.3	44.4	50.0	70.6	42.1
19:00	50.0	44.8	50.4	73.4	42.8
20:00	48.4	44.7	49.6	68.7	43.4
21:00	49.2	46.0	49.7	69.8	44.5
22:00	47.5	45.5	48.4	61.9	44.1
23:00	45.5	43.7	46.3	63.6	42.3
00:00	42.8	41.0	44.1	57.9	39.5
01:00	42.3	40.9	42.8	62.2	39.6
02:00	43.6	41.8	44.4	56.6	40.1
03:00	44.6	43.3	45.4	53.4	41.5
04:00	46.7	44.4	48.0	55.0	42.8
05:00	48.4	46.7	49.3	58.9	45.3
06:00	50.2	48.6	50.5	67.8	47.5
07:00	50.8	48.4	51.1	69.2	47.0
08:00	51.5	47.1	51.4	74.6	44.4
09:00	55.4	45.0	52.0	77.3	43.8
10:00	47.3	44.1	48.3	63.0	42.7
11:00	48.0	44.7	49.6	65.6	43.1
12:00	47.8	44.3	48.2	69.7	42.6

Notes :

- a) L_{Aeq} : niveau sonore continu équivalent
- b) L_{A95} : niveau sonore dépassé 95% du temps de l'observation
- c) L_{A10} : niveau sonore dépassé 10% du temps d'observation
- d) L_{AFmin} : le plus faible niveau sonore observé (réponse rapide)
- e) L_{AFmax} : le niveau sonore le plus élevé observé (réponse rapide)

5.3.1 Puissance acoustique des transformateurs

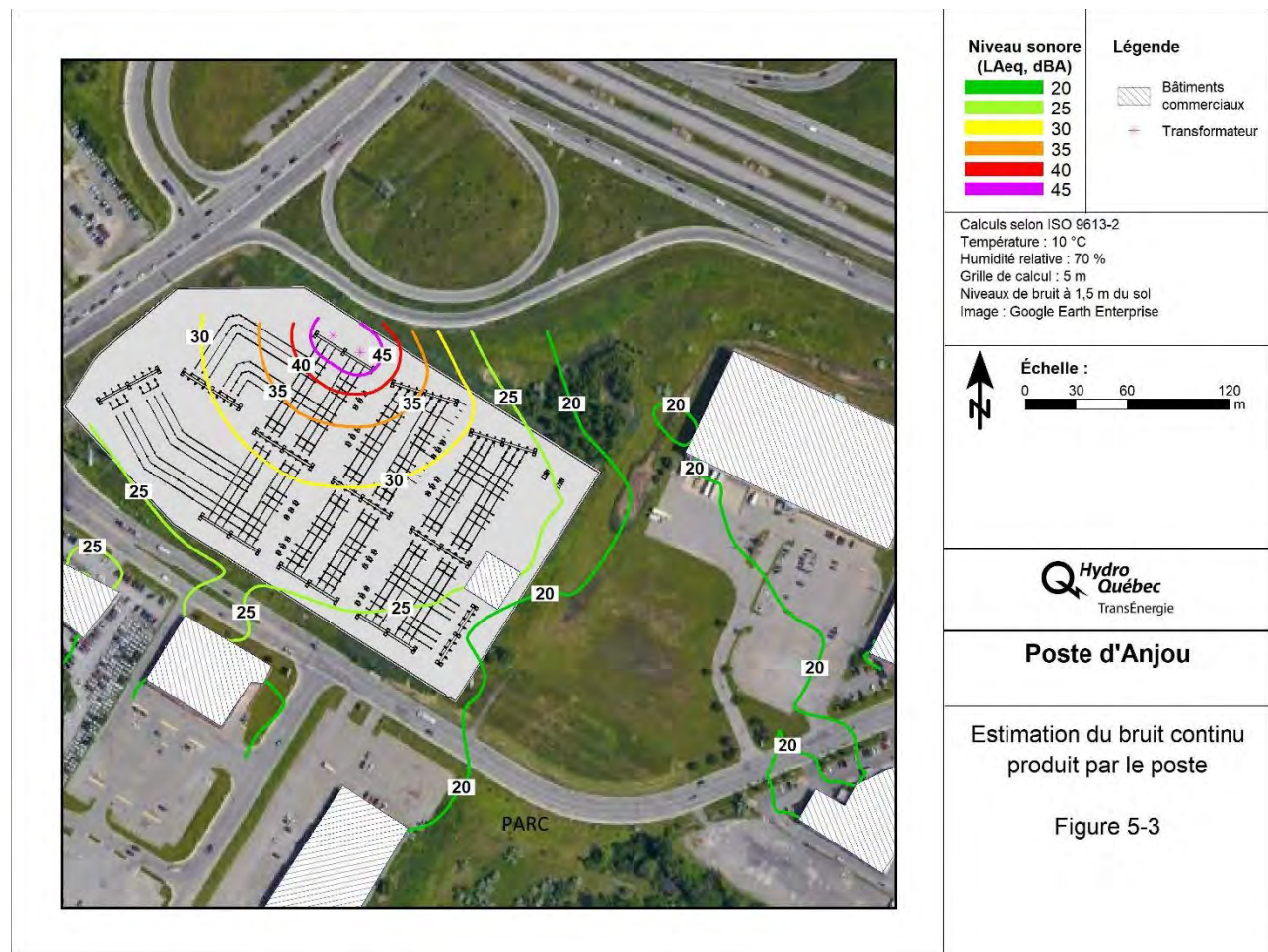
Tel que mentionné précédemment, le poste d'Anjou ne sera pas équipé d'importantes sources de bruit continu. Le bruit émis en continu proviendra de deux petits transformateurs pour alimenter les services auxiliaires du poste. Le tableau 5-2 précise la puissance acoustique d'un tel transformateur.

Tableau 5-2 : Puissance acoustique considérée pour chacun des transformateurs du nouveau poste

Appareil	Puissance acoustique (dBA - réf. 1 picowatt)												
	100 Hz	125 Hz	160 Hz	200 Hz	250 Hz	315 Hz	400 Hz	500 Hz	630 Hz	800 Hz	1 kHz	1,25 kHz	Globale
Transformateur S.A.	52	68	42	51	72	66	67	60	54	50	45	38	76

5.3.2 Résultats de la simulation

La figure 5.3 présente les niveaux sonores L_{Aeq} prévus près en périphérie du poste projeté, pour une élévation de 1,5 m par rapport au sol. Le niveau attribuable au bruit continu du poste est estimé à moins de 20 dBA à toutes les habitations présentes et, à toutes fins pratiques, partout à l'intérieur du parc situé au sud-est du poste.



5.4 Conformité du bruit du poste d'Anjou

On rappelle que les critères de la note d'instruction sont exprimés en termes du **niveau acoustique d'évaluation**, désigné par L_{Ar} , lequel est évalué à l'aide de la formule suivante :

$$L_{Ar} = L_{Aeq} + \max(K_I, K_T, K_S)$$

Bruit continu – L_{Aeq}

Le niveau de bruit (L_{Aeq}) du poste projeté est obtenu par la simulation décrite à la section 5.3. Les niveaux prévus sont présentés à la figure 5-3 pour les conditions normales d'exploitation.

Bruit d'impact – terme K_I

Le terme correctif K_I est non nul lorsque le bruit perturbateur comporte des bruits d'impact significatifs. Dans le cas d'un poste, ses disjoncteurs à haute tension émettent occasionnellement de tels bruits à des niveaux variables selon la technologie utilisée.

Le poste projeté comportera jusqu'à 14 disjoncteurs à 315 kV. Ces disjoncteurs utiliseront la technologie au gaz SF₆. Le niveau sonore d'impact à 30 m d'un tel disjoncteur est de 84 dBAF (temps de réponse rapide F).

Le nombre annuel moyen de manœuvres (ouverture ou fermeture) pour ces disjoncteurs est estimé à 925, ce qui correspond à 0,1 manœuvre par heure. Cette estimation est basée sur les données statistiques du poste Viger, pour les années 2018 à 2020, lequel est similaire au poste projeté.

Le terme K_I est évalué au site utilisé pour la mesure du bruit ambiant. Ce site est à environ 450 m du disjoncteur le plus proche. L'évaluation prend en compte le plus faible niveau horaire du bruit ambiant observé (L_{Aeq}) et la production d'un bruit d'impact par heure. Le tableau 5-3 résume l'évaluation du terme K_I .

Tableau 5-3 : Paramètres du calcul du terme correctif K_I

Site d'évaluation	Au site de la mesure du bruit
Éloignement approximatif (m)	450
Niveau estimé du bruit d'impact à ce site (dBAF) ^a	61
Nombre d'impact durant l'heure d'évaluation	1
Niveau équivalent du bruit ambiant (L_{Aeq} , dBA)	42
Valeur calculée de K_I (dBA)	0,5
Valeur retenue pour K_I (dBA) ^b	0
^(a) Prise en compte de l'atténuation due à la dispersion géométrique seulement.	
^(b) La note d'instructions précise qu'une valeur inférieure à 2 dBA n'a pas à être retenue.	

L'évaluation mène à une valeur nulle de K_I pour un récepteur situé près de l'habitation la plus proche, et ce lors de la période la plus calme de la journée. Il est raisonnable de conclure que la valeur de K_I sera nulle à toute période de la journée.

Caractère tonal – terme K_T

Il est très improbable que le bruit perçu aux limites des secteurs habités et dans le parc comporte un caractère tonal étant donné que le niveau minimal du bruit ambiant est de l'ordre de 42 dBA alors que le bruit du poste y est estimé à 20 dBA ou moins. La valeur prévue du terme correctif K_T est nulle pour tout secteur habité et pour le parc.

Situations spéciales – terme K_S

Le terme correctif K_S n'est pas applicable au poste projeté (K_S a pour valeur 0 dBA) puisque :

- Le bruit émis par l'ensemble du poste projeté ne comportera pas des bruits importants de basses fréquences (susceptibles de causer un écart supérieur à 20 décibels entre les niveaux L_{Ceq} et L_{Aeq}).
- Les bruits porteurs d'information ou d'éléments verbaux, s'il devait y en avoir, seraient très occasionnels (lors de la présence de travailleurs dans le poste) et ne se produiraient que durant le jour (sauf en situation d'urgence).

Conformité

Le MELCC recommande de limiter le niveau acoustique d'évaluation L_{Ar} associé au poste projeté à la valeur du niveau du bruit ambiant, soit 42 dBA dans le pire cas, sur tout terrain résidentiel, à 55 dBA sur tout terrain commercial et dans le parc, et à 70 dBA sur tout terrain industriel (voir section 3). Tous les termes correctifs ayant pour valeur zéro, le niveau acoustique d'évaluation L_{Ar} est égal au niveau L_{Aeq} du bruit continu associé au fonctionnement du poste. Or, ce niveau sera inférieur à 25 dBA sur les terrains résidentiels, dans le parc et sur tout terrain à vocation commerciale ou industrielle. Le niveau acoustique d'évaluation associé au poste d'Anjou sera donc conforme aux recommandations du MELCC, en tout lieu et à toute heure de la journée.

6. Conclusion

Le bruit qui sera émis par la ligne projetée sera conforme en tout lieu et en tout temps lorsque les conducteurs seront secs, ce qui se produit la majorité du temps dans la région de Montréal.

Lorsque des gouttes d'eau seront présentes sur les conducteurs (conducteurs mouillés), le bruit de la ligne sera conforme sur l'ensemble du tracé, à l'exception de quelques habitations de la rue Philias-Gagnon. À ces habitations et uniquement au cours de la période la plus calme de la nuit, lorsque le bruit ambiant est au plus faible, le bruit des lignes sur un côté des habitations pourrait excéder par environ 1 dBA la valeur limite recommandée par le MELCC. Ce faible écart, occasionnel par surcroît, est jugé acceptable.

Pour ce qui est du bruit émanant du fonctionnement du poste d'Anjou, l'évaluation conclut qu'il sera conforme aux recommandations du MELCC, en tout lieu et à toute heure de la journée.

ANNEXE

Données météorologiques lors des relevés sonores



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

[Accueil](#) > [Environnement et ressources naturelles](#) > [Météo, climat et catastrophes naturelles](#)
> [Conditions météorologiques et climatiques passées](#) > [Données historiques](#)



► Avis

Rapport de données horaires pour le 24 septembre 2020

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL QUÉBEC Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC

Latitude : 45°28'04,000" N **Longitude :** 73°44'30,000" O **Altitude :** 32,10 m
ID climatologique : 7025006 **ID de l'OMM :** 71183 **ID de TC :** WTQ

HEURE HNL	Temp. °C le°	Point de rosée °C le°	Hum. rel. % le°	Hauteur de précip. mm le°	Dir. du vent 10's deg	Vit. du vent km/h le°	Visibilité km le°	Pression à la station kPa le°	Hmdx	Ref. solien	Météo
00:00	14,3	11,3	82	0,0	18	3		100,58			ND
01:00	15,1	12,2	83	0,0	22	9		100,59			ND
02:00	14,8	12,1	84	0,0	23	9		100,57			ND
03:00	14,5	11,3	81	0,0	23	10		100,57			ND
04:00	14,3	11,0	81	0,0	25	7		100,61			ND
05:00	13,4	10,9	85	0,0	22	7		100,61			ND
06:00	13,0	10,6	85	0,0	24	9		100,67			ND
07:00	14,2	11,1	82	0,0	25	11		100,73			ND
08:00	15,8	11,8	77	0,0	25	10		100,79			ND
09:00	15,8	12,1	79	0,0	27	15		100,90			ND
10:00	15,0	12,9	88	1,4	25	11		100,94			ND
11:00	16,0	13,2	84	1,0	27	10		100,93			ND
12:00	16,7	13,6	82	0,0	29	9		100,91			ND
13:00	18,7	14,4	76	0,0	30	9		100,87			ND
14:00	18,9	13,4	70	0,0	30	7		100,87			ND
15:00	20,1	12,8	63	0,0	28	12		100,87			ND
16:00	19,4	11,4	60	0,0	28	13		100,90			ND
17:00	18,3	11,4	64	0,0	26	11		100,95			ND
18:00	16,9	11,3	69	0,0	27	9		101,02			ND
19:00	16,5	10,0	66	0,0	29	14		101,08			ND
20:00	14,7	7,0	60	0,0	33	12		101,14			ND

<u>HEURE</u>	<u>Temp.</u>	<u>Point de</u>	<u>Hum.</u>	<u>Hauteur de</u>	<u>Dir. du</u>	<u>Vit. du</u>	<u>Visibilité</u>	<u>Pression à la</u>	<u>Hmdx</u>	<u>Refr.</u>	<u>Météo</u>
<u>HNL</u>	<u>°C</u>	<u>rosée</u>	<u>rel.</u>	<u>précip.</u>	<u>vent</u>	<u>vent</u>	<u>km</u>	<u>station</u>		<u>éolien</u>	
	°C	°C	%	mm	10's	km/h	km	kPa			
	°C	°C	%	mm	deg	km/h	km	kPa			
21:00	13,4	5,6	59	0,0	36	12		101,19			ND
22:00	13,8	5,3	56	0,0	2	14		101,24			ND
23:00	13,6	4,4	54	0,0	4	14		101,30			ND

Légende

- E = Valeur estimée
- M = Données manquantes

- ND = Non disponible
- [vide] = indique une valeur non observée



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Accueil > Environnement et ressources naturelles > Météo, climat et catastrophes naturelles
> Conditions météorologiques et climatiques passées > Données historiques



► Avis

Rapport de données horaires pour le 25 septembre 2020

Si vous avez sélectionné l'heure normale locale (HNL), ajoutez 1h pour convertir l'heure locale en heure avancée, s'il y a lieu.

MONTREAL/PIERRE ELLIOTT TRUDEAU INTL QUÉBEC Opérateur de station opérationnelle : ECCC - SMC

Latitude : 45°28'04,000" N **Longitude :** 73°44'30,000" O **Altitude :** 32,10 m
ID climatologique : 7025006 **ID de l'OMM :** 71183 **ID de TC :** WTQ

HEURE HNL	Temp. °C °F	Point de rosée °C °F	Hum. rel. %	Hauteur de précip. mm in	Dir. du vent 10's deg	Vit. du vent km/h in	Visibilité km in	Pression à la station kPa in	Hmdx	Refr. solien	Météo
00:00	12,5	4,7	59	0,0	4	10		101,33			ND
01:00	12,0	4,1	58	0,0	4	8		101,37			ND
02:00	10,0	4,2	67	0,0	2	7		101,38			ND
03:00	8,8	5,5	80	0,0	1	8		101,40			ND
04:00	9,2	5,9	80	0,0	2	9		101,45			ND
05:00	9,1	5,1	76	0,0	4	13		101,47			ND
06:00	8,7	4,1	73	0,0	2	9		101,58			ND
07:00	9,1	5,0	76	0,0	3	10		101,60			ND
08:00	11,1	5,1	66	0,0	4	13		101,66			ND
09:00	11,5	3,8	59	0,0	4	14		101,69			ND
10:00	12,4	4,6	59	0,0	4	11		101,69			ND
11:00	13,1	4,0	54	0,0	4	12		101,66			ND
12:00	13,5	4,9	56	0,0	3	15		101,63			ND
13:00	14,8	5,2	53	0,0	4	12		101,52			ND
14:00	15,6	4,7	48	0,0	4	10		101,48			ND
15:00	16,8	6,4	51	0,0	4	8		101,41			ND
16:00	16,3	6,1	51	0,0	2	12		101,38			ND
17:00	16,2	6,1	51	0,0	3	8		101,38			ND
18:00	15,8	6,0	52	0,0	4	9		101,39			ND
19:00	15,1	5,8	54	0,0	4	11		101,40			ND
20:00	13,5	6,8	64	0,0	2	6		101,40			ND

Direction Principale Santé, Sécurité et Environnement



D Paysage

D.1 Description détaillée des unités paysagères

D.2 Vues types

D.3 Cartes de visibilité

D.1 Description détaillée des unités paysagères

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
RÉSIDENTIELLE 1A-a	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle variée allant de l'unifamiliale au plex multilogements - Typologie résidentielle dominante : duplex avec garage en sous-sol - Trame de rues organique - Bonne présence de végétation sur rue dans la majorité des secteurs de l'unité Éléments d'intérêt : - Plusieurs parcs de proximité - Jardins communautaires Le Goupillier (en relocalisation) et Arthur-Péloquin - Plusieurs usages institutionnels (garderies, écoles primaires, secondaires et collège) et lieux de culte - Ensemble urbain d'intérêt non classé - Deux sites patrimoniaux classés : Maison Gervais-Roy et Maison Dagenais	MODÉRÉ - Les équipements des lignes de référence sont principalement visibles dans la section nord de l'unité : superposition et covisibilité des lignes 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 - Les lignes de référence ne sont pas visibles dans la section sud de l'unité - Les équipements des lignes situés à l'extérieur de l'emprise touchée par le projet sont généralement plus visibles dans l'unité : lignes 3017(D3)-3050(D3) - Les lignes de référence sont au second plan, les lignes non à l'étude apparaissant à l'avant - Visibilité ponctuelle et répétitive de la moitié supérieure de quatre à six pylônes sur les axes des boulevards des Grandes-Prairies et Viau - Visibilité de la moitié supérieure de certains pylônes au bout de certaines rues résidentielles perpendiculaires à la ligne projetée - Distance de visibilité : 250 m à 2 km	- Vue sur les équipements généralement filtrée par le cadre bâti et la végétation - Équipements visibles entre ou au-dessus des bâtiments - Vue encadrée en bout de rue résidentielle généralement masquée ou filtrée par la végétation - Vue type : linéaire, percée visuelle	- Prépondérance d'observateurs fixes permanents	MOYEN À FORT dans le secteur nord de l'unité NON VISIBLE dans le secteur sud de l'unité	 Rue Deschambault, vue vers l'est  Avenue Valade, vue vers le sud
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte - Capacité d'insertion moyenne, présence d'équipements de ligne dans le paysage	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - La nouvelle ligne ne devrait pas être visible depuis le sud de l'unité - Proximité variable des observateurs sensibles (fixes permanents) - Observateurs assez nombreux mais espaces réduits et circonscrits de visibilité	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence d'équipements de même gabarit (lignes existantes) - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration lignes existantes	Photos types
RÉSIDENTIELLE 1A-b	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle variée allant de l'unifamiliale au plex multilogements - Trame de rues organique ou orthogonale - Bonne présence de végétation sur rue dans la majorité des secteurs de l'unité - Présence du poste Langelier Éléments d'intérêt : - Parc Lucie-Bruneau - Parc André-Laurendeau - École Jacques-Rousseau - Piste cyclable	FAIBLE - Les équipements des lignes de référence sont non visibles - Les équipements des lignes situées à l'extérieur de l'emprise touchée par le projet sont visibles dans l'unité : lignes 3070-3071 - Distance de visibilité : 1 km et plus	FAIBLE - Vues majoritairement fermées en raison du gabarit du cadre bâti et de l'implantation du réseau viaire - La végétation sur rue contribue également à fermer les vues	- Prépondérance d'observateurs fixes permanents	NON VISIBLE	 Avenue Giraud, vue vers le nord-ouest (Source : Google Earth)  Avenue de Louresse, vue vers le nord-ouest (Source : Google Earth)
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Selon l'étude de visibilité théorique, 5 % supérieur de la ligne pourrait être visible depuis une très petite portion au nord de l'unité - Capacité d'absorption forte : cadre bâti et végétation qui ferment les vues - Capacité d'insertion moyenne : l'échelle et l'usage de l'unité ne sont pas cohérents avec la présence d'équipement, mais d'autres lignes sont présentes dans le paysage	FAIBLE - Ligne visible dans une minime portion de l'unité - Observateurs peu nombreux - Observateurs à plus de 1 km des équipements	LONGUE	MINEURE		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
RÉSIDENTIELLE 1A-c	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle de type duplex avec garage avant en sous-sol - Trame de rues organique - Faible présence de végétation sur rue Éléments d'intérêt : - Point de vue à préserver sur le Stade olympique dans l'axe du boulevard Langelier - Présence de deux bâtiments résidentiels multilogements de grand gabarit sur le boulevard Henri-Bourassa Est, servant d'écran devant les lignes de référence	MODÉRÉ - Visibilité isolée à certains axes de circulation de l'unité - Visibilité de la moitié supérieure de deux à trois pylônes dans l'axe du boulevard Rolland et de l'avenue Valade - Superposition et covisibilité des lignes 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 : les lignes de référence sont au second plan - Hauts de pylônes visibles dans l'axe de l'avenue Allard - Distance de visibilité de 400 à 800 m	- Éléments visibles : pylônes et conducteurs - Percée visuelle sur les pylônes en bout de rue	- Observateurs fixes permanents	MOYEN À FORT	
IMPACT	Intensité LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte - Capacité d'intégration moyenne, présence d'équipements de ligne dans le paysage	Étendue LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Proximité moyenne des observateurs - Sensibilité élevée des observateurs - Observateurs moyennement nombreux - Espaces réduits et circonscrits de visibilité	Durée LIGNE À 315 kV = LONGUE	Importance LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence d'équipements de même gabarit (lignes existantes) - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants		

Avenue Valade, vue vers le sud

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
RÉSIDENTIELLE 1A-d	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle mixte : unifamiliale, jumelée, duplex - Trame de rues organique - Faible présence de végétation sur rue Éléments d'intérêt : - Projets de développement résidentiels (Le Modena et secteur Marc-Aurèle-Fortin) - Parc Pasquale-Gatuso - Parc Claudine-Vallerand - Parc Robert-Stephenson - Parc Dollard-Morin - Parc François-Derome - Piste cyclable - Le remblai végétalisé de la voie ferrée agit comme écran visuel	MODÉRÉ - Moitié supérieure de deux à six pylônes visible depuis les parcs et les rues adjacentes et parallèles à la voie ferrée - Distance de visibilité 125 à 650 m - Intersection Pierre-Voyer/Louis-Jobin : moitié supérieure deux à quatre pylônes visible - Rue André-Cipriani : moitié supérieure de deux à quatre pylônes visible - 39^e avenue : Moitié supérieure d'un pylône visible en bout de rue - Parc Pasquale-Gattuso : pylônes visibles à l'intérieur du parc, filtrés par la végétation en place - Rue Ernest-Ouimet : trois quarts à moitié supérieure visible, talus plus bas - Rue Robert-Stephenson : deux à quatre parties supérieures de pylônes visibles, filtrées par la végétation	- Pylônes et conducteurs visibles - Vue linéaire latérale sur moitié supérieure des pylônes, par-dessus le talus formé par le remblai de la voie ferrée, filtré par la végétation - Percée visuelle sur moitié supérieure d'un pylône en bout de rue, encadrée par le cadre bâti - Vue ouverte sur la moitié supérieure de certains pylônes, depuis l'intérieur des parcs, filtrée par la végétation	- Prépondérance d'observateurs fixes permanents	MOYEN À FORT	 Rue Ernest-Ouimet, vers le sud (Source : Google Earth)
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = MOYENNE - Capacité d'absorption moyenne liée à la hauteur des nouveaux pylônes. La présence d'un talus et de végétation agit comme écran. - Capacité d'insertion faible, considérant les usages du secteur et l'échelle du cadre bâti POSTE = FAIBLE - Capacité d'absorption forte. La présence d'un talus et de végétation agit comme écran. - Capacité d'insertion moyenne en raison des usages du milieu. L'emprise de ligne existante et ses équipements sont au premier plan, devant le poste.	LIGNE À 315 kV = MOYENNE (LOCALE) - Les nouveaux pylônes pourraient être visibles au-dessus des bâtiments ou de la végétation - Sensibilité élevée des observateurs - Proximité faible à moyenne - Observateurs moyennement nombreux POSTE = FAIBLE (PONCTUELLE) - Généralement, seulement la partie supérieure (5 %) des équipements de poste devrait être visible à partir d'une zone réduite de l'unité, riveraine à l'emprise de lignes existante - Observateurs en nombre réduit, mais de sensibilité élevée	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MOYENNE - Plus forte pour les secteurs directement adjacents à la ligne POSTE = MINEURE - Considérant l'étendue de l'impact dans l'unité et la visibilité de l'équipement		Simulation 7

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
DOMAINE RÉSIDENTIEL 1B-a <i>Domaine Chartier</i>	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle unifamiliale ou jumelée - Trame de rues organique - Faible présence de végétation sur rue Élément d'intérêt : - Parc Ermanno-La-Riccia	ÉLEVÉ - Superposition et covisibilité des lignes 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 - Un à deux pylônes visibles dans les axes nord-sud : vue encadrée par le cadre bâti - Vue ponctuelle de certains pylônes dans certains axes est-ouest : vue filtrée par le cadre bâti - Pylônes visibles depuis les cours arrière des résidences - Visibilité complète de la ligne depuis les axes bordant l'emprise : vue linéaire - Visibilité de 0-250 m, premier plan	- Pylônes et conducteurs - Axes nord-sud : vue encadrée par le cadre bâti, pylônes visibles en bout de rue - Axes est-ouest : vue filtrée par le cadre bâti, pylônes visibles dans les interstices des bâtiments - Axes bordant l'emprise : vue linéaire et continue sur les infrastructures, pylônes visibles	- Observateurs fixes permanents	FAIBLE	 Intersection des rues Raymond-Renaud et Paul-Émile-Petit, vers l'ouest
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulations visuelles
	LIGNE À 315 kV = MOYENNE - Capacité d'absorption faible, végétation rare - Capacité d'insertion moyenne vu la présence de la ligne 3017(D1)-3050(D1)	LIGNE À 315 kV = MOYENNE (LOCALE) - Visibilité élevée des équipements, mais moins d'équipements seront visibles vu le retrait de lignes existantes - Sensibilité élevée des observateurs - Forte proximité des observateurs - Observateurs peu nombreux	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MOYENNE - Les nouveaux pylônes seront plus hauts que ceux à démanteler, mais moins nombreux		Simulation 9 Simulation 10

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
DOMAINE RÉSIDENTIEL 1B-b <i>Domaine Anjou-sur-le-Lac</i>	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Promenade des Riverains, vers l'ouest
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel de densité moyenne - Typologie résidentielle unifamiliale - Quelques bâtiments résidentiels multilogements (complexe Condos-sur-le-Lac, huit étages) - Trame de rues organique - Présence modérée de végétation sur rue - Présence d'un talus au nord-est de l'unité paysagère et la rue Renaude-Lapointe Éléments d'intérêt - Grand bassin traversant l'unité - Talus abondamment planté servant d'écran visuel devant la ligne et le poste	MODÉRÉ - Point de vue sur la moitié supérieure de deux pylônes, sur le pont traversant le bassin - Les lignes de référence sont visibles au second plan, derrière les lignes 3070-3071 et 3017(D1)-3050(D1)) - La végétation et le talus agissent comme écran visuel - Distance de visibilité : 300 à 600 m	- Conducteurs visibles en bout de rue - Moitié supérieure des pylônes visibles, vue ouverte au-dessus du bassin et du talus planté	- Observateurs fixes permanents	FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Là où la ligne de référence est visible, la nouvelle ligne à 315 kV sera enfouie - Bonne capacité et potentiel d'absorption en raison de l'écran végétal au nord de l'unité - Faible capacité d'insertion en raison des usages résidentiels et de l'ambiance plus naturelle de l'unité POSTE= FAIBLE - Capacité d'absorption forte, un imposant talus végétalisé agit comme écran - Capacité d'insertion faible selon les usages et l'échelle du milieu, mais visibilité réduite	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Là où la ligne de référence est visible, la nouvelle ligne à 315 kV sera enfouie - Visibilité théorique résiduelle selon la carte de 50 à 5 % des équipements dans une zone réduite au nord de l'unité - Observateurs mobiles, en nombre modéré et à distance moyenne POSTE= FAIBLE (PONCTUELLE) - Généralement 5 % de la partie supérieure des équipements pourrait être visible à certains endroits - L'arrière de quelques résidences sera exposé. Observateurs en nombre réduit, mais de sensibilité élevée.	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE= LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE POSTE= MINEURE		Simulation 1

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
MIXTE COMMERCIALE 2-a	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Rue Jarry est, vue vers le nord (Source : Google Earth)
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu résidentiel et commercial de densité moyenne - Typologie résidentielle : duplex avec garage avant en demi-sous-sol, trois étages maximum - Typologie commerciale : centres commerciaux de proximité, deux étages avec stationnement à l'avant - Trame de rues organique - Faible présence de végétation sur rue	- Lignes de référence non visibles (distance de 2,5 km)	- Lignes de référence non visibles	- Observateurs fixes permanents - Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	- Lignes de référence non visibles	
IMPACT	Intensité LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Équipements projetés non visibles	Étendue LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Équipements projetés non visibles	Durée LIGNE À 315 kV = N/A - Équipements projetés non visibles	Importance LIGNE À 315 kV = MINEURE		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
MIXTE COMMERCIALE 2-b	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant commercial de moyen à grand gabarit - Beaucoup d'espace réservé aux stationnements - Usage secondaire résidentiel : une nouvelle tour à logements à proximité de la ligne (complexe immobilier Faubourg Lacordaire, 11 étages) - Présence de la gare Saint-Léonard–Montréal-Nord - Signe de développement du secteur en lien avec la présence de la gare Éléments d'intérêt - Gare Saint-Léonard–Montréal-Nord - Garderie Au Rendez-Vous Des Bout'Choux - Jardin communautaire - Friche boisée, à l'est du boulevard Lacordaire et au sud de l'emprise de ligne	MODÉRÉ À ÉLEVÉ - Plusieurs pylônes complètement visibles, ou visibles sur la moitié supérieure selon les points d'observation de l'unité - Superposition et covisibilité de trois lignes, y compris celles de référence : 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 - Certains bâtiments agissent comme écran visuel - Visibilité : 0 à 600 m	- Pylônes et conducteurs visibles - Vue ouverte sur les pylônes depuis les axes routiers et l'intérieur des stationnements	- Observateurs fixes permanents - Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	FAIBLE À MOYEN	 Boulevard Lacordaire, vue vers le nord-ouest
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE À MOYENNE - Capacité d'absorption moyenne. Les bâtiments de plusieurs étages peuvent fermer certaines vues. - Capacité d'insertion forte. Usages plus ou moins compatibles, mais échelle cohérente et présence d'équipements existants.	LIGNE À 315 kV = MOYENNE (LOCALE) - Équipements très visibles, parfois complètement - Forte proximité des observateurs - Types d'observateurs variés, sensibilité variable	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE À MOYENNE - Considérant que l'équipement remplace un existant - Considérant la présence de lignes existantes		Simulation 2

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
MIXTE INDUSTRIELLE 3	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Avenue Pigeon, vue vers le sud
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu mixte résidentiel et industriel - Typologie résidentielle : unifamiliale, duplex, trois étages maximum - Typologie industrielle : bâtiment industriel de petit gabarit, deux étages maximum, majoritairement d'implantation sur rue - Trame de rues orthogonale - Faible présence de végétation sur rue - Les jeunes feuillus plantés le long du boulevard Industriel agiront éventuellement comme écran, une fois à maturité Éléments d'intérêt : - Parc Charleroi - Piste cyclable	MODÉRÉ - Lignes de référence visibles de l'avenue Éthier vers l'est - Souvent un pylône visible depuis les rues transversales à la ligne projetée - Trois quarts à moitié supérieure de trois à cinq pylônes visibles en continu depuis le boulevard Industriel - Visibilité : 100 à 500 m - Superposition et covisibilité des lignes 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 - À l'ouest de l'unité, c'est principalement la ligne 3017(D1)-3050(D1) qui est visible	- Pylônes et conducteurs visibles - Vue linéaire latérale sur trois quarts à moitié supérieure des pylônes au-dessus de la végétation ou des résidences du Domaine Chartier - Percée visuelle sur moitié supérieure d'un pylône en bout de rue, encadrée par le cadre bâti	- Observateurs fixes permanents - Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption moyenne - Capacité d'insertion moyenne à forte, considérant la présence d'équipements similaires appartenant à d'autres lignes	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité moyenne des équipements - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité moyenne des observateurs - Observateurs moyennement nombreux et ponctuels	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant que l'équipement remplace un équipement existant - Considérant la superposition et la covisibilité avec les autres lignes existantes		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
COMMERCIALE 4-a	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Rue Renaude-Lapointe, vue vers l'ouest
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu commercial de grand gabarit - Vastes stationnements - Présence d'un boisé (emplacement prévu du poste d'Anjou) et de grandes étendues gazonnées Éléments d'intérêt : - Collège d'Anjou - Passage du Ruisseau De Montigny à travers l'unité pour rejoindre le bassin d'Anjou-sur-le-Lac - Projet de piste cyclable	MODÉRÉ - Plusieurs lignes sont visibles depuis l'extrémité nord de l'unité en plus des lignes de référence, à proximité de l'emplacement prévu pour le poste de sectionnement (3070-3071, 3017(D1)-3050(D1), 1220-1222, 1223-1224) - Moitié supérieure de trois à dix pylônes des lignes de référence visibles - Site prévu pour le poste visible depuis le nord de l'unité, mais en zone commerciale de faible sensibilité paysagère - Distance de visibilité : 150 à 500 m	- Poste projeté, pylônes et conducteurs - Champ visuel ouvert, visibilité complète des équipements - Moitié supérieure des pylônes visibles au-dessus des bâtiments commerciaux	- Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	MOYEN À FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE)	LIGNE À 315 kV = N/A	LIGNE À 315 kV = MINEURE		Simulation 3
	- Ligne souterraine POSTE = MOYENNE - Capacité d'absorption faible et poste très visible - Capacité d'insertion moyenne	- Ligne souterraine POSTE = MOYENNE (LOCALE) - Équipements visibles, généralement à 100 % de hauteur - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs nombreux, mais mobiles et fixes temporaires	- Ligne souterraine POSTE = LONGUE	- Ligne souterraine POSTE = MOYENNE		Mesures d'atténuation - Une enceinte architecturale sera prévue sur trois façades au pourtour du poste. Sa conception visera à préserver une certaine transparence et à assurer le dynamisme des façades afin d'éviter un effet de volume et de monotonie. L'enceinte architecturale permettra d'améliorer l'aspect visuel du poste et de limiter la visibilité des équipements pour les observateurs à proximité ou en transit sur les axes de circulation adjacents. - Dans la mesure du possible, des aménagements paysagers seront réalisés autour du poste et sur les lots adjacents, en regard des restrictions techniques ou réglementaires applicables. En plus de contribuer au verdissement du secteur, ces aménagements permettront de filtrer certaines vues sur le poste. - Un projet de consolidation du lien cyclable du parc-nature du Ruisseau-De Montigny vers la rue Renaude-Lapointe est actuellement en élaboration. En collaboration avec la Ville de Montréal, ce projet sera intégré aux réflexions entourant la conception de l'enceinte architecturale et des aménagements paysagers afin d'optimiser l'expérience des utilisateurs.

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
COMMERCIALE 4-b	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Place Bourassa, vue vers l'est
DESCRIPTION DU MILIEU	- Milieu commercial de grand gabarit - Vastes stationnements	ÉLEVÉ - Lignes de référence visibles pour toute l'unité : 1223-1224, 1220-1222. Les lignes de référence sont au second plan - Lignes 3017(D1)-3050(D1) visibles - Moitié supérieure de trois à cinq pylônes des lignes de référence visibles depuis le boulevard Henri-Bourassa Est et l'intérieur des centres commerciaux. - Distance de visibilité : 300 à 700 m	- Pylônes et conducteurs visibles - Champ visuel ouvert, visibilité complète des équipements - Moitié supérieure des pylônes visibles au-dessus des bâtiments commerciaux ou à travers les interstices	- Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	MOYEN	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE À MOYENNE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion moyenne, présence de lignes en premier plan POSTE = FAIBLE - Capacité d'absorption faible, mais poste peu visible. - Capacité d'insertion moyenne	LIGNE À 315 kV = FAIBLE À MOYENNE (PONCTUELLE, LOCALE) - Équipements visibles - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs. - Observateurs nombreux, mais occasionnels. POSTE = FAIBLE (PONCTUELLE, LOCALE) - Le poste pourrait être visible à partir de certaines percées visuelles créées par les espaces libres. Généralement seulement 5 % de la partie supérieure visible.	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE À MOYENNE - Considérant que les lignes existantes sont au premier plan. - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants. POSTE = MINEURE		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE 5-a	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant industriel, de petit à moyen gabarit - Maximum quatre étages - Trame de rues orthogonale - Beaucoup d'espace interstitiel créant des axes de visibilité sur les lignes - Végétation mature sur boulevard des Grandes-Prairies, agit comme filtre visuel à la ligne Éléments d'intérêt : - Jardin communautaire Couture - Portions de ligne projetée, connexion aux lignes transversales (3017(D1)-3050(D1), 1220-1222, 1223-1224) - Présence du poste de Montréal-Nord	MODÉRÉ - Ligne 3017(D1)-3050(D1) et poste de Montréal-Nord visibles - Moitié supérieure de pylônes des lignes de référence visibles sur le boulevard des Grandes-Prairies - Distance de visibilité : 0 à 450 m	- Pylônes, support de bois temporaire - Champ visuel linéaire, moitié supérieure des pylônes apparaissant au-dessus des bâtiments ou au travers de la végétation	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption moyenne - Capacité d'insertion forte, autres lignes visibles en premier plan	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité moyenne de l'équipement - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs peu nombreux	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan - Considérant que l'équipement remplace des équipements existants		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE 5-b	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Rue de Toulon, vue vers le nord-ouest (Source : Google)
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant industriel, de petit à moyen gabarit - Maximum quatre étages - Trame de rues orthogonale - Beaucoup d'espace interstitiel créant des axes de visibilité sur les lignes - Végétation mature sur boulevard des Grandes-Prairie, agit comme filtre visuel à la ligne - Jardin communautaire	ÉLEVÉ - Deux à quatre pylônes visibles, moitié supérieure ou complètement, selon le point d'observation - Superposition et covisibilité de trois lignes : 3017(D1)-3050(D1, 1223-1224, 1220-1222 - Moitié supérieure de pylônes visible sur le boulevard des Grandes-Prairies - Distance de visibilité : 0-250 m	- Pylônes et conducteurs visibles - Percée visuelle sur les pylônes en bout de rue, vers le nord - Champ visuel linéaire, moitié supérieure des pylônes visibles au-dessus des bâtiments industriels ou à travers les interstices	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion forte, présence d'autres lignes	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité élevée des équipements ; les pylônes plus hauts pourraient être plus visibles au-dessus du cadre bâti - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs peu nombreux - Observateurs ponctuels (fixes temporaires)	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence d'autres lignes - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants - Considérant le type d'unité paysagère (vocation industrielle) et le type d'observateurs		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE 5-c	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Rue Langelier, vue vers le nord-ouest (Source : Google)
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant industriel, de petit à moyen gabarit - Maximum quatre étages - Trame de rues orthogonale - Beaucoup d'espaces interstitiels créant des axes de visibilité sur les équipements - Faible présence de végétation sur rue	MODÉRÉ - Moitié supérieure de un à quatre pylônes visibles ; variable selon différents points d'observation - Lignes visibles : 3070-3071, 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222. Lignes de référence au premier plan. - Lignes de référence non visibles dans la partie sud de l'unité - Distance de visibilité : 300 à 2 000 m	- Pylônes et conducteurs visibles - Champ visuel linéaire, moitié supérieure des pylônes visibles au-dessus des bâtiments industriels ou à travers les interstices	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT NON VISIBLE au sud de l'unité	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE À MOYENNE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion forte, présence de lignes POSTE = FAIBLE - Capacité d'absorption faible, mais équipement peu visible - Capacité d'insertion forte	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité moyenne ; les pylônes plus hauts pourraient être visibles plus fréquemment - Visibilité du poste de liaison aérosouterraine, mais remplacera deux pylônes existants - La ligne n'est pas visible dans la portion sud de l'unité - Proximité moyenne à faible des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs nombreux, mais temporaires POSTE = FAIBLE (PONCTUELLE-LOCALE) - 50 % supérieur des équipements de poste potentiellement visible depuis la portion de l'unité à l'ouest de l'emprise de ligne (zone réduite et locale) - Seulement 5 % supérieur visible à quelques reprises dans le reste de l'unité (très ponctuel)	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE À MOYENNE - Considérant la présence d'autres lignes - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants POSTE = MINEURE		Simulation 8

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE 5-d	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Boulevard Parkway, vue vers l'ouest
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant industriel - Maximum quatre étages - Trame de rues orthogonale - Beaucoup d'espaces interstitiels créant des axes de visibilité sur les équipements - Faible présence de végétation sur rue	FAIBLE - Moitié supérieure de un à quatre pylônes visible ; variable selon différentes zones de l'unité - Les lignes 3017(D1)-3050(D1), 1223-1224, 1220-1222 sont visibles : les lignes de référence sont au second plan - Distance de visibilité : 350 à 1 700 m	- Pylônes visibles - Champ visuel ouvert, moitié supérieure des pylônes apparaissant au-dessus des bâtiments ou au travers des interstices du cadre bâti	- Observateurs fixes temporaires	FORT, considérant que la ligne 3017(D1)-3050(D1) est au premier plan	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion forte - Présence de lignes en premier plan POSTE = FAIBLE - Capacité d'absorption faible, mais équipement peu visible - Capacité d'insertion forte	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité faible des équipements. Les pylônes plus hauts pourraient être visibles plus fréquemment. - Proximité généralement faible des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs nombreux, mais occasionnels (temporaires) POSTE = FAIBLE (PONCTUELLE, LOCALE) - Impact à prévoir dans une petite portion de l'unité seulement - Poste visible à presque 100 % de hauteur dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa Est et les espaces adjacents à l'autoroute (zone d'impact locale et réduite) - Généralement seulement 5 % de la partie supérieure visible dans le reste de l'unité (très ponctuel)	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant que les lignes hors étude sont au premier plan - Considérant que la nouvelle ligne remplace un équipement existant POSTE = MINEURE - Zone d'impact restreinte		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE 5-e	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 57^e Avenue, vue vers le nord
DESCRIPTION DU MILIEU	- Usage dominant industriel, de petit à moyen gabarit - Usage secondaire résidentiel, très ponctuel dans l'unité - Maximum quatre étages - Trame orthogonale - Beaucoup d'espaces interstitiels créant des axes de visibilité sur les équipements électriques - Faible présence de végétation sur rue - Une zone de friche Éléments d'intérêt : - Piste cyclable - Gare de triage Rivière-des-Prairies - Gare Anjou - Poste Henri-Bourassa - Garderie Pour l'Amour des Enfants Inc.	MODÉRÉ - Lignes (3017-3050, 1227-1228) et poste Henri-Bourassa visibles - Les trois quarts de un à deux pylônes visibles, en bout de rue perpendiculairement à l'emprise - Moitié supérieure de deux à cinq pylônes visible, selon les points d'observation - Distance de visibilité : 100 à 600 m	- Pylônes et conducteurs visibles - Percée visuelle sur les pylônes en bout de rue, encadrée par le cadre bâti - Champ visuel ouvert, moitié supérieure de deux à cinq pylônes visible au-dessus du cadre bâti	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT, considérant la présence d'autres lignes	
IMPACT	Intensité LIGNE À 315 KV = FAIBLE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion forte - Lignes en premier plan POSTE = FAIBLE - Capacité d'absorption faible, mais équipement peu visible - Capacité d'insertion forte	Étendue LIGNE À 315 KV = FAIBLE - Visibilité moyenne des équipements - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs nombreux, mais occasionnels POSTE = FAIBLE (PONCTUELLE, LOCALE) - Impact à prévoir dans une petite portion de l'unité seulement - Poste visible sur presque 100 % de hauteur dans l'axe du boulevard Henri-Bourassa Est et les espaces adjacents à l'autoroute (zone d'impact locale et réduite) - Généralement seulement 5 % de la partie supérieure visible dans le reste de l'unité (très ponctuel)	Durée LIGNE À 315 KV = LONGUE POSTE = LONGUE	Importance LIGNE À 315 KV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan POSTE = MINEURE - Zone d'impact restreinte		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
NATURELLE ET RÉCRÉATIVE 6-a – Club de golf Métropolitain Anjou et parc-nature du Bois-d'Anjou	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	- Unité composée du lot hébergeant le parc-nature du Bois-d'Anjou et le Club de golf Métropolitain Anjou - Relief relativement plat - Milieu ouvert et boisé - Paysage naturel et anthropique - Lieu de récréation à échelle locale et régionale - Milieu sensible d'un point de vue naturel et humain Éléments d'intérêt - Espace vert protégé : parc-nature du Bois-d'Anjou - Club de golf Métropolitain Anjou	MODÉRÉ - Le parc-nature du Bois-d'Anjou agit comme un écran visuel depuis l'intérieur du golf - Lignes visibles depuis l'unité : les lignes 3017(D1)-3050(D1) et 3017-3050 sont au premier plan du champ visuel à l'intérieur du golf - Trois à quatre moitiés supérieures ou hauts de pylône visibles depuis l'intérieur de l'unité - Distance de visibilité : 400 à 2 000 m	- Pylônes - Champ visuel ouvert, hauts de pylône s'élevant au-dessus de la végétation en fond de plan	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN À FORT, considérant les autres lignes visibles	Club de golf Métropolitain Anjou, vue vers le Nord
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte - Capacité d'insertion moyenne - Présence d'autres lignes en premier plan	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité plus grande à prévoir pour les moitiés supérieures des nouveaux pylônes. D'autres lignes restent visibles au premier plan. - Proximité moyenne à faible des observateurs - Sensibilité élevée des observateurs - Observateurs moyennement nombreux et occasionnels	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan		Simulation 6

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
NATURELLE ET RÉCRÉATIVE 6-b – <i>Parc-nature du Ruisseau-de-Montigny</i>	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Parc-nature du Ruisseau-De Montigny, vue vers le sud-est
DESCRIPTION DU MILIEU	- Unité englobant le parc-nature du ruisseau-De Montigny - Passage d'un cours d'eau à travers toute l'unité - Unité entrecoupée par le réseau routier, ferroviaire et énergétique - L'entrée du parc débouche vis-à-vis du site prévu pour l'implantation du poste - Milieu boisé - Paysage naturel - Lieu de récréation à une échelle locale - Milieu sensible des points de vue naturel et humain Éléments d'intérêt : - Coulée verte du ruisseau De Montigny - Campus du Cégep Marie-Victorin - Académie Louis-Pasteur - Centre d'hébergement Champlain–Marie-Victorin - Piste cyclable	FAIBLE - Partie supérieure des pylônes des lignes de référence (1220-1222, 1223-1224) visibles à travers la végétation à l'approche du boulevard Henri-Bourassa Est et au franchissement ferroviaire vers la zone commerciale - La ligne 3017(D1)-3050(D1) est aussi visible au niveau du franchissement - La ligne 3070-3071 est généralement plus visible dans l'ensemble du boisé - Distance de visibilité : 100 à 900 m	- Pylône et conducteur - Partie supérieure de pylônes - Vue filtrée par la végétation	- Observateurs fixes temporaires	MOYEN	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte, couvert végétal - Capacité d'insertion moyenne, lignes visibles POSTE = MOYENNE - Capacité absorption moyenne - Capacité d'insertion moyenne	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Selon la carte de visibilité théorique, la ligne serait très visible depuis la portion de l'unité adjacente à l'autoroute. Cette section correspond entre autres à l'emprise d'une ligne hors étude et la végétation y est basse. - Toutefois, la ligne est faiblement visible ou non visible depuis les zones accessibles de l'unité (sentier) - Proximité variable des observateurs - Observateurs peu nombreux et occasionnels ; sensibilité plus élevée POSTE = MOYEN (LOCALE) Forte visibilité à prévoir à l'entrée sur le boulevard Henri-Bourassa Est seulement - La partie supérieure de certains équipements de poste (entre 5 % et 50 %) pourrait être visible au-dessus de la cime des arbres, mais en se confondant avec les lignes	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan POSTE = MOYENNE - Considérant qu'il sera complètement visible à l'entrée du parc sur le boulevard Henri-Bourassa Est		Simulation 4
						Mesure d'atténuation
						- Une enceinte architecturale sera prévue sur trois façades au pourtour du poste. Sa conception visera à préserver une certaine transparence et à assurer le dynamisme des façades afin d'éviter un effet de volume et de monotonie. L'enceinte architecturale permettra d'améliorer l'aspect visuel du poste et de limiter la visibilité des équipements pour les observateurs à proximité ou en transit sur les axes de circulation adjacents. - Dans la mesure du possible, des aménagements paysagers seront réalisés autour du poste et sur les lots adjacents, en regard des restrictions techniques ou réglementaires applicables. En plus de contribuer au verdissement du secteur, ces aménagements permettront de filtrer certaines vues sur le poste. - Un projet de consolidation du lien cyclable du parc-nature du Ruisseau-De Montigny vers la rue Renaude-Lapointe est actuellement en élaboration. En collaboration avec la Ville de Montréal, ce projet sera intégré aux réflexions entourant la conception de l'enceinte architecturale et des aménagements paysagers afin d'optimiser l'expérience des utilisateurs.

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
NATURELLE ET RÉCRÉATIVE 6-c	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Boulevard Maurice-Duplessis, vue vers le sud
DESCRIPTION DU MILIEU	- Unité composée d'un espace du type friche - Affectation du sol mixte : conservation, résidentielle et secteur d'emploi - Relief plat - Milieu ouvert - Paysage naturel Éléments d'intérêt : - Piste cyclable - Milieu naturel potentiellement d'intérêt pour le paysage à l'arrière de l'unité	MOYEN - Quatre à six pylônes (au sud de la voie ferrée) complètement visibles à partir de la moitié inférieure de l'unité - Le long du boulevard Maurice-Duplessis : quatre à six pylônes visibles (moitié supérieure) à travers la végétation ou les silos des raffineries - Superposition et covisibilité des lignes 3017-3050, 1227-1228, 1223-1224, 1220-1222, lignes de référence au second plan - Distance de visibilité : 0 à 400 m	- Pylônes, conducteurs - Champ visuel ouvert, pylônes s'élevant au milieu de la friche, éléments imposants du champ visuel - Champ visuel linéaire latéral, pylônes filtrés par les équipements industriels et la végétation arborescente	- Observateurs mobiles	MOYEN, considérant les autres lignes visibles	
IMPACT	Intensité LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte, végétation et bosquets d'arbres - Capacité d'insertion moyenne, autres lignes en premier plan	Étendue LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité moyenne et variable du nouvel équipement - Assez grande proximité des observateurs - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs peu nombreux et occasionnels	Durée LIGNE À 315 kV = LONGUE	Importance LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan - Considérant que la nouvelle ligne remplace des équipements existants		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INDUSTRIELLE LOURDE 7	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Avenue Broadway Nord, vue vers l'ouest (Source : Google)
DESCRIPTION DU MILIEU	Unité composée des emprises industrielles d'exploitation incluant : - le poste du Bout-de-l'Île - les raffineries de l'Est de Montréal - une carrière d'extraction - des infrastructures industrielles de grand gabarit, s'imposant dans le paysage - une mosaïque de parcelles industrielles et de parcelles boisées Unité traversée par quatre grands axes de transport : voie ferrée, boulevard Maurice-Duplessis, boulevard Henri-Bourassa Est et autoroute 40 Éléments d'intérêt : - Parc Jean-Baptiste-Gagnepetit - École secondaire Guy -Vanier	FAIBLE - Moitié supérieure de quelques pylônes visible depuis les rues transversales à la ligne projetée - Lignes présentes dans l'unité et plus visibles : 3017-3050, 1227-1228 - Distance de visibilité : 50 à 1 500 m	- Moitié supérieure de pylônes visible en bout de rue - Moitié supérieure de pylônes visible à travers les infrastructures industrielles	- Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	FORT	
IMPACT	Intensité LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption moyenne, quelques bosquets d'arbres pour camoufler l'équipement - Capacité d'insertion forte, autres lignes en premier plan	Étendue LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - Visibilité accrue de la nouvelle ligne, la moitié supérieure des pylônes sera plus fréquemment visible - Proximité variable des observateurs, de faible à élevée - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs moyennement nombreux et temporaires	Durée LIGNE À 315 kV = LONGUE	Importance LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant le milieu et ses usages		

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
INSTITUTIONNELLE 8	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	
DESCRIPTION DU MILIEU	Unité composée des lots hébergeant quatre institutions : - Institut Philippe-Pinel de Montréal - Établissement de détention de Rivière-des-Prairies - Centre jeunesse de Montréal - École secondaire La Passerelle - Bâtiments de grand gabarit s'implantant au milieu de terrains boisés - La végétation agit comme écran visuel Élément d'intérêt : - Gare Rivière-des-Prairies	FAIBLE à ÉLEVÉ - Partie supérieure de pylônes possiblement visible depuis certaines zones de l'unité, au-dessus de la végétation - Visibilité accrue des lignes de référence depuis la gare et l'établissement de détention adjacent à l'emprise, deux à quatre pylônes visibles à 100 % - Autre ligne visible dans l'unité (1227-1228) - Distance de visibilité : 0 à 650 m	- Pylônes - Champ visuel linéaire, pylône complètement visible, encadré par de la végétation	- Observateurs fixes permanents - Observateurs fixes temporaires - Observateurs mobiles	MOYENNE À FORTE, considérant les autres lignes	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption moyenne, présence d'écran végétal - Capacité d'insertion forte, autres lignes présentes dans l'unité	LIGNE À 315 kV = MOYENNE (LOCALE) - Visibilité variable de la nouvelle ligne Des pylônes plus hauts pourraient être visibles plus fréquemment au-dessus de la végétation - Proximité moyenne à élevée des observateurs - Sensibilité moyenne des observateurs - Observateurs moyennement nombreux et temporaires	LIGNE À 315 kV = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MOYENNE - Considérant la présence d'autres lignes dans le paysage - Considérant que la nouvelle ligne remplace un équipement existant		
						Avenue Armand-Chaput, vue vers l'ouest

Unité paysagère	Particularités	Degré de visibilité	Perception type	Type d'observateurs	Intégration des lignes existantes	Photos types
CORRIDOR AUTOROUTIER A-25 9	Type de milieu, composition, relief, éléments sensibles, éléments d'intérêt reconnus	Fréquence, distance, zones	Type de vue, objets visibles (voir l'annexe E.2)		Degré d'intégration	 Autoroute 25 sud, avant le boulevard Henri-Bourassa Est
DESCRIPTION DU MILIEU	- Unité correspondant au corridor de l'autoroute 25 - Important axe de transport métropolitain - Traverse perpendiculairement la zone d'étude	FAIBLE - Lignes de référence visibles au niveau de la voie ferrée - Temps de perception limité par la vitesse de déplacement - Autre ligne parallèle à l'autoroute visible (3070-3071) - Distance de visibilité : 0-300 m	- Pylônes, conducteurs - Champ visuel latéral, moitié supérieure de pylône visible au-dessus du contexte urbain	- Observateurs mobiles	FORT	
IMPACT	Intensité	Étendue	Durée	Importance		Simulation visuelle
	LIGNE À 315 kV = FAIBLE - Capacité d'absorption forte ; dénivelé et talus limitant la visibilité de la ligne depuis l'autoroute - Capacité d'insertion forte, autres lignes en premier plan	LIGNE À 315 kV = FAIBLE (PONCTUELLE) - La visibilité théorique de l'équipement est élevée dans l'axe du corridor autoroutier - Proximité très variable des observateurs, faisant également varier la visibilité réelle de l'équipement - Sensibilité assez faible des observateurs - Observateurs nombreux, mais occasionnels et mobiles	LIGNE À 315 kV = LONGUE POSTE = LONGUE	LIGNE À 315 kV = MINEURE - Considérant la présence de lignes au premier plan - Considérant que la ligne remplace un équipement existant		Simulation 5
	POSTE = MOYENNE - Capacité d'absorption faible - Capacité d'insertion forte - Poste très visible dans son environnement immédiat	POSTE = MOYENNE - Visibilité du poste variable, mais élevée à proximité - Observateurs à proximité, mais mobiles - Observateurs nombreux, mais de sensibilité faible		POSTE = MOYENNE		Mesure d'atténuation - Une enceinte architecturale sera prévue au pourtour du poste. Sa conception visera à préserver une certaine transparence et à assurer le dynamisme des façades afin d'éviter un effet de volume et de monotonie. L'enceinte architecturale permettra d'améliorer l'aspect visuel du poste et de limiter la visibilité des équipements pour les observateurs à proximité ou en transit sur les axes de circulation adjacents. - Dans la mesure du possible, des aménagements paysagers seront réalisés autour du poste et sur les lots adjacents, en regard des restrictions techniques ou réglementaires applicables. En plus de contribuer au verdissement du secteur, ces aménagements permettront de filtrer certaines vues sur le poste. - Un projet de consolidation du lien cyclable du parc-nature du Ruisseau-De Montigny vers la rue Renaude-Lapointe est actuellement en élaboration. En collaboration avec la Ville de Montréal, ce projet sera intégré aux réflexions entourant la conception de l'enceinte architecturale et des aménagements paysagers afin d'optimiser l'expérience des utilisateurs.

D.2 Vues types

Vues Types

La visite de la zone d'étude ainsi que l'analyse des unités paysagères ont également permis de définir des vues types de la ligne projetée, qui se répètent dans diverses unités paysagères.

1. Percée visuelle

Champ visuel dirigé linéaire, avec apparition de pylônes en bout de rue, en arrière-plan. Percée visuelle encadrée par la végétation ou le cadre bâti. Vue typique des secteurs résidentiels et industriels (voir les photos 1 et 2).

Photo 1 : Percée visuelle (exemple 1)



Photo 2 : Percée visuelle (exemple 2)



2. Vue latérale continue

Champ visuel latéral et linéaire avec vue continue sur la ligne projetée, où plusieurs équipements sont visibles. La moitié inférieure des pylônes peut être masquée par la végétation, un talus ou le cadre bâti. Vue typique le long des axes de circulation parallèles et adjacents à l'emprise d'Hydro-Québec (voir les photos 3 et 4).

Photo 3 : Vue latérale continue (exemple 1)



Photo 4 : Vue latérale continue (exemple 2)



3. Vue d'ensemble

Champ visuel ouvert mais rapproché, où plusieurs équipements apparaissent en second ou troisième plan, généralement derrière ou à travers le cadre bâti ou la végétation. Vue type des secteurs commerciaux et industriels (voir les photos 5 et 6).

Photo 5 : Vue d'ensemble (exemple 1)



Photo 6 : Vue d'ensemble (exemple 2)



4. Vue d'horizon

Champ visuel ouvert, où les équipements apparaissent en arrière-plan éloigné. Généralement, la moitié supérieure ou le sommet des pylônes est visible au-delà de la végétation ou du cadre bâti (voir les photos 7 et 8).

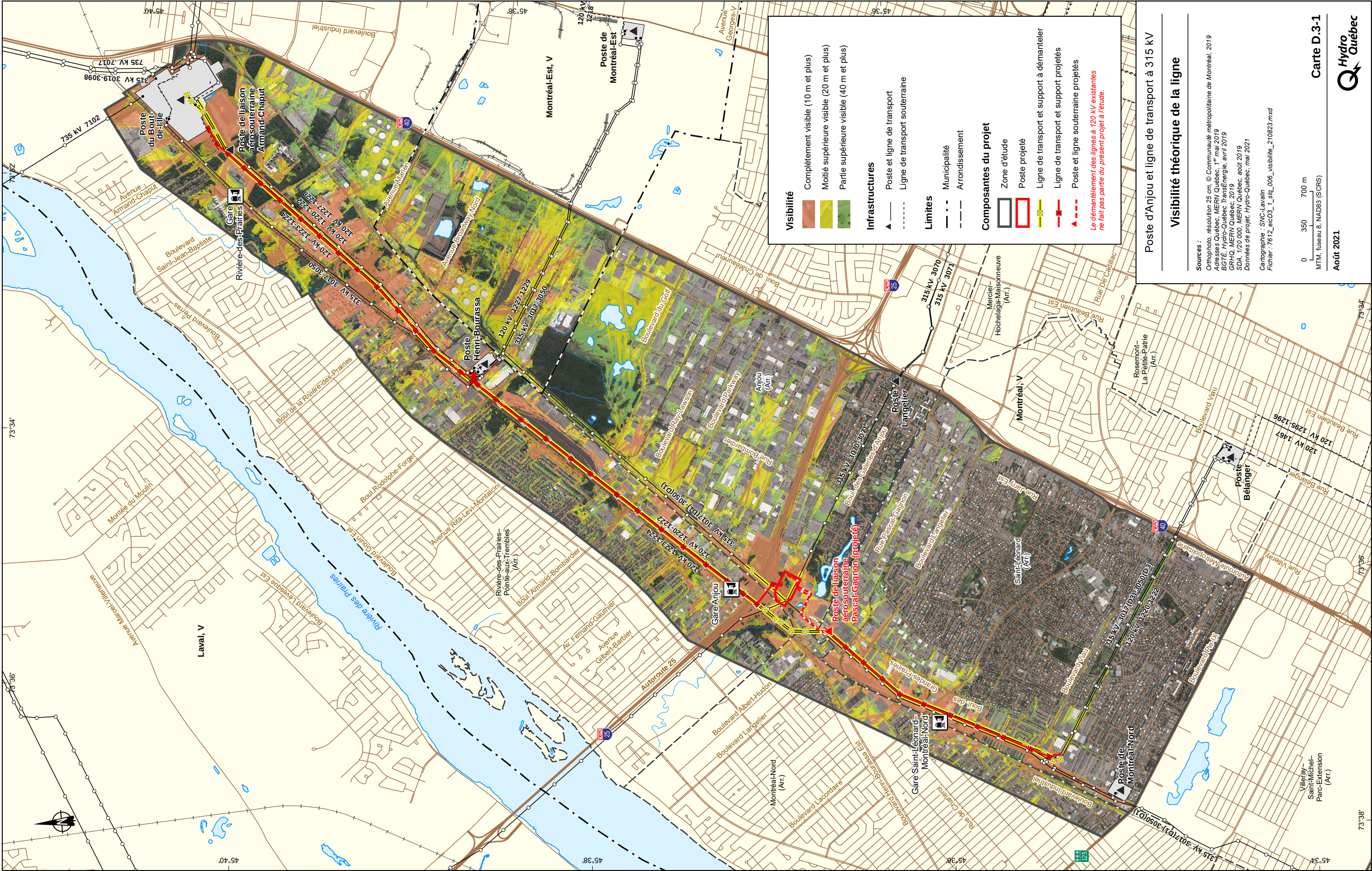
Photo 7 : Vue d'horizon (exemple 1)

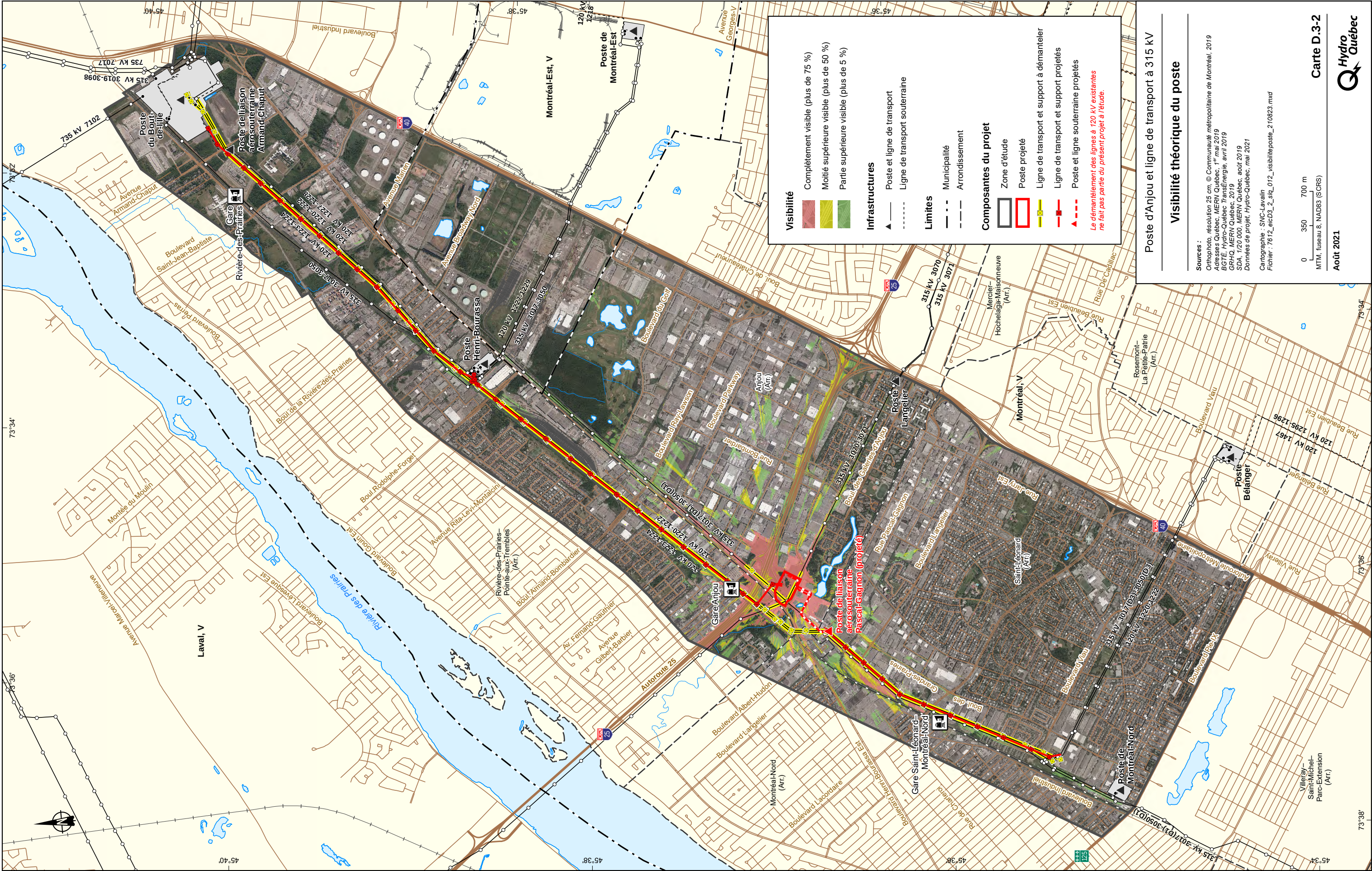


Photo 8 : Vue d'horizon (exemple 2)



D.3 Cartes de visibilité



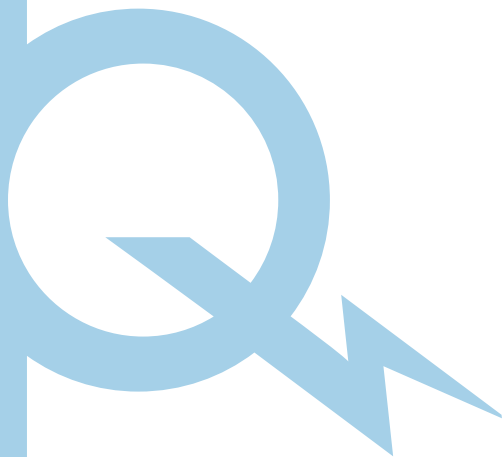


E Dossier de la participation du public

E.1 Bulletins d'information

E.2 Étape de l'information-consultation

E.1 Bulletins d'information



PRÉSENTATION DU PROJET

Printemps 2020

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Le projet en bref

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

Actuellement, une ligne à 315 kV alimente plusieurs postes dans le nord et dans l'est de l'île de Montréal et sa capacité serait dépassée si elle devait desservir les autres postes qu'Hydro-Québec prévoit y raccorder à court et à moyen terme.

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.



Participation du public

Hydro-Québec élabore chaque nouveau projet en recherchant le juste équilibre entre les trois pôles du développement durable, soit les aspects sociaux, environnementaux et économiques. C'est pourquoi elle met en place un plan de participation du public afin d'établir un dialogue avec le milieu d'accueil tout au long des études. L'entreprise peut ainsi tenir compte des attentes et des préoccupations exprimées par la population et les principaux intervenants du milieu de façon à adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Dès le printemps 2019, Hydro-Québec a informé et consulté les élus, les gestionnaires des arrondissements touchés par le projet ainsi que certains groupes ciblés. Ces premières rencontres ont permis d'obtenir des commentaires, des suggestions et de l'information sur les éléments sensibles à prendre en compte et ainsi de mieux préparer les activités de consultation à venir.

Depuis novembre 2019, il est possible de consulter l'avis de projet et la directive gouvernementale sur le site du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, à l'adresse suivante : www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Jusqu'à maintenant, les élus et représentants du milieu accueillent positivement le remplacement de deux lignes par une seule, ainsi que la réutilisation de l'emprise existante. Les personnes rencontrées se préoccupent surtout de l'intégration visuelle du poste. Enfin, certains représentants de groupes environnementaux souhaitent que différents aménagements soient planifiés.

L'équipe de projet demeure disponible pour rencontrer d'autres personnes ou groupes que le projet intéresse.



Milieu d'accueil et zone d'étude

La zone d'étude se situe principalement dans l'est de Montréal. Elle recoupe les quatre arrondissements suivants :

- Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
- Anjou
- Saint-Léonard
- Montréal-Nord

Une zone d'étude suffisamment large a été délimitée de manière à ce qu'elle englobe toutes les composantes du milieu humain et naturel susceptibles d'être touchés par le projet. D'une superficie d'environ 35 km², la zone d'étude est délimitée au sud par l'autoroute 40, à l'ouest par le boulevard Pie-IX et à l'est par le poste du Bout-de-l'Île. Sa limite nord est située au nord du boulevard Henri-Bourassa.

La majeure partie de la zone d'étude se trouve en milieu principalement industriel, à l'est de l'autoroute 25. Du côté ouest de cette autoroute, elle recoupe des secteurs commerciaux, industriels et résidentiels.

Principaux défis environnementaux et techniques

À la lumière des connaissances actuelles, les défis environnementaux du projet sont essentiellement les suivants :

- construction d'une ligne et d'un poste en milieu urbain ;
- intégration visuelle du poste et de la ligne ;
- gestion des activités de chantier en contexte urbain ;
- climat sonore.

Études à venir

Au cours des prochains mois, Hydro-Québec entreprendra des inventaires techniques et environnementaux détaillés afin d'approfondir sa connaissance du milieu d'accueil du projet.



Communications à venir

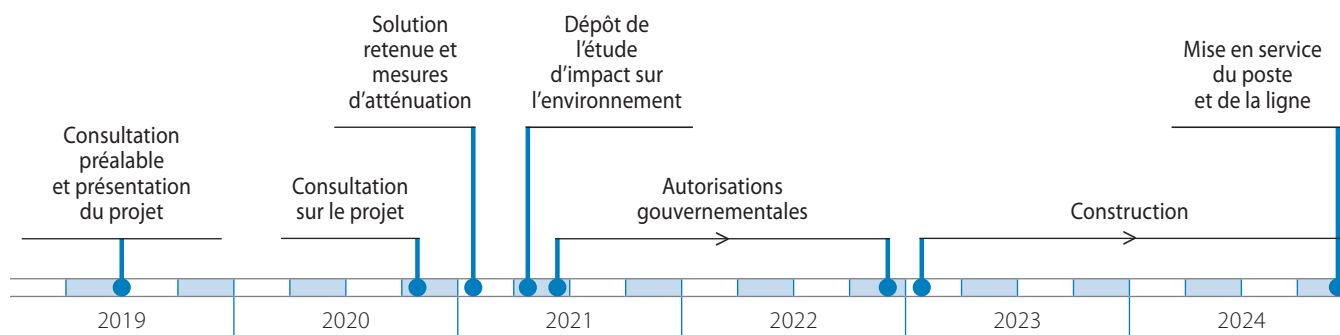
À l'automne 2020, l'équipe consultera le public au sujet du projet proposé. Cette consultation pourrait prendre la forme de rencontres portes ouvertes, de formulaires d'avis, de commentaires en ligne ou de tout autre moyen jugé le plus approprié pour susciter les échanges.

Par cette démarche, Hydro-Québec souhaite s'assurer que le milieu soit partie prenante du projet.

À l'hiver 2020-2021, l'équipe de projet devrait être en mesure de transmettre l'information sur les caractéristiques de la solution retenue et de présenter les mesures d'atténuation prévues.



Calendrier du projet



Pour plus d'information

Ligne INFO-PROJETS :
514 385-8888, poste 3462

Jonathan Laporte

Conseiller – Relations avec le milieu – Montréal
laporte.jonathan@hydro.qc.ca

www.hydroquebec.com/projets/anjou/

This publication is also available in English.



SOLUTION RETENUE

Printemps 2021

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Le projet en bref

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations d'une plus grande capacité, à 315 kV.

Actuellement, une ligne à 315 kV alimente plusieurs postes du nord et de l'est de l'île de Montréal et sa capacité serait dépassée si elle devait desservir les autres postes qu'Hydro-Québec devrait y raccorder à court et à moyen terme.

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'une ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

Ce bulletin présente la solution retenue grâce aux échanges avec le milieu qui ont lieu depuis le printemps 2019. L'équipe tient à remercier tous les représentants du milieu, tous les propriétaires ainsi que tous les citoyens qui ont participé aux communications et, ainsi, permis de bonifier le projet tout au long des études.

Photo : Situation actuelle vue de la rue Philias-Gagnon



Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Hydro-Québec vous invite à participer à la consultation du public

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

L'entreprise prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante actuellement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements, qu'Hydro-Québec entend intégrer le plus harmonieusement possible au milieu d'accueil, permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Hydro-Québec souhaite rester en communication avec vous tout en respectant les règles de distanciation physique. C'est pourquoi l'entreprise invite tous les citoyens, les organismes, les entreprises et autres personnes concernées à lui faire part en ligne de leurs attentes et préoccupations relatives au projet du 16 novembre au 11 décembre 2020. Hydro-Québec pourra ainsi tenir compte des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adopter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Rendez-vous au www.hydroquebec.com/projets/anjou pour en savoir plus sur le projet en cours d'analyse, trouver des réponses à vos questions et échanger avec l'équipe du projet.

La parole est à vous !



Exemple d'avis dans les journaux



Exemple de message dans les médias sociaux

Participation du public

Dès le printemps 2019, Hydro-Québec a informé et consulté les élus, les gestionnaires des arrondissements touchés par le projet ainsi que certains groupes ciblés. Ces premières rencontres ont permis d'obtenir des commentaires, des suggestions et de l'information sur les éléments sensibles à prendre en compte et ainsi de mieux préparer les activités de consultation à venir.

En 2020, l'équipe de projet a poursuivi les échanges : elle a tenu 17 rencontres avec des représentants du milieu, mis en ligne une page Web avec des vidéos et lancé une consultation en ligne ainsi qu'un espace pour les questions des citoyens. L'équipe a également diffusé des messages dans les médias sociaux, publié des avis dans les journaux et envoyé près de 2 000 lettres afin de faire connaître le projet et d'inviter les gens à transmettre leurs questions, préoccupations ou suggestions.

Résultats de la consultation

Au terme de la consultation, l'équipe peut affirmer que la raison d'être du projet fait consensus. Le remplacement de deux lignes par une seule ligne dans une emprise existante ainsi que la construction d'un nouveau poste dans un quartier à vocation industrielle sont bien accueillis.

L'équipe a répondu à des questions et on lui a fait part de peu de préoccupations ou suggestions. Celles-ci portaient principalement sur le choix du type de pylône, l'intégration visuelle du poste ainsi que les champs électriques et magnétiques et la santé. Un participant a également indiqué que les emprises de lignes de transport pouvaient servir d'habitat à plusieurs espèces fauniques qui préfèrent les milieux dégagés, comme les couleuvres.

Quelques personnes ont exprimé des préoccupations quant aux champs électriques et magnétiques et à leur effet sur la santé. L'entreprise a mis en ligne deux vidéos à ce sujet afin de répondre aux questions courantes : il y a lieu de souligner que les résultats des études menées depuis près de 40 ans sont rassurantes. Les niveaux de champs prévus en ce qui concerne le poste d'Anjou et la ligne d'alimentation sont similaires à ceux des autres équipements à 315 kV déjà construits dans l'île de Montréal qui sont faibles.

Les personnes qui désirent en savoir plus à ce sujet peuvent consulter le site www.hydroquebec.com/champs/. De plus, l'équipe demeure disponible pour répondre aux questions à ce sujet.

Solution retenue

La partie ouest, entre le boulevard Viau et la rue Pascal-Gagnon, devrait comporter 11 pylônes, comparativement à 21 aujourd'hui, et longer la ligne à 315 kV existante. En raison de l'espace limité pour les équipements autour du poste d'Anjou, une courte section de la ligne devra être enfouie à partir du poste de liaison aérosouterraine Pascal-Gagnon pour rejoindre le poste d'Anjou.

Du côté est, la ligne devrait reprendre l'emprise occupée uniquement par les deux lignes à 120 kV existantes. Lorsque celles-ci auront été démantelées, le nombre de pylônes présents passera de 67 à 33. Il faudra ajuster les lignes existantes pour qu'elles entrent au poste d'Anjou.

Solution retenue



Intégration visuelle du poste

Plusieurs démarches visant l'intégration du poste dans le milieu sont actuellement en cours. À cet égard, l'équipe du projet est aidée d'experts en aménagement du territoire et en architecture, et développe une bonne compréhension des installations voisines, des projets à venir dans le milieu, de la nature à proximité et des critères à respecter dans la réalisation du projet. La participation du milieu et les intrants reçus par Hydro-Québec aident l'équipe à bien comprendre les besoins.

À cet effet, on étudie notamment la possibilité d'intégrer au projet l'aménagement d'une piste cyclable qui longerait le poste aux abords de la rue Renaude-Lapointe. De plus, la clôture entourant le poste fait partie des éléments sur lesquels elle travaille afin d'inclure des aspects architecturaux à mettre en avant-plan.



Situation actuelle



Situation future

Simulation visuelle du poste vu du boulevard Henri-Bourassa Est.
Cette simulation ne comprend aucune mesure d'atténuation.
Les études visant l'intégration du poste dans le milieu se poursuivent.

Type de pylône

Les pylônes à treillis ont été préférés aux pylônes tubulaires pour les raisons suivantes :

- la nouvelle ligne s'harmonisera davantage à l'environnement puisqu'elle longera une ligne sur pylônes à treillis existante :
 - l'équipe souhaite harmoniser les portées des deux lignes afin d'atténuer l'impact visuel de l'ensemble ;
 - on a d'ailleurs accordé une attention particulière à l'emplacement des structures afin que les nouveaux pylônes soient placés aussi près que possible des pylônes actuels qui seront démantelés ;
- les pylônes à treillis étant constitués de membrures espacées, ils sont moins massifs et s'estompent davantage dans le paysage ;
- enfin, la construction de fondations et de pylônes à treillis étant plus rapide, les inconvénients liés à la période de construction sont réduits.



Vue de la rue J.-B.-Martineau



Vue de la rue Philiat-Gagnon



Vue de la rue Ernest-Ouimet



Appui concret au développement de la communauté

Hydro-Québec tient à ce que la réalisation de ses projets soit une occasion de participer activement au développement des communautés concernées. C'est pourquoi elle a mis sur pied le Programme de mise en valeur intégrée (PMVI).

Le PMVI est un programme volontaire d'Hydro Québec qui vise à améliorer le cadre de vie des collectivités qui accueillent de nouvelles installations de transport (postes et lignes). Dans le cadre du PMVI, Hydro Québec verse à chacune des municipalités touchées par ses projets une somme déterminée afin de permettre la réalisation d'initiatives choisies par les collectivités.

Étapes à venir

L'équipe continuera à communiquer avec les représentants du milieu et les propriétaires concernés afin de raffiner les mesures d'atténuation proposées ainsi que les emplacements spécifiques des pylônes. Les échanges se poursuivront et tout changement important sera présenté aux gens du milieu.

Hydro-Québec fera la synthèse des études environnementales et techniques, ainsi que des communications publiques, dans un rapport qui sera soumis aux autorités gouvernementales pour analyse.

L'équipe demeurera également disponible afin de poursuivre le dialogue et de répondre aux questions des gens concernés ou intéressés par ce projet.

Exemples de projets réalisés grâce au Programme de mise en valeur intégrée

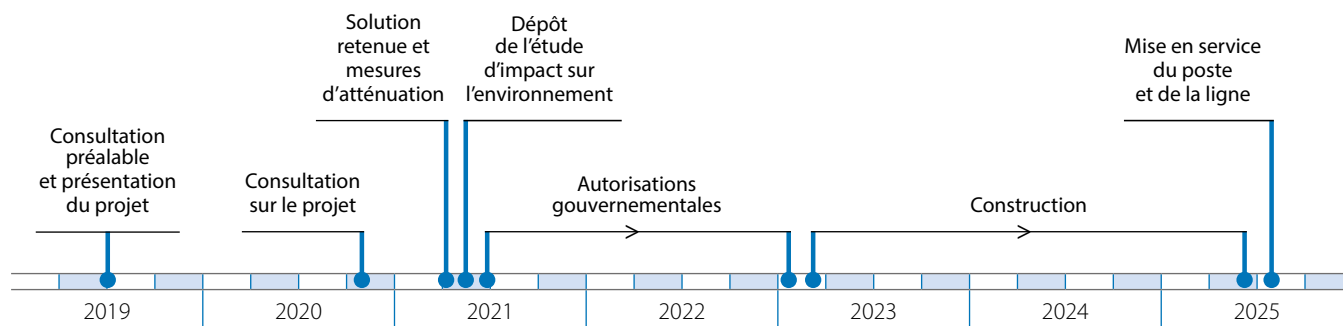


Placette Paul-Dejean (angle des boulevards de Perras et Armand-Bombardier)



Pavillon d'accueil à l'entrée de la Plage de l'est de Pointe-aux-Trembles

Calendrier du projet



Pour plus d'information

Ligne INFO-PROJETS :
514 385-8888, poste 3462

Jonathan Laporte
Conseiller – Relations avec le milieu – Montréal
laporte.jonathan@hydroquebec.com

This publication is also available in English.

www.hydroquebec.com/projets/anjou/

E.2 Étape de l'information-consultation

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Hydro-Québec vous invite à participer à la consultation du public

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

L'entreprise prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements, qu'Hydro-Québec entend intégrer le plus harmonieusement possible au milieu d'accueil, permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Hydro-Québec souhaite rester en communication avec vous tout en respectant les règles de distanciation physique. C'est pourquoi l'entreprise invite tous les citoyens, les organismes, les entreprises et autres personnes concernées à lui faire part en ligne de leurs attentes et préoccupations relatives au projet **du 16 novembre au 11 décembre 2020**. Hydro-Québec pourra ainsi tenir compte des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Rendez-vous au www.hydroquebec.com/projets/anjou pour en savoir plus sur le projet en cours d'analyse, trouver des réponses à vos questions et échanger avec l'équipe du projet.

La parole est à vous !



Objet : **Consultation des propriétaires concernés par le projet de Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV**

L'équipe du projet Anjou consulte actuellement les propriétaires, citoyens et représentants des arrondissements de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles, St-Léonard, Anjou et Montréal-Nord (vous trouverez une carte à la page suivante).

De fait, Hydro-Québec prévoit la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Pourquoi ce projet est-il nécessaire?

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

Actuellement, une ligne à 315 kV alimente plusieurs postes dans le nord et dans l'est de l'île de Montréal et sa capacité serait dépassée si elle devait desservir les autres postes qu'Hydro-Québec prévoit y raccorder à court et à moyen terme.

Les nouveaux équipements prévus dans le projet Anjou permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

Pour en savoir plus

Si vous avez des **questions générales** sur le projet, je vous invite

- à consulter la **page web du projet** : <https://www.hydroquebec.com/projets/anjou/>
 - dès le 16 novembre, vous y trouverez des capsules vidéos : plusieurs membres de l'équipe vous y présenteront différents aspects du projet;
 - vous trouverez également à cet endroit un questionnaire que vous pourrez compléter directement en ligne;
- ou à laisser un message sur notre **ligne téléphonique info-projets** : 514 385-8888, poste 3462. Un membre de notre équipe communiquera rapidement avec vous.

Par ailleurs, si vous avez des **questions directement liées à votre propriété**, je vous invite à communiquer avec Éric Desrosiers par courriel : desrosiers.eric3@hydroquebec.com.

Les membres de notre équipe seront heureux d'échanger avec vous.

Sébastien Bélanger
Chef de projets



Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec : Géomatique, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

POSTE D'ANJOU ET LIGNE DE TRANSPORT À 315 kV

À l'occupant(e)

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

L'entreprise prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements, qu'Hydro-Québec entend intégrer le plus harmonieusement possible au milieu d'accueil, permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Hydro-Québec souhaite rester en communication avec vous tout en respectant les règles de distanciation physique. C'est pourquoi l'entreprise invite tous les citoyens, les organismes, les entreprises et autres personnes concernées à lui faire part en ligne de leurs attentes et préoccupations relatives au projet **du 16 novembre au 11 décembre 2020**. Hydro-Québec pourra ainsi tenir compte des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Rendez-vous au www.hydroquebec.com/projets/anjou pour participer à la consultation, en savoir plus sur le projet en cours d'analyse et trouver des réponses à vos questions.

La parole est à vous !

Pour plus d'information
Ligne Info-projets

514 385-8888, poste 3462

Laissez-nous un message, nous vous
rappellerons dans les plus brefs délais.

English version available by email only



Hydro-Québec

Publié par Pierre-Alexandre Buisson · 16 novembre 2020 ·



[Consultation sur le projet du poste d'Anjou et de la ligne de transport à 315 kV]

Parce que votre opinion et vos préoccupations sont importantes, nous vous invitons à visiter le <https://hydro.quebec/2UkyeRn> pour participer à la consultation, jusqu'au 11 décembre prochain.

Nous prévoyons la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près de l'intersection de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa.



[Accueil](#) » [Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV](#)

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

Actuellement, une ligne à 315 kV alimente plusieurs postes dans le nord et dans l'est de l'île de Montréal et sa capacité serait dépassée si elle devait desservir les autres postes qu'Hydro-Québec prévoit y raccorder à court et à moyen terme.

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

[Pour en savoir plus sur le projet](#)



Pour nous joindre



Ligne Info-projets

514 385-8888, poste 3462

Jonathan Laporte

Conseiller - Relations avec le milieu
laporte.jonathan@hydroquebec.com

Consultation est maintenant terminée

PROJET À L'ÉTUDE

QUESTIONS

VOTRE AVIS

Consultation jusqu'au 11 décembre 2020

Votre participation à cette consultation est importante. Celle-ci porte à la fois sur le poste et la nouvelle ligne de transport. Les informations obtenues sont à l'usage exclusif d'Hydro-Québec, et plus particulièrement de l'équipe de projet. Elles ne seront pas communiquées à d'autres parties ou à d'autres fins. Tout répondant pourra accéder aux réponses qu'il aura fournies ou les modifier en en faisant la demande par courriel.

Début du sondage

Fin

FERMÉ : ce sondage est terminé

[*] = Champs requis

Vue d'ensemble du projet

Si vous souhaitez avoir une vue d'ensemble du projet avant de formuler vos commentaires et suggestions, vous pouvez consulter la carte Web pour connaître :

- l'emplacement du poste
- les emplacements des nouveaux pylônes (numérotés)
- les pylônes qui devraient être retirés
- et les simulations visuelles

Au besoin, vous pouvez faire référence aux numéros de pylônes dans vos commentaires.

[> Carte Web](#)

1. À la lumière des informations actuellement disponibles, quelle est votre appréciation globale du projet ?

	Très favorable	Favorable	Neutre	Défavorable	Très défavorable
Appréciation globale	☐	☐	☐	☐	☐

Thèmes abordés

Les thèmes suivants seront abordés dans les prochaines questions :

- les échanges et la collaboration avec le milieu
- l'environnement
- les champs électriques et magnétiques
- les aspects techniques et économiques
- tout autre aspect

Projets et travaux de construction >

Poste d'Anjou et ligne de transport à 315 kV



Projet en bref

Zone d'étude

Échangez avec nous

Vidéos et documentation

Projet en bref



La parole est à vous !

Faites-nous part de vos commentaires, préoccupations et suggestions d'ici le 11 décembre 2020

Pour faire face à la croissance de la demande d'électricité et parer au vieillissement de son réseau de transport dans l'île de Montréal, Hydro-Québec remplace progressivement ses installations à 120 kilovolts (kV) par de nouvelles installations de plus grande capacité à 315 kV.

Actuellement, une ligne à 315 kV alimente plusieurs postes dans le nord et dans l'est de l'île de Montréal et sa capacité serait dépassée si elle devait desservir les autres postes qu'Hydro-Québec prévoit y raccorder à court et à moyen terme.

Hydro-Québec prévoit donc la construction d'une nouvelle ligne de transport à 315 kV d'environ 11 km entre le poste du Bout-de-l'Île et la ligne d'alimentation du poste Bélanger, situé près du boulevard Viau. La ligne sera construite dans une emprise existante présentement occupée par deux lignes de transport à 120 kV qui seront démantelées. Le projet comprend également la construction d'un poste de sectionnement à 315 kV, le poste d'Anjou, près du croisement de l'autoroute 25 et du boulevard Henri-Bourassa. Des interventions mineures sont aussi prévues dans des postes existants.

Ces nouveaux équipements permettront d'accroître la capacité du réseau de transport et d'améliorer sa fiabilité et sa flexibilité.

[Cliquez ici pour agrandir la carte](#)

Emplacement

Statut



La parole est à vous !

Hydro-Québec souhaite intégrer le plus harmonieusement possible la ligne et le poste au milieu d'accueil.

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, les employés d'Hydro-Québec souhaitent rester en communication avec vous, tout en respectant les règles de distanciation physique.

C'est pourquoi l'entreprise invite tous les citoyens, les organismes, les entreprises et autres personnes concernées à lui [faire part de leurs attentes et préoccupations relatives au projet avant le 11 décembre 2020](#).

Hydro-Québec pourra ainsi tenir compte des préoccupations exprimées par la population et les représentants du milieu afin d'adapter le mieux possible le projet aux réalités locales.

Calendrier de réalisation

Consultation sur le projet	Automne 2020
Solution retenue et mesures d'atténuation	Printemps 2021
Dépôt de l'étude d'impact sur l'environnement	Été 2021
Autorisations gouvernementales	2021-2022
Construction	2023-2024
Mise en service du poste et de la ligne	2024



Imprimé sur du papier fabriqué au Québec contenant
100 % de fibres recyclées postconsommation.

